

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI  
ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS  
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

SOUS LA PRÉSIDENCE DE L'HONORABLE  
FRANCE CHARBONNEAU, J.C.S., présidente  
M. RENAUD LACHANCE, commissaire

AUDIENCE TENUE AU 500, BOUL. RENÉ-  
LÉVESQUE OUEST À MONTRÉAL (QUÉBEC)

LE 20 MARS 2013

VOLUME 74

**JEAN LAROSE et CLAUDE MORIN**  
**Sténographes officiels**

RIOPEL GAGNON LAROSE & ASSOCIÉS  
215, rue St-Jacques, Bureau 1020  
Montréal (Québec) H2Y 1M6

COMPARUTIONS

POUR LA COMMISSION :

Me DENIS GALLANT,  
Me EMMA RAMOS-PAQUE

INTERVENANTS :

Me CHRISTIAN JOLY pour M. Rosaire Sauriol  
Me ESTELLE TREMBLAY pour le Parti québécois  
Me SIMON LAROSE pour le Procureur général du Québec  
Me PHILIPPE BERTHELET pour la Ville de Montréal  
M. YURI TREMBLAY pour l'Union des municipalités du Québec  
Me DANIEL ROCHEFORT pour l'Association de la construction du Québec  
Me MICHEL DORVAL pour Union Montréal  
Me DENIS HOULE pour l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec  
Me SIMON LAPLANTE pour l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec  
Me GASTON GAUTHIER pour le Barreau du Québec  
Me FRANÇOIS-XAVIER ROBERT pour l'Ordre des ingénieurs du Québec  
Me MICHEL DÉCARY pour le Parti libéral  
Me FÉLIX RHÉAUME pour le Parti libéral

---

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
LISTE DES ENGAGEMENTS	4
LISTE DES PIÈCES	4
PRÉLIMINAIRES	6
ROSAIRE SAURIOL	9
INTERROGÉ PAR Me DENIS GALLANT	9

---

LISTE DES ENGAGEMENTS

	PAGE
55E-28 : Vérifier si Dessau a fait un chèque au nom du comité du non	122

---

LISTE DES PIÈCES

	PAGE
55P-579: Contributions faites aux deux partis qui ont formé un gouvernement de 1996 à 2011, par des personnes à l'emploi de Dessau et par certains de leurs proches.	30
55P-580 : Contrats octroyés en génie-conseil à Blainville entre 2002 et 2011	68
55P-581 : Extrait du procès-verbal de Châteauguay du 2003-12-02 - Résolution 2003-1261	72
55P-582 : Registre téléphonique de Rosaire Sauriol à Bernard Trépanier	103

55P-583 :	Extraits de l'agenda électronique de Rosaire Sauriol, en liasse	222
55P-584 :	Extraits de l'agenda électronique de Frank Zampino, en liasse.	274
55P-585 :	Courriel de Frank Zampino, 23 juillet 2008	285

---

1 L'AN DEUX MILLE TREIZE, ce vingtième (20ième) jour  
2 du mois de mars,

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Bon matin à tous.

8 Me DENIS GALLANT :

9 Bon matin.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Est-ce que les avocats peuvent s'identifier, s'il  
12 vous plaît?

13 Me DENIS GALLANT :

14 Oui. Denis Gallant pour la Commission.

15 Me EMMA RAMOS-PAQUE :

16 Emma Ramos-Paque pour la Commission.

17 Me CHRISTIAN JOLY :

18 Me Christian Joly, procureur de monsieur Sauriol.

19 Me ESTELLE TREMBLAY :

20 Estelle Tremblay pour le Parti québécois.

21 Me SIMON LAROSE :

22 Bonjour. Simon Larose pour le Procureur général du  
23 Québec.

24 Me PHILIPPE BERTHELET :

25 Philippe Berthelet pour la Ville de Montréal.

1 M. YURI TREMBLAY :

2 Bon matin. Yuri Tremblay pour l'Union des  
3 municipalités du Québec.

4 Me DANIEL ROCHEFORT :

5 Bonjour. Daniel Rochefort pour l'Association de la  
6 Construction du Québec.

7 Me MICHEL DORVAL :

8 Bon matin. Michel Dorval pour Union Montréal.

9 Me DENIS HOULE :

10 Bonjour. Denis Houle et Simon Laplante pour  
11 l'Association des constructeurs de routes et grands  
12 travaux du Québec.

13 Me GASTON GAUTHIER :

14 Bonjour. Gaston Gauthier, Barreau du Québec.

15 Me FRANÇOIS-XAVIER ROBERT :

16 Bonjour. François-Xavier Robert, l'Ordre des  
17 ingénieurs du Québec.

18 Me MICHEL DÉCARY :

19 Bonjour. Michel Décary pour le Parti libéral du  
20 Québec.

21 Me FÉLIX RHÉAUME :

22 Bonjour. Félix Rhéaume pour le Parti libéral du  
23 Québec.

24 Me DENIS GALLANT :

25 Ça va. On peut assermenter monsieur Sauriol.

1 LA GREFFIÈRE :

2 Voulez-vous vous lever pour l'assermentation, s'il  
3 vous plaît.

4 M. ROSAIRE SAURIOL :

5 Oui.

6

7

---

8



1 L'AN DEUX MILLE TREIZE, ce vingtième (20ième) jour  
2 du mois de mars,

3

4 A COMPARU :

5

6 ROSAIRE SAURIOL,

7

8 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

9

10 (9:32:41)

11 INTERROGÉ PAR Me DENIS GALLANT :

12 Q. **[1]** Merci, Madame la Greffière. Alors, bon matin,  
13 Monsieur Sauriol. Monsieur Sauriol, en lien avec...  
14 pour faire suite à votre témoignage d'hier après-  
15 midi, nous étions dans le système de fausses  
16 facturations. Vous avez décrit ce système-là et  
17 vous avez également fait mention aux Commissaires  
18 que vous étiez en charge de tout ce dossier-là. Et  
19 ce dossier-là passait dans un compte spécial qui ne  
20 touchait pas aux opérations là quotidiennes,  
21 notamment aux contrats là chez Dessau, c'est exact?

22 R. Exact.

23 Q. **[2]** Parfait. Et ce que vous avez également dit,  
24 c'est que principalement vous avez fait affaires  
25 avec deux sociétés accommodantes qui elles-mêmes

1           avaient des compagnies et ces sociétés  
2           accommodantes-là faisaient en sorte de vous donner  
3           les factures nécessaires pour les payer, donc à  
4           savoir, par exemple, un montant auquel était ajouté  
5           la TPS et la TVQ que Dessau payait à ces diverses  
6           compagnies-là en échange d'argent comptant. Et on  
7           vous donnait à peu près quatre-vingt-dix pour cent  
8           (90 %) ou peut-être pas à peu près là...

9           R. Oui.

10          Q. **[3]** ... quatre-vingt-dix pour cent (90 %) de...

11          R. Oui. Juste peut-être une clarification...

12          Q. **[4]** Allez-y. Oui, allez-y.

13          R. ... qu'il y a une compagnie que j'ai identifiée  
14           qui, effectivement, qui était une compagnie  
15           accommodante. L'autre compagnie, quand on parle de  
16           la compagnie Rapide-chèque...

17          Q. **[5]** Oui.

18          R. ... c'était une entreprise, je pense, d'échange  
19           d'argent là.

20          Q. **[6]** D'échange d'argent, c'est ça.

21          R. Alors, c'est un peu comme Insta-Chèques et Rapide  
22           Chèque. Alors, Rapide Chèque, eux ont identifié des  
23           entreprises, mais je pense que c'est... je ne suis  
24           pas sûr que les entreprises qui étaient identifiées  
25           par Rapide Chèque étaient reliées à Rapide Chèque.

1 Q. **[7]** À Rapide Chèque.

2 R. Probablement que c'était l'endroit où ils allaient  
3 encaisser les chèques là, mais je ne suis pas sûr  
4 qu'il y a un lien entre ces entreprises-là.

5 Q. **[8]** Mais, c'était clair, vous payiez la facture...

6 R. Oui.

7 Q. **[9]** ... qui était une fausse facture là pour aucun  
8 service rendu à Dessau.

9 R. C'est clair.

10 Q. **[10]** C'est exact?

11 R. Oui.

12 Q. **[11]** Parfait. Peut-être juste également nous  
13 expliquer de la manière que ça fonctionnait. Cette  
14 argent-là, cette entrée d'argent comptant-là, ce  
15 que vous avez dit hier, était uniquement pour le  
16 paiement, le financement des partis politiques  
17 autant municipaux que provinciaux. Je vais juste  
18 ouvrir une petite parenthèse et la fermer aussi  
19 vite parce que ce n'est pas dans notre mandat, mais  
20 parce qu'on va voir des chiffres tantôt. Est-ce  
21 qu'il y avait également un certain financement qui  
22 se faisait au niveau fédéral? Je ferme la porte  
23 aussi vite là, mais...

24 R. Oui.

25 Q. **[12]** Oui. Parfait. Donc, c'était vraiment là pour

1 tout parti politique confondu cet argent comptant-  
2 là, il n'y avait pas d'autre moyen...

3 R. Non.

4 Q. **[13]** ... que de faire du financement, exact?

5 R. Exact.

6 Q. **[14]** Parfait. Monsieur Sauriol, est-ce qu'il y  
7 avait une différence entre... notable entre le  
8 financement des partis politiques provinciaux et  
9 municipaux?

10 R. Dans le... en fait, quand on parle des partis  
11 politiques provinciaux, essentiellement ce n'était  
12 qu'uniquement des chèques qui étaient récupérés  
13 pour le financement, alors qu'au municipal, on  
14 avait une combinaison de chèques et d'argent  
15 comptant, mais c'était principalement, la grande  
16 majorité, en argent comptant pour des raisons de...  
17 disons d'accès à des chèques.

18 Q. **[15]** Parfait. Je vais me limiter, exemple, vous  
19 avez des contributeurs, pas des contributeurs, des  
20 solliciteurs qui vous demandent de l'argent pour  
21 tant au parti... un des trois partis là vous  
22 demande de l'argent. Est-ce qu'essentiellement ce  
23 que vous nous dites, ça va être des chèques qui  
24 vont être donnés?

25 R. Ce ne sont que des chèques qui sont donnés aux

1 partis politiques provinciaux.

2 Q. [16] Parfait. Et jamais, à une occasion, il va y  
3 avoir de l'argent comptant qui va être donné à des  
4 partis politiques provinciaux?

5 R. Jamais.

6 Q. [17] O.K. À quoi sert l'argent comptant pour le  
7 financement des partis politiques provinciaux chez  
8 Dessau?

9 R. O.K. Au niveau du provincial, on avait à l'interne,  
10 chez Dessau, un comptable qui était le point de  
11 chute, si on veut, de toutes les demandes. Alors,  
12 comme j'expliquais hier, Dessau est dans plusieurs  
13 régions du Québec, on a une cinquantaine de bureaux  
14 partout, dans plusieurs comtés, et nos gens, dans  
15 nos différents bureaux, étaient sollicités pour  
16 participer à des activités de financement. Alors,  
17 toutes ces demandes-là étaient acheminées à cette  
18 personne-là, qui était le point de chute chez nous,  
19 et lui, son travail consistait à récupérer des  
20 chèques.

21 Alors, la façon que c'était fait, c'est que  
22 lui, on lui remettait une somme d'argent comptant,  
23 et à partir de là, via des employés ou à  
24 l'extérieur, dans son réseau extérieur, parce que  
25 ça se peut, quand on va voir les chiffres tout à

1 l'heure, que les chiffres ne sont pas vraiment les  
2 vrais chiffres, compte tenu qu'il y a beaucoup de  
3 chèques qui sont provenus de l'extérieur de la  
4 firme, de l'entreprise, donc lui était responsable  
5 de récupérer des chèques via un montant d'argent  
6 qui était donné aux gens qui faisaient les chèques.

7 Les gens qui faisaient les chèques étaient  
8 essentiellement des cadres de l'entreprise.  
9 Quelques-uns ont été remboursés par des dépenses de  
10 l'entreprise. Donc, ça veut dire kilométrage, ou  
11 restaurants, ou des choses comme ça, mais la  
12 plupart ont été remboursés aussi en argent  
13 comptant. Il y en a quelques-uns qui ont été  
14 remboursés par des dépenses. On n'a pas de chiffres  
15 là-dessus, on n'a pas de statistiques de ça, on n'a  
16 pas gardé ça, mais c'est comme ça qu'on procédait.  
17 La personne qui faisait ça, c'était un homme de  
18 confiance, c'est quelqu'un qui... Et qui lui,  
19 d'ailleurs, rencontrait... En fait, il rencontrait  
20 les employés. Les employés étaient habitués, à  
21 chaque fois qu'il y avait des besoins, bien, ils  
22 savaient que pour tel parti ils pouvaient être  
23 rencontrés sur tel vice-président ou tel directeur,  
24 puis cette personne-là l'appelait, puis disait,  
25 « Écoute, j'aurais besoin d'un chèque de mille

1 dollars (1 000 \$), pourrais-tu faire un chèque de  
2 mille dollars (1 000 \$) pour le Parti québécois, ou  
3 pour l'ADQ? », puis il récupérait le chèque par la  
4 suite.

5 Q. **[18]** Parfait. Et vous avez dit qu'il y a...

6 (09:40:47)

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Excusez-moi, Maître Gallant.

9 Me DENIS GALLANT :

10 Oui, oui.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Q. **[19]** Mais je ne comprends pas quand vous dites que  
13 c'était des gens de l'extérieur. Voudriez-vous nous  
14 expliquer un peu plus dans le détail, avec des  
15 exemples concrets?

16 R. Oui. Oui.

17 Q. **[20]** Pour nous faire comprendre ce que vous venez  
18 d'expliquer, s'il vous plaît.

19 R. C'est que... Vous allez voir tout à l'heure, quand  
20 on va présenter les chiffres, bon, on ne voulait  
21 pas nécessairement que les chèques proviennent tous  
22 d'employés de l'entreprise, là. Alors, ce qu'on  
23 avait demandé à monsieur Lajoie, c'est de regarder  
24 un petit peu à l'extérieur de l'entreprise. Donc,  
25 ça veut dire d'autres réseaux, là. Ça peut être sa

1 famille, ça peut être les oncles, ça peut être je  
2 ne sais pas où, là.

3 Q. **[21]** Alors ce que vous dites, c'est que vous  
4 demandiez à des personnes extérieures de faire des  
5 chèques au nom d'un parti.

6 R. Comme on le faisait avec les employés, ça a été  
7 fait aussi avec des non-employés.

8 Q. **[22]** O.K.

9 R. C'est ça la réponse.

10 Q. **[23]** Et quand vous parlez d'une personne de  
11 confiance, vous voulez dire quoi?

12 R. Bien, c'est un employé qui travaillait pour nous,  
13 qui faisait, qui avait cette responsabilité-là de  
14 coordonner les demandes à l'interne.

15 Q. **[24]** Bon. Alors là, quand vous dites « on »...

16 R. Ah, je, je. Je.

17 Q. **[25]** Vous êtes rendu...

18 R. Je.

19 Q. **[26]** Vous avez dit votre frère, qui est le  
20 président, est au cou...

21 R. Non, c'est moi.

22 Q. **[27]** Vous avez dit votre frère était au courant de  
23 ces pratiques-là hier.

24 R. Oui.

25 Q. **[28]** Bon. Vous, et là vous dites que vous avez un



1 homme de confiance, qui est forcément au courant de  
2 ces pratiques-là.

3 R. Ah oui. Tout à fait.

4 Q. **[29]** Donc ce n'est pas « je ». C'est « on », c'est  
5 au moins vous trois.

6 R. Écoutez, c'est moi qui étais responsable de ça. Je  
7 veux quand même le dire, là. J'en étais le  
8 responsable, et c'est moi qui, si on veut, qui  
9 dirigeais ces opérations-là. Donc, c'est moi qui  
10 étais responsable.

11 Q. **[30]** Avec le consentement des personnes que vous  
12 venez de nous nommer.

13 R. Avec... Avec la participation de monsieur, le  
14 monsieur qui faisait la coordination, et j'en  
15 informais mon frère.

16 Me DENIS GALLANT :

17 Q. **[31]** Pour aider peut-être les commissaires à  
18 comprendre, puis je vais aller plus en détail,  
19 j'allais y aller plus loin en nommant des  
20 personnes, mais je vais y aller tout de suite, pour  
21 aider les commissaires à comprendre. Ce qu'on... Et  
22 je vais vous dire quelque chose, puis dites-moi si  
23 vous êtes d'accord avec ça. C'est-à-dire, il y a  
24 des gens qui vous signifient un besoin. Par  
25 exemple, on va parler des gens, tantôt, comme Serge

1 Duplessis, qui est un employé de Dessau qui va dans  
2 les activités de financement, qui a des liens, et  
3 caetera. Est-ce que Serge Duplessis vous dit, « Ce  
4 soir j'ai une demande du parti un tel, par exemple,  
5 pour un cocktail, puis on me demande d'acheter  
6 pour, je ne sais pas, pour dix mille dollars  
7 (10 000 \$). Parfait, j'ai besoin des chèques. » Et  
8 la demande vous est adressée à vous?

9 R. Oui. La demande est adressée à moi. Puis, bon,  
10 c'est moi qui vais voir si cette demande-là fait du  
11 sens ou pas, là. Alors si, par exemple, on est  
12 sollicité pour un comté quelconque à donner dix  
13 mille dollars (10 000 \$), bien, probablement qu'on  
14 va dire, « Bien regarde, on va peut-être  
15 participer, là, mais peut-être à des montants qui  
16 sont plus raisonnables pour nous, là. »

17 Q. **[32]** Tout à fait. Mais avant...

18 R. Oui.

19 Q. **[33]** Toujours pour bien comprendre l'explication...

20 R. Oui.

21 Q. **[34]** Exemple, monsieur Duplessis qui s'occupe du  
22 développement des affaires, qui travaille beaucoup  
23 à Montréal sur les contrats, et caetera, il dit,  
24 « Moi j'ai besoin d'argent », il va vous voir,  
25 vous. Il ne va pas voir personne d'autre.

1 R. En fait, dans ce cas-là il a besoin de chèques, il  
2 va me...

3 Q. [35] C'est ça.

4 R. Il va me parler pour me demander, « J'ai besoin de  
5 chèques parce qu'on a l'activité une telle, on est  
6 sollicité, c'est à Blainville, c'est pour whatever,  
7 là. » Alors...

8 Q. [36] Ma question : est-ce que lui peut décider...

9 R. Non.

10 Q. [37] ... d'aller voir des gens, tout seul, puis  
11 dire, « Moi j'ai besoin des chèques? »

12 R. Non. Monsieur Lajoie, c'est à moi qu'il... C'est  
13 moi qui lui demandais de récupérer des chèques.

14 Q. [38] Parfait. Donc on a, par exemple, dans mon  
15 exemple, monsieur...

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. [39] Monsieur Lajoie ou monsieur Duplessis?

18 Me DENIS GALLANT :

19 Non, bien, c'est parce qu'il se trompe.

20 R. Monsieur Duplessis.

21 Q. [40] Monsieur Duplessis. On va se comprendre.

22 R. Non, c'est parce que j'ai introduit un nouvel  
23 acteur, là, c'est...

24 Q. [41] J'y allais, à votre acteur. Alors monsieur  
25 Duplessis, c'est le gars de terrain, c'est le gars

1 à qui on sollicite de l'argent. Par exemple. Il ne  
2 sera pas le seul, là?

3 R. C'est un développeur qui...

4 Q. **[42]** Parce qu'on va parler de lui tantôt.

5 R. D'accord.

6 Q. **[43]** O.K.? Il dit, « Moi, là, Rosaire, j'ai  
7 besoin... J'ai besoin de chèques, on me sollicite,  
8 le parti untel me sollicite de l'argent », là vous  
9 regardez ça, ça fait du sens, vous vous retournez  
10 vers monsieur Lajoie. C'est qui ça, monsieur  
11 Lajoie?

12 R. Monsieur Lajoie c'est la personne qui coordonnait  
13 les demandes à l'interne, parce que ça prend  
14 quelqu'un qui... premièrement, qui a une certaine  
15 crédibilité, qui est capable de parler à ses  
16 collègues dans le bureau puis...

17 Q. **[44]** Il a un prénom, monsieur Lajoie?

18 R. Oui, c'est Jean Lajoie.

19 Q. **[45]** O.K., puis, Monsieur, c'était quoi son titre  
20 chez Dessau, monsieur Lajoie?

21 R. Il était dans le groupe finances, c'est un  
22 comptable. C'est un comptable. Alors, lui, ce qu'il  
23 faisait...

24 Q. **[46]** « Était », n'est plus?

25 R. Non, il n'est plus, il a quitté l'entreprise.

1 Q. **[47]** Parfait.

2 R. Il était au courant. Lui, ce qu'il faisait c'est  
3 qu'il allait voir les collègues, les... comme je  
4 disais, des hauts salariés de l'entreprise. Ça, ça  
5 s'est fait pendant une certaine période, qu'on va  
6 voir tout à l'heure, quand vous allez voir les  
7 chiffres, c'est là que je voulais faire la nuance,  
8 là, puis on va bien le voir sur le tableau. C'est  
9 qu'à un moment donné on a comme dit à monsieur  
10 Lajoie : « Regarde, on n'aime pas ça que ça soit  
11 juste dans l'entreprise, si tu es capable d'aller  
12 dans ton réseau, là, bien, va dans ton réseau »,  
13 puis c'est un peu ça qui s'est passé.

14 Q. **[48]** On va regarder tout de suite le tableau. À  
15 l'aide d'un tableau peut-être que vous allez être  
16 en mesure de nous donner des explications qui  
17 sont... et on va se limiter aux partis politiques  
18 provinciaux parce que c'est là qu'on a un besoin de  
19 chèques. C'est exact?

20 R. Exact.

21 Q. **[49]** Alors, on va aller à l'onglet 17. Alors, ce  
22 qu'on a fait c'est qu'on a fait un tableau, qu'on a  
23 intitulé, avec des chiffres qui nous viennent du  
24 DGEQ, qui ont également été... qui a été vérifié,  
25 là, avec Dessau. Alors, « Contributions faites aux

1           deux partis qui ont formé un gouvernement de  
2           quatre-vingt-seize (96) à deux mille onze (2011)  
3           par des personnes à l'emploi de Dessau et par  
4           certains de leurs proches ». Et là vous avez... on  
5           a les colonnes de mil neuf cent quatre-vingt-dix-  
6           huit (1998) à deux mille dix (2010). Nos analystes,  
7           ce qu'ils ont fait, c'est qu'ils ont fait des...  
8           ils ont fait des colonnes sur les montants, donc  
9           première colonne, moins de mille dollars (1 000 \$),  
10          ensuite de ça de mille (1 000) à mille neuf cent  
11          quatre-vingt-dix-neuf (1 999), la deuxième colonne;  
12          de deux mille (2 000) à trois mille dollars  
13          (3 000 \$) et de trois mille dollars (3 000 \$) et  
14          ensuite de ça vous avez pour le PLQ et vous avez  
15          pour le PQ. Et vous avez des montants totaux pour  
16          arriver à des sommes, là, un grand total de neuf  
17          cent quatre-vingt-quatorze mille huit cent quatre-  
18          vingt-quatorze (994 894) de contributions faites  
19          par des employés de Dessau et de leurs proches.  
20          Parfait. Ce que vous nous dites, ce qu'on comprend  
21          c'est que ces chiffres-là, il faut faire attention  
22          parce que c'est supérieur à ça. Parce que dans le  
23          tableau qu'on produit ici, qu'on n'a pas produit de  
24          noms pour le respect de certaines personnes, ce  
25          n'est pas ça qui nous importe. Mais pour les

1 employés de Dessau, pour cette période-là, les  
2 chiffres de neuf cent quatre-vingt-quatorze mille  
3 huit cent quatre-vingt-quatorze (994 894 \$) donnés  
4 aux deux grands partis, ça c'est plausible, des  
5 chiffres qui viennent du DGEQ?

6 R. Tout à fait.

7 Q. **[50]** Ce que vous nous dites c'est : « Faites  
8 attention, c'est supérieur à ça parce qu'on est  
9 sortis de Dessau à un moment donné », c'est ça?

10 R. Bien, comme vous voyez, on regarde en deux mille  
11 cinq (2005), on passe de cent vingt-cinq mille  
12 (125 000 \$) à soixante-seize mille (76 000 \$), donc  
13 c'est là que, probablement, on... monsieur Lajoie a  
14 utilisé un réseau plus extérieur à l'entreprise.  
15 Alors, c'est pour ça que le chiffre baisse de façon  
16 importante. Parce que les demandes ont toujours été  
17 en croissance, elles n'ont jamais été en  
18 décroissance.

19 Q. **[51]** Est-ce qu'à un moment donné, vous ou quelqu'un  
20 de chez Dessau, a demandé l'avis d'un consultant  
21 extérieur puis qui a dit : « Bien, Rosaire, je  
22 pense que tu mets tes employés à risque si tu  
23 continues comme ça », est-ce que ça s'est fait ça?

24 R. Non.

25 Q. **[52]** Non. C'est vous-même qui avez décidé, à un

1 moment donné, « On se met à risque », là. Est-ce  
2 qu'il y a eu un exemple que vous avez... que vous  
3 avez probablement vu dans les médias, dire :  
4 « Écoute, là, il y a des gens qui se font  
5 " pogner " dans les firmes de génie-conseil »,  
6 puis...

7 R. Bien, on voyait, effectivement, dans les années  
8 deux mille cinq (2005), deux mille six (2006), deux  
9 mille sept (2007), des contributions... en fait, on  
10 voyait souvent sortir des listes, là, d'entreprises  
11 avec des contributeurs puis on essayait de faire  
12 des liens entre les contributions puis les employés  
13 puis les partis politiques.

14 Alors, c'est sûr que ça, nous, on a dit :  
15 « Bon, bien, regarde, ce n'est peut-être pas une  
16 bonne approche. » Mais, au-delà de ça, on n'a  
17 jamais eu, je pense, de problème avec les  
18 contributions de financement aux partis politiques  
19 jusqu'à maintenant.

20 Q. **[53]** Jusqu'à maintenant. Parfait. Ce que vous nous  
21 dites c'est, à un moment donné, monsieur Lajoie va  
22 élargir son réseau pour obtenir des chèques, va  
23 sortir à l'extérieur. J'imagine c'est dans des...  
24 le beau-frère, le cousin lointain, et caetera, ça,  
25 vous ne vouliez pas savoir ça?



1 R. Bien, moi, même les employés qui cotisaient...  
2 parce que je veux juste peut-être faire une petite  
3 nuance qui est importante.

4 Q. **[54]** Allez-y.

5 R. Quand on regarde deux mille dix (2010), on voit le  
6 montant qui a beaucoup réduit, là, sur le grand  
7 total, on parle de presque vingt mille dollars  
8 (20 000 \$). Mais, moi, je considère que ce vingt  
9 mille dollars là, c'est des contributeurs... on a  
10 cinq mille (5 000) employés, il faut comprendre,  
11 là. Alors, c'est des vrais employés qui ont  
12 contribué parce qu'ils croient à la cause, là.  
13 Souvent, il y en a que leur soeur est députée ou  
14 leur beau-frère est ministre. Donc, c'est... la  
15 base réelle, là, parce qu'on est quand même un  
16 microcosme de la société, la base réelle est peut-  
17 être autour de vingt mille (20 000). Donc, des gens  
18 qui ont contribué sans...

19 (9:56:30)

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Q. **[55]** Quelle est la contribution des gens qui ont  
22 contribué par conviction et la proportion des gens  
23 qui ont contribué parce que vous leur avez demandé?

24 R. Moi, je vous dirais que, si je regarde la dernière  
25 année, c'est peut-être dix pour cent (10 %), peut-

1 être, que c'est des... parce que, la dernière  
2 année, quand vous voyez le vingt mille (20 000),  
3 là, ce n'est pas l'entreprise ça. C'est des gens  
4 qui l'ont fait par conviction. Parce que  
5 l'entreprise a arrêté ça... ne faisait plus ces  
6 contributions-là, mais on a des gens, chez nous,  
7 qui sont des gens qui sont proches des partis  
8 politiques aussi, là, ça fait qu'ils contribuent  
9 sans remboursement. C'est leur choix. Mais comme  
10 entreprise...

11 (09:50:39)

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. **[56]** Les gens sont proches comment, des partis  
14 politiques?

15 R. C'est des gens qui ont été actifs politiquement ou  
16 qui ont été... des gens qui ont milité pour des  
17 partis politiques dans les jeunes libéraux ou les  
18 jeunes du Parti Québécois, en fait, c'est des gens  
19 qui ont milité... milité, on veut, qui ont été  
20 partisans ou qui ont, comme j'ai dit, on a eu la  
21 soeur de madame Yvon, là, la nouvelle ministre,  
22 bon, elle a travaillé chez Dessau. On lui a jamais  
23 demandé de faire un chèque, si elle l'a fait pour  
24 sa soeur, c'est son droit, là, ça fait que... nous,  
25 on ne peut pas empêcher nos employés de contribuer

1 volontairement sur... sans que ce soit l'entreprise  
2 qui rembourse, bien entendu, c'est un choix  
3 personnel de... mais c'est une minorité, là, je ne  
4 veux pas banaliser ça, là, je ne veux pas dire que  
5 c'est la majorité. La petite, petite minorité de  
6 gens qui ont contribué sans que l'entreprise les  
7 rembourse, ça existe, mais c'est une minorité.

8 Me DENIS GALLANT :

9 Q. **[57]** Si je regarde les grosses années, là, deux  
10 mille deux (2002), dans le grand total, alors, et  
11 on part, soixante-deux (62); soixante-neuf (69);  
12 quatre-vingt-neuf (89); soixante-douze (72);  
13 quatre-vingts (80); soixante (60); cinquante-deux  
14 (52); soixante et un (61) et ensuite de ça, ça va  
15 être décroissant, là, on va avoir quarante-deux  
16 (42) en deux mille neuf (2009) et on va avoir, là,  
17 deux mille dix...

18 R. Vous êtes à quelle partie?

19 Q. **[58]** Moi, je suis dans le grand total, c'est... je  
20 vous dirais, partez de la droite puis c'est la  
21 troisième colonne. Alors c'est le nombre total de  
22 contributions. Puis quand vous dites qu'en deux  
23 mille dix (2010), bien, Dessau avait cessé  
24 d'encourager cette pratique-là, donc, vous dites  
25 que peut-être le vingt-quatre (24) des vingt-quatre

1 (24) personnes c'est un noyau dur qui l'ont fait  
2 par conviction, là.

3 R. C'est ce que je pense.

4 Q. **[59]** Et je comprends également qu'on a un montant  
5 de même pas vingt mille (20 000 \$), on ne peut même  
6 pas faire une moyenne de mille dollars (1 000 \$)  
7 par personne, là.

8 R. C'est ce que je crois.

9 Q. **[60]** O.K., donc, ce que vous dites, c'est que c'est  
10 des gens qui auraient contribué quand même, là...

11 R. Exact.

12 Q. **[61]** ... sans l'aval de...

13 R. Bien en fait, on a eu une petite réflexion, ça n'a  
14 pas été long, là, mais on a eu une petite réflexion  
15 pour mettre une règle dans l'entreprise pour  
16 interdire toute contribution de partis politiques,  
17 mais c'était illégal. On ne peut pas empêcher un  
18 citoyen de contribuer à un parti politique. Donc...  
19 mais c'est des gens qui le font volontairement.  
20 C'est ça.

21 Q. **[62]** Parfait. Ce qui fait en sorte quand j'arrive  
22 avec - je suis toujours dans la troisième colonne à  
23 partir de la droite -, à un chiffre d'un peu moins  
24 d'un million (1 M\$), ce que vous nous dites, c'est  
25 un chiffre qui est nettement sous-évalué. À combien

1 vous pourriez estimer, à vue de nez, en allant à  
2 l'extérieur, parce qu'effectivement, c'est vous qui  
3 avez fait les remboursements, Monsieur Sauriol?

4 R. Tous les remboursements, oui. Je vous dirais que si  
5 on part de cent vingt-cinq mille (125 000 \$), là,  
6 d'après moi, ça a été ça plus, plus, plus, plus,  
7 là. Je n'ai pas de mathématiques, là, mais ça a dû  
8 atteindre... je ne sais pas. C'est tu cinquante  
9 (150), cent soixante-quinze mille (175 000 \$)...

10 Q. **[63]** De plus?

11 R. Bien, c'est parce que le cent vingt-cinq (125), là,  
12 tout à coup, on... là, après ça, on va à  
13 l'extérieur, ça baisse à soixante-seize (76), mais  
14 c'est peut-être le cent vingt-cinq (125) qui...

15 Q. **[64]** Effectivement, la grosse année, comme vous  
16 dites, c'est cent vingt-cinq mille cinq cent  
17 soixante-cinq (125 565 \$). Ensuite de ça, il va y  
18 avoir une chute, là...

19 R. Oui.

20 Q. **[65]** ... à bon pourcentage, l'année d'après, pour  
21 tomber à soixante-seize mille neuf cents  
22 (76 900 \$). Donc, ce que vous nous dites, c'est que  
23 bon an mal an, jusqu'à - deux mille dix (2010),  
24 n'est pas une année qu'on devrait calculer, là -  
25 mais peut-être jusqu'en deux mille neuf (2009), en

1 tout cas, deux mille six (2006), deux mille sept  
2 (2007), deux mille huit (2008), on ne se tromperait  
3 pas de dire qu'on a contribué cent vingt-cinq mille  
4 (125 000 \$)?

5 R. Minimale, oui, vous avez raison.

6 Q. [66] Oui, en raison, puis comme vous dites...

7 R. Qu'on n'a pas tous les chèques.

8 Q. [67] Tout à fait. Oui, je vais la coter, excusez-  
9 moi. C'est la contribution faite aux deux partis  
10 qui ont formé un gouvernement, de quatre-vingt-  
11 seize (96) à deux mille onze (2011) par des  
12 personnes à l'emploi de Dessau et par certains de  
13 leur proches et c'est 55P579.

14

15 55P-579: Contributions faites aux deux partis  
16 qui ont formé un gouvernement de 1996  
17 à 2011, par des personnes à l'emploi  
18 de Dessau et par certains de leurs  
19 proches.

20

21 R. Puis vous voyez aussi, peut-être, la croissance de  
22 l'entreprise, le fait qu'on est... quand on achète  
23 une compagnie, je vous faisais noter ça aux  
24 enquêteurs de la Commission, lorsqu'on achète une  
25 entreprise dans une région, ça vient avec, aussi,

1 ce qu'ils faisaient, eux autres, avant, là, parce  
2 Dessau, oui, on le faisait, mais quand on achetait,  
3 par exemple, une entreprise, que ce soit à Trois-  
4 Rivières ou ailleurs, bien, eux aussi,  
5 participaient dans le financement des partis  
6 politiques, parce que c'était... tous les  
7 professionnels de la région participaient, donc,  
8 ces gens-là, quand on achète la compagnie du jour  
9 au lendemain, bien, si cette compagnie-là faisait  
10 bon an mal an, cinq mille (5 000 \$), dix mille  
11 dollars (10 000 \$) de dons à des partis politiques  
12 locaux, bien, l'année qu'on l'achète, l'année  
13 d'après, bien ça se trouve à être nous autres qui  
14 se ramasse avec, si on veut, ce don-là. Parce que  
15 si... comme j'expliquais aux enquêteurs, c'est...  
16 de la façon que ça fonctionne, aussi, au niveau des  
17 partis politiques, c'est que par exemple, si une  
18 année on accepte d'aller au tournoi de golf d'un  
19 député, parce qu'on a une place d'affaires dans une  
20 région, bien on y va, ça coûte mille dollars  
21 (1 000 \$). Mais une fois que ton nom est dans le  
22 système, l'année d'après, tu es appelé puis, c'est  
23 comme... «Il faut que tu sois là, c'est important,  
24 il va avoir la communauté des gens d'affaires qui  
25 va être là», ça fait que c'est un peu comme ça que

1           ça se faisait. Plus on a grossit, plus on était  
2           partout au Québec, bien, plus on était dans  
3           plusieurs comtés, plus on a financé...

4           LA PRÉSIDENTE :

5           Q. **[68]** Est-ce que vous étiez aussi... vous  
6           participiez aussi au financement des différentes  
7           villes? Au financement municipal? Vous venez de  
8           parler de Trois-Rivières, alors est-ce que vous  
9           aviez aussi une participation dans les  
10          municipalités extérieures à Montréal?

11          R. Pour les municipalités extérieures à Montréal, à ma  
12          connaissance, non.

13          Q. **[69]** Vous n'avez pas parlé de Longueuil et Laval,  
14          hier?

15          R. Oui, Laval, Longueuil et Montréal. On en faisait,  
16          oui.

17          Q. **[70]** Et Trois-Rivières?

18          R. Trois-Rivières, non.

19          Q. **[71]** Non. Les autres endroits où vous étiez  
20          implanté à travers le Québec, est-ce que vous  
21          participiez aussi au financement, à leur  
22          financement, de ces municipalités-là?

23          R. À ma connaissance, non. Et j'ai expliqué ça que  
24          c'est en réalité les grandes villes qui avaient  
25          des... en fait, qui avaient des organisations très



1 fortes, nous demandaient du financement. Et  
2 lorsqu'on s'éloigne de Montréal où c'est des  
3 petites villes, il n'y a pas de partis politiques,  
4 il y a une élection qui dure deux semaines, c'était  
5 plutôt rare. Puis à ma connaissance, il n'y en a  
6 presque pas eu.

7 Q. [72] Comment pouvez-vous dire « à ma connaissance »  
8 puisque vous nous dites depuis hier que c'est vous  
9 le grand manitou du financement politique?

10 R. Bien, c'est parce que si ça s'est fait, ça ne s'est  
11 pas fait avec ce que, moi, je ramassais comme  
12 argent. Donc, pour ça je vous dis « à ma  
13 connaissance non ». Je pense que c'est non. Mais ce  
14 que je voudrais juste dire, Madame la Présidente,  
15 c'est que si un employé à Québec, parce que Québec  
16 aussi on a acheté beaucoup de compagnies, si on a  
17 des employés à Québec, et je pense que ça existe,  
18 on a des employés à Québec qui sont des partisans,  
19 si on veut, du maire, ils ont fait des chèques  
20 personnels. Alors, comme j'ai dit, on a acheté des  
21 compagnies. Ces gens-là sont rendus avec nous  
22 autres, puis ils font un chèque. Moi, à ma  
23 connaissance, on ne les a pas remboursés. Personne  
24 m'a demandé de les rembourser. Alors, je présume  
25 qu'ils l'ont fait...

1 Q. **[73]** Ces personnes-là étaient au courant des  
2 pratiques, s'ils fournissaient aux partis  
3 provinciaux, ils savaient qu'ils pouvaient se faire  
4 rembourser par du kilométrage ou des restaurants?

5 R. Pour ce qui est des chèques au niveau du  
6 provincial?

7 Q. **[74]** Oui.

8 R. La réponse est oui. Mais au municipal, ce n'était  
9 pas le cas.

10 Q. **[75]** Je comprends. Mais ils auraient également pu  
11 se faire rembourser de cette façon-là?

12 R. Bien oui, ils auraient pu, mais il aurait fallu  
13 qu'ils nous le disent. T'sais, parce qu'on est très  
14 décentralisé. Je pense que... Je ne veux pas  
15 m'enlever toute la responsabilité, je vais  
16 l'assumer, là. Mais je veux dire, ce qu'on fait sur  
17 la Côte-Nord ou ce qu'on fait à Rimouski, ce n'est  
18 pas venu à mes oreilles des problématiques comme on  
19 vit dans la région de Montréal, parce que sinon on  
20 l'aurait vu, ça aurait été des montants d'argent,  
21 puis on aurait eu la même problématique de qu'est-  
22 ce qu'on a vu, qu'est-ce qu'on va voir aussi de ce  
23 qui s'est passé à Laval puis à Montréal puis à  
24 Longueuil. Mais je dirais qu'en régions, là, ce  
25 n'est pas venu à mes oreilles. Il n'y a pas

1           personne qui m'a dit : « Bien, on a besoin d'un  
2           financement pour -je ne sais pas- la Ville de Sept-  
3           îles pour cinq mille dollars (5000 \$), dix mille  
4           dollars (10 000 \$). » Je n'ai jamais entendu parler  
5           de ça. Jamais.

6           Me DENIS GALLANT :

7           Q. [76] Je vais rester au provincial, mais peut-être  
8           juste en lien avec ce que madame Charbonneau vous  
9           dit, puis ce que je comprends de votre réponse.  
10          Vous avez parlé de villes comme Laval, vous avez de  
11          ville... vous avez parlé de Montréal, vous avez  
12          parlé de Longueuil. Il y aura peut-être d'autres  
13          villes. Mais est-ce qu'on s'entend pour dire que  
14          votre système de remboursement pour des  
15          municipalités, c'était en échange de contrats pour  
16          ces villes-là?

17          R. En fait, c'était... Si on revient, là, parce que la  
18          période de la Commission qui commence en quatre-  
19          vingt-seize (96), là. Alors, quand mettons les  
20          premières élections sont arrivées en quatre-  
21          vingt... je ne sais pas s'il y en a eu en quatre-  
22          vingt-seize (96), il y en a probablement eu en  
23          quatre-vingt-seize (96), quatre-vingt-dix-sept  
24          (97), quatre-vingt-dix-huit (98), là. Alors, à  
25          cette époque-là, les contrats étaient donnés de gré

1 à gré. Et ces contrats-là étaient donnés souvent  
2 par les élus. Donc, ce n'était pas vraiment des  
3 contrats qui venaient de comités de sélection par  
4 des fonctionnaires. C'était les élus qui carrément  
5 choisissaient les professionnels.

6 Q. [77] Donc, ce que je comprends ce que vous dites,  
7 c'est, avant deux mille deux (2002), c'est-à-dire  
8 tous les contrats de services professionnels, peu  
9 importe sa valeur, étaient donnés de gré à gré...

10 R. Oui.

11 Q. [78] ... par les élus.

12 R. Oui.

13 Q. [79] Par le conseil municipal plutôt.

14 R. Oui. Et pour répondre à votre question. Compte tenu  
15 qu'on était choisi de gré à gré, une fois par année  
16 ou avant les élections, on était sollicité, tous  
17 les professionnels, les avocats, les ingénieurs,  
18 les comptables, tous les professionnels d'une ville  
19 étaient sollicité pour participer à du financement  
20 de partis politiques de ces clients-là. Donc, on  
21 participait au financement des partis politiques.  
22 Puis ne pas l'avoir fait, bien, vous pouvez déduire  
23 que...

24 Q. [80] Non, sans déduire, est-ce que, selon votre  
25 témoignage, parce que vous étiez...

1 R. Oui.

2 Q. **[81]** ... je pense que vous avez plus d'expérience  
3 que nous là-dedans...

4 R. O.K.

5 Q. **[82]** ... c'est-à-dire, avant le changement  
6 législatif de deux mille deux (2002), dans les  
7 municipalités, je ne parlerai pas des autres, là,  
8 que Dessau faisait affaire, il fallait contribuer  
9 parce que, sans ça, on était sur la « black list »,  
10 on n'avait pas de contrats de gré à gré, c'est  
11 exact?

12 R. Dans les grandes municipalités où il y avait des  
13 élections, où il y avait des machines électorales,  
14 la réponse est affirmative.

15 Q. **[83]** Et ça a fonctionné comme ça. Et il y a eu une  
16 modification législative?

17 R. Pour tous les professionnels.

18 Q. **[84]** Pour tous les professionnels. Là, je vais me  
19 limiter à des mandats pour la construction.

20 R. Incluant les avocats.

21 Q. **[85]** Et je vais... Je vais me limiter aujourd'hui  
22 avec vous, vous êtes ingénieur.

23 R. O.K.

24 Q. **[86]** Monsieur Sauriol, ceci étant dit, il fallait  
25 contribuer, exact?

1 R. C'était la façon de faire.

2 Q. **[87]** Est-ce qu'il y a des municipalités avec qui  
3 vous avez fait affaire que, malgré les changements  
4 législatifs de deux mille deux (2002), ça n'a pas  
5 changé grand-chose parce que les conseils  
6 municipaux ont continué à donner aux firmes amies,  
7 aux firmes contributrices, peu importe la loi?

8 R. Je dirais que ça dépend des... Les petites villes,  
9 je pense, ça n'aurait pas changé grand-chose, parce  
10 que ce qu'ils ont fait, premièrement ça dépend de  
11 la nature des contrats puis s'il y en a beaucoup ou  
12 pas, puis c'est quoi l'ampleur. Et souvent  
13 c'était... En fait, la Ville pour, si on veut, pour  
14 contourner la loi, mettait en place des critères de  
15 sélection qui étaient très, très stricts. Alors,  
16 comme j'expliquais aux enquêteurs, tu dis : « Bien,  
17 écoute, il faut que tu aies fait trois projets dans  
18 la ville sinon tu ne peux pas soumissionner. »  
19 Donc, si une nouvelle entreprise décide de vouloir  
20 travailler dans cette ville-là, si elle n'a pas  
21 réalisé trois projets dans la ville, bien,  
22 automatiquement, elle n'en a pas, donc ça vient de  
23 tout de suite donner la réponse, là. Si tu n'es pas  
24 dans la ville, tu n'es pas là.

25 Q. **[88]** Donc, par exemple, pour un contrat pour les

1           contrats d'en bas de vingt-cinq mille dollars  
2           (25 000 \$), c'est de gré à gré, donc on donne à qui  
3           on veut?

4           R. C'est exact.

5           Q. **[89]** Est-ce que c'est quelque chose qui est, le  
6           fractionnement des contrats, est-ce que c'est une  
7           pratique qui est courante, justement pour  
8           contourner la loi?

9           R. C'est une pratique qu'on a vue, mais je vous dirais  
10          que ce n'est pas une pratique courante.

11          Q. **[90]** C'est une pratique que vous avez vue.

12          R. On l'a vue, mais ce n'est pas courant.

13          Q. **[91]** Parfait. Au niveau des appels d'offres sur  
14          invitation, c'est-à-dire dans un premier temps la  
15          Municipalité peut décider d'inviter qui elle veut?

16          R. Exact.

17          Q. **[92]** Donc, pour les contrats entre vingt-cinq mille  
18          (25 000) et cent mille (100 000), donc si vous êtes  
19          bien positionné, c'est évident que vous allez être  
20          invité?

21          R. Bien, si l'entreprise fait affaire dans ce marché-  
22          là, c'est sûr qu'on va les inviter, oui.

23          Q. **[93]** Parfait. Et pour les appels d'offres en haut  
24          de cent mille (100 000), bien, c'est le système à  
25          deux enveloppes. Donc, dans un premier temps il

1           faut vous qualifier. C'est ce que vous nous dites,  
2           c'est-à-dire de mettre des conditions tellement  
3           restrictives... Monsieur Cadotte, de chez Lavalin,  
4           nous disait Lavalin bâtit des ponts partout au  
5           monde, sauf à Laval. C'est... Est-ce que c'est...

6           R. Vous avez... Vous avez raison.

7           Q. **[94]** Bien, c'est peut-être lui qui avait raison,  
8           là.

9           R. Non non mais il a raison, puis c'est... C'est  
10          pareil pour nous, là. Il y a des villes où on  
11          travaillait avant, on était très, très bon, puis  
12          tout à coup il y a une élection, puis tout à coup  
13          on n'est plus bon puis on n'en fait plus. Alors...

14          Q. **[95]** Parce qu'on va changer les systèmes...

15          R. Bien, parce que... Parce qu'on a décidé qu'on ne  
16          voulait plus nous voir là.

17          (10:04:00)

18          M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

19          Q. **[96]** Là, à ce moment-là, ça ne peut pas être par le  
20          critère d'avoir déjà fait des contrats dans la  
21          ville, vu que vous en avez déjà fait, des contrats  
22          dans la ville. C'est par la manipulation des  
23          membres du comité de sélection?

24          R. Bien, c'est sûr qu'il faut que les gens... Bien,  
25          vous avez raison. Vous avez raison, c'est comme,



1 « lui il ne passera pas ».

2 Q. [97] Parce que le critère d'avoir déjà fait des  
3 contrats, si vous étiez là avant, vous en avez déjà  
4 fait.

5 R. Bien là, ils vont inventer un nouveau critère, là.  
6 Je ne le sais pas. Mais c'est sûr que si ça arrive,  
7 si une chose comme ça se produit, c'est certain que  
8 le comité de sélection est biaisé.

9 Me DENIS GALLANT :

10 Q. [98] Au niveau... Alors, au niveau du municipal,  
11 puis je vais revenir au financement ou au mode de  
12 financement, vous avez parlé du provincial, c'est  
13 essentiellement des chèques, et nous on rembourse  
14 employés et autres, ceux qui ont fait les chèques.  
15 On rembourse les prête-noms.

16 R. On rembourse.

17 Q. [99] On rembourse le prête-nom...

18 R. Juste...

19 Q. [100] Oui?

20 R. Peut-être une petite nuance. Quelques personnes ont  
21 pu être remboursées sur des comptes de dépenses.

22 Q. [101] Oui oui. Ce n'était pas la tendance, ça.

23 R. Ce n'était pas la tendance.

24 Q. [102] C'est ce que j'ai bien compris de votre  
25 témoignage.

1 R. Exact. Exact.

2 Q. **[103]** Bon. Au municipal, et je vais vous demander,  
3 là, j'irai probablement dans certaines villes plus  
4 en détail, là, mais je vous dirais la tendance, là,  
5 est-ce que ce sont des chèques, ou est-ce que c'est  
6 de l'argent comptant? Qu'est-ce qui est privilégié?

7 R. Bien, ça a été pratiquement... À part des petites  
8 villes, là, à ma connaissance, ce n'est que du  
9 comptant.

10 Q. **[104]** Est-ce que le comptant s'explique parce que  
11 c'est problématique d'obtenir des prête-noms?  
12 Montréal je veux bien, Laval je veux bien, parce  
13 que vous avez probablement des employés, beaucoup  
14 d'employés qui y travaillent... qui y demeurent,  
15 plutôt, mais dans une autre municipalité que... St-  
16 X, par exemple, pas sûr que vous ayez des employés  
17 là, ou des personnes que vous connaissez là.

18 R. Pour nous c'était plus simple de fonctionner par  
19 argent comptant. C'était la façon qui était la plus  
20 simple.

21 Q. **[105]** Parfait. Et comment ça fonctionne? Parce que  
22 là vous avez parlé tantôt de votre système, là,  
23 c'est-à-dire il y a un besoin, il y a un de vos  
24 cadres, généralement, là, ce n'est pas un employé,  
25 j'évoquais monsieur Duplessis tantôt, un cadre de

1 l'entreprise dit, « J'ai une demande du parti  
2 politique municipal un tel, on me demande de  
3 contribuer pour l'élection, par exemple de deux  
4 mille cinq (2005), à la hauteur de quinze mille  
5 dollars (15 000 \$) », par hypothèse, on verra  
6 des... tantôt on ira plus en détail, Monsieur  
7 Sauriol. Mais, par hypothèse, et vous dites  
8 maintenant, parfait, et là j'imagine que votre  
9 troisième personne, celle qui s'occupait d'obtenir  
10 des chèques, n'est plus dans le décor.

11 R. Pas du tout.

12 Q. **[106]** Là c'est entre vous, celui qui vous le  
13 demande?

14 R. Exact.

15 Q. **[107]** Et c'est vous le banquier, que j'appelle, là.  
16 Celui qui gère l'argent.

17 R. C'est une façon de décrire.

18 Q. **[108]** Parfait. Et ce que vous faites, c'est que  
19 vous remettez l'argent à celui qui vous a fait la  
20 demande, et cette personne-là va remettre ça au  
21 contributeur, ou vous vous en occupez  
22 personnellement?

23 R. Disons que j'en ai fait un peu, mais  
24 principalement, c'est ce que vous avez décrit.

25 Q. **[109]** On parlera longuement de monsieur Trépanier

1 tantôt, j'imagine que monsieur Trépanier, comme  
2 vous aviez un plus grand lien avec lui,  
3 généralement c'est vous qui lui apportiez l'argent,  
4 à monsieur Trépanier?

5 R. Disons que, oui. C'est lui qui... En fait, c'est  
6 lui qui... il m'appelait, moi.

7 Q. **[110]** Parfait. Alors, et essentiellement, fausse  
8 facturation, uniquement fausse facturation pour  
9 faire ces contributions-là.

10 R. Oui.

11 Q. **[111]** Excellent. Je vais... Ce que je vais faire,  
12 c'est que je vais commencer différents...  
13 D'habitude je commence avec Montréal, là je vais  
14 faire...

15 R. Laval?

16 Q. **[112]** Je vais varier. Non, Laval j'en ai parlé  
17 hier, je n'en parlerai pas. Je vais commencer avec  
18 Longueuil. Peut-être juste nous décrire, là, parce  
19 que vous étiez présents à Longueuil?

20 R. Oui.

21 Q. **[113]** Et...

22 R. Bien, comme j'ai expliqué, dans ma carrière j'ai  
23 développé la Montérégie, donc j'ai été impliqué à  
24 Longueuil, quand même, je dirais jusqu'en quatre-  
25 vingt-dix-huit (98), là, j'étais pas mal impliqué.

1 J'ai été président de la Chambre de commerce de la  
2 rive sud, donc j'avais quand même un bon réseau là-  
3 bas. Alors donc, à Longueuil, de mémoire, en  
4 quatre-vingt-dix-huit (98), nous avons été  
5 sollicités pour la campagne électorale du maire de  
6 Longueuil...

7 Q. **[114]** Qui?

8 R. ... à l'époque, qui était...

9 Q. **[115]** Qui était qui?

10 R. Claude Gladu. Donc, l'organisateur de monsieur  
11 Gladu était monsieur Serge Sévigny... Non, je ne  
12 suis pas sûr que c'est Serge Sévigny, je ne veux  
13 pas faire d'impair, là. Je pense que c'est lui mais  
14 je ne suis pas certain. C'était soit André  
15 Létourneau ou Serge Sévigny. Il y a deux noms, là,  
16 de toute façon à Longueuil qui ont été...

17 Q. **[116]** Oui, ça c'est important les noms, vous ferez  
18 une vérification plus tard...

19 R. Il y deux noms.

20 Q. **[117]** ... on y reviendra, là.

21 R. Oui. Parce qu'il y a une époque avec monsieur  
22 Sévigny puis il y a eu une époque avec monsieur  
23 Létourneau puis là je ne voudrais pas les mélanger.  
24 Mais les deux, essentiellement, étaient des  
25 organisateurs politiques. Et c'est ces gens-là qui

1 nous sollicitaient, alors...

2 Q. **[118]** Là on est en quatre-vingt-dix-huit (98)...

3 R. En quatre-vingt-dix-huit (98).

4 Q. **[119]** ... on est quatre ans avant la Loi 106.

5 R. Oui.

6 Q. **[120]** Donc, c'est vraiment, là...

7 R. Des sollicitations pour le parti. On a une place  
8 d'affaires à Longueuil, on vient d'acheter la  
9 compagnie Soprin, on est Dessau-Soprin, on a tout  
10 près de cinq cents... quatre cent cinquante (450)  
11 personnes peut-être, à Longueuil, donc on se fait  
12 solliciter par le parti pour dire : « Bon, écoutez,  
13 voulez-vous contribuer, on aimerait ça vous  
14 avoir », pa pa pa. La fin de l'histoire c'est qu'on  
15 a participé au financement de la campagne de  
16 quatre-vingt-dix-huit (98). De l'ordre d'un  
17 montant... là je vais vous donner... tous les  
18 chiffres que je vais vous donner, je vais vous les  
19 donner à peu près parce que je n'ai pas... t'sais,  
20 on n'a pas gardé le registre de ça, là, mais c'est  
21 des ordres de grandeur...

22 Q. **[121]** Sauf que c'est de votre connaissance  
23 personnelle...

24 R. Oui, oui. C'est plausible, là. C'est des chiffres  
25 plausibles, là. Alors, je dirais, à peu près vingt-

1           cinq mille (25 000) pour la campagne de quatre-  
2           vingt-dix-huit (98), à Longueuil.

3           Q. **[122]** Quelles sont les firmes présentent à  
4           Longueuil, à ce moment-là, à votre souvenir, les  
5           firmes de génie-conseil?

6           R. J'aimerais mieux vous dire ceux qui étaient là dans  
7           les dix (10) dernières années...

8           Q. **[123]** Parfait.

9           R. ... j'aurais de la misère à vous dire...

10          Q. **[124]** On y reviendra. Plus de misère en quatre-  
11          vingt-dix-huit (98). Mais vous êtes nouvellement là  
12          avec l'achat de Soprin?

13          R. Exact.

14          Q. **[125]** Parfait.

15          R. Oui. Et puis, après ça, deux mille un (2001), il y  
16          a eu la campagne électorale...

17          Q. **[126]** Et ça va être payé sous quelle forme?

18          R. En argent comptant.

19          Q. **[127]** En argent comptant.

20          R. Remis à l'organisateur, monsieur Sévigny ou  
21          monsieur... monsieur Létourneau.

22          Q. **[128]** À votre souvenir personnel, qui a remis cette  
23          somme d'argent là?

24          R. Je pense que ça pouvait être moi, mais je ne suis

1 pas certain.

2 Q. **[129]** Mais il y a des bonnes chances que ce soit  
3 vous?

4 R. Moi ou un collègue. Mais ça peut être moi.

5 Q. **[130]** O.K.

6 (10:10:35)

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Maître Gallant, n'avez-vous pas demandé quelles  
9 étaient les firmes présentes à ce moment-là?

10 Me DENIS GALLANT :

11 Oui, c'est ce qu'il... il a répondu qu'en quatre-  
12 vingt-dix-huit (98)...

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Il ne le sait pas mais qu'il aimerait mieux  
15 répondre sur les dix (10) dernières années.

16 Me DENIS GALLANT :

17 Oui, mais « mèque » j'arrive dans les dix (10)  
18 dernières années, je vais en traiter.

19 R. C'est parce que je ne veux pas vous donner...

20 Me DENIS GALLANT :

21 Je suis un homme d'une seule chose à la fois,  
22 Madame.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Je comprends mais c'est parce qu'il y avait une  
25 question qui était laissée en suspens.



1 Me DENIS GALLANT :

2 Je revenais avec la question. Inquiétez-vous pas.

3 Q. **[131]** Alors, parfait. Alors, quatre-vingt-dix-huit  
4 (98).

5 R. Oui.

6 Q. **[132]** Parfait.

7 R. Après ça il y a eu l'élection de deux mille un  
8 (2001). En deux mille un (2001), il y a eu la... de  
9 mémoire, la fusion, là, c'est la fusion des Villes  
10 de Longueuil. Et, à ce moment-là, c'est... là je  
11 suis certain, c'est André Létourneau qui était  
12 l'organisateur pour le maire Jacques Olivier.  
13 Alors, à ce moment-là, on a été sollicités encore  
14 pour la campagne électorale de monsieur Olivier et  
15 on a remis de l'argent comptant. Encore là, je  
16 dirais à peu près dans les mêmes eaux, là, à peu  
17 près les mêmes montant.

18 Q. **[133]** O.K.

19 R. En argent comptant.

20 Q. **[134]** Mais c'est le même organisateur?

21 R. Bien, là, c'est ça que... lui, je suis sûr que...  
22 lui, c'est André Létourneau. L'autre avant, je  
23 n'étais pas sûr si c'était Létourneau ou Sévigny.

24 Q. **[135]** Vous n'êtes pas sûr. À partir de deux mille

1 un (2001) maintenant, là ma question, est-ce que  
2 vous êtes en mesure de dire... là on est dans la  
3 décennie des années deux mille (2000), quelles sont  
4 les firmes présentes à Longueuil?

5 R. Oui, là, là, je peux vous dire qu'il y avait SNC-  
6 Lavalin, il y avait Cima, il y avait Genivar, il y  
7 avait SM, il y avait Dessau... Qui il y avait à  
8 part ça? Je pense que c'est les principales.

9 Q. **[136]** Êtes-vous en mesure de nous dire, puis votre  
10 connaissance personnelle, là, pas juste une  
11 impression, si vos collègues étaient également  
12 sollicités, vos collègues des autres firmes?

13 R. Je vais vous donner mon impression? Mon impression?

14 Q. **[137]** Allez-y.

15 R. Je pense que oui.

16 Q. **[138]** Parce que c'était la façon de faire avant  
17 deux mille deux (2002)?

18 R. Parce que, comme j'expliquais, tous les  
19 professionnels, incluant les ingénieurs-conseils,  
20 avaient été sollicités. C'était... c'était comme ça  
21 que ça fonctionnait.

22 Q. **[139]** Parfait. Va arriver deux mille deux (2002),  
23 va arriver le changement de loi, va arriver les  
24 différents systèmes en fonction, là, de la valeur  
25 totale du contrat, avec la Loi 106. Est-ce que les

1 choses vont changer à Longueuil?

2 R. Bien, avec l'arrivée de la Loi 106, en deux mille  
3 deux (2002), là, moi, je ne suis plus vraiment  
4 proche des opérations, je ne suis pas capable de  
5 vous dire les dates exactes, là, deux mille deux  
6 (2002), deux mille trois (2003), deux mille quatre  
7 (2004), mais je sais qu'il s'est mis un système en  
8 place, à Longueuil, un peu du même type que ce qui  
9 se faisait à Montréal. Notre personne, nous,  
10 responsable là-bas, était en contact... en fait,  
11 « était en contact », recevait des directives de  
12 l'organisateur.

13 Q. **[140]** Qui était un genre monsieur Trépanier mais  
14 pour Longueuil, c'est ça?

15 R. Qui était probablement monsieur Sévigny ou monsieur  
16 Létourneau. Un ou l'autre, là, tu sais, ça dépend  
17 de... parce qu'ils se sont chevauchés, là, ça fait  
18 que c'est un ou l'autre qui faisait ça. Alors, les  
19 directives venaient de ces gens-là pour dire :  
20 « Bien, écoutez, nous, on veut... »... parce qu'il  
21 faut comprendre, avant deux mille deux (2002),  
22 l' élu choisissait son entreprise puis, après deux  
23 mille deux (2002), bien, il a dit : « Regarde, on  
24 va mettre en place quelque chose qui va faire qu'on  
25 va continuer à choisir l'entreprise », puis ça a

1 créé un système de collusion. C'est ça que ça a  
2 fait.

3 Q. **[141]** Et c'est pour ça que je vous posais la  
4 question tantôt. Les firmes que vous avez  
5 mentionnées, qui étaient présentes à Longueuil,  
6 faisaient partie de ce système de collusion?

7 R. Bien, j'en ai peut-être oublié, là, mais toutes les  
8 firmes qui travaillaient à Longueuil faisaient  
9 partie du système de collusion.

10 Q. **[142]** Vous allez être d'accord avec moi, on va  
11 transposer le modèle dans les autres municipalités,  
12 s'il y a un système de collusion c'est pour toutes  
13 les firmes, soit... participent sinon le système va  
14 s'écrouler, c'est exact ça?

15 R. C'est exact.

16 Q. **[143]** Donc, ce qui veut dire, c'est que la firme va  
17 être choisie...

18 R. La firme est choisie par... là je ne connais pas  
19 les détails de Longueuil, mais ma compréhension,  
20 c'est que la firme est choisie, soit projet par  
21 projet ou soit il y a des indications ou des  
22 directions qui sont données sur une façon de  
23 partager les projets en fonction des expériences,  
24 en fonction de la taille des firmes, et caetera, et  
25 caetera, et puis après ça, bien, il y a une

1 commande qui est passée et je pense que cette  
2 commande-là, dans le cas de Longueuil, passait par  
3 les individus que je vous ai mentionnés. La  
4 personne chez nous, qui était responsable du  
5 territoire, lui, rencontrait ces intervenants-là,  
6 puis à ce moment-là, il se faisait dire: « Voici  
7 tel projet, on va vous »...

8 (10:15:07)

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Q. **[144]** Qui était cette personne, chez vous, qui  
11 faisait justement, prenait justement ces contacts  
12 avec monsieur Sévigny?

13 R. Nous, c'était un vice-président...

14 Q. **[145]** Ou Létourneau?

15 R. Bien, Létourneau ou Sévigny, un ou l'autre, là,  
16 bien chez nous, on avait un vice-président qui  
17 faisait le développement là-bas.

18 Me DENIS GALLANT :

19 Q. **[146]** Qui était qui?

20 R. Qui était Normand Fallu.

21 Q. **[147]** Normand Fallu?

22 R. Oui.

23 Q. **[148]** O.K. Donc, monsieur Fallu faisait... avait ce  
24 rôle-là?

25 R. Bien, il était VP... en fait, il était vice-

1 président développement sur la rive sud de  
2 Montréal, donc, il avait un rôle, effectivement, au  
3 niveau du suivi de ces opérations-là.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Q. [149] O.K. Mais comme c'était vous qui étiez... qui  
6 teniez les cordons de la bourse, si on veut  
7 s'exprimer ainsi, Normand Fallu vous contactait ou  
8 vous le disait quand il avait besoin d'argent pour  
9 remettre à Longueuil?

10 R. La différence de Longueuil est que... par rapport à  
11 Montréal, c'est qu'à Longueuil, on était... en  
12 fait, on était invité à financer le parti - je vais  
13 l'expliquer un petit peu, là - on était invité à  
14 financer le parti aux élections. Donc, on avait une  
15 commande importante aux élections pour financer le  
16 parti, comme j'expliquais, qui se faisait  
17 essentiellement, en argent comptant et à tous les  
18 ans, la Ville organisait un tournoi de golf de  
19 ville, auquel ils ajoutaient un petit volet de  
20 financement de partis politiques où à ce moment-là,  
21 tous les fournisseurs étaient invités et ça, ce  
22 montant-là, qu'on donnait, à ce moment-là, c'était  
23 cinq mille dollars (5 000 \$). Et c'était  
24 principalement par chèque que ce montant-là se  
25 donnait. C'est pour ça que tout à l'heure, je

1 disais un gros pourcentage est en argent comptant,  
2 un petit pourcentage est fait en chèque, mais dans  
3 le cas de Longueuil, c'était comme ça. Donc, il n'y  
4 avait pas de pression de financement à Longueuil  
5 comme il y avait ailleurs.

6 Q. **[150]** Mais vous avez expliqué tantôt que c'était à  
7 peu près le même système qui existait à Longueuil  
8 qu'à Montréal, alors est-ce que je comprends qu'il  
9 y avait une quote-part qui allait aussi ou qui  
10 était perçue également par l'organisateur à  
11 Longueuil?

12 R. Non. Non. C'était du... en fait, comme j'explique,  
13 eux, c'était du financement politique aux  
14 élections, après ça, un tournoi annuel et c'était  
15 tout.

16 Me DENIS GALLANT :

17 Q. **[151]** Est-ce que je comprends, effectivement, la  
18 grande différence de Montréal qu'on verra tantôt où  
19 est-ce qu'il va y avoir un financement qui va être  
20 systémique, là, ce que vous nous dites, c'est qu'à  
21 Longueuil, c'est en prévision des élections...

22 R. Oui.

23 Q. **[152]** ... c'est demandé par les organisateurs, cet  
24 argent-là va être donné de façon... en liquide...

25 R. Sauf entre les élections...

1 Q. **[153]** Non, mais je vais me limiter aux élections,  
2 puis dans le fond, ce que je comprends de votre  
3 témoignage, c'est comme si la loi 106 n'avait pas  
4 existé, on revient aux bonnes vieilles méthodes,  
5 c'est-à-dire tu finances et Dessau peut espérer  
6 avoir des contrats dans la Ville. Tu ne finances  
7 pas, ça arrête.

8 R. Si tu ne finances pas, ça arrête, effectivement,  
9 vous avez raison.

10 Q. **[154]** C'est beau. Parce que je verrai avec vous,  
11 là, d'autres municipalités où est-ce que ça a  
12 arrêté à un moment donné. Je vais continuer à  
13 Longueuil. Donc, on est à l'élection de deux mille  
14 un (2001)?

15 R. Oui.

16 Q. **[155]** Le montant va être donné... est-ce que je  
17 comprends que c'est un montant de vingt-cinq mille  
18 (25 000 \$)?

19 R. Je pense que c'est de l'ordre de vingt-cinq mille  
20 (25 000 \$).

21 Q. **[156]** De vingt-cinq mille (25 000 \$) et ensuite de  
22 ça, quand vous nous dites c'est... on finance pour  
23 les élections, donc, j'imagine, avant deux mille  
24 quatre (2004) ou début deux mille cinq (2005) on va  
25 vous demander pour contribuer pour l'élection de



1           deux mille cinq (2005), c'est exact?

2           R. Tout à fait.

3           Q. **[157]** Est-ce que ça a été fait?

4           R. Oui.

5           Q. **[158]** Et ça a été fait de quelle manière?

6           R. Ça a été fait en argent comptant.

7           Q. **[159]** Pour un montant de combien?

8           R. Je dirais pour un montant de la même ampleur.

9           Q. **[160]** Vingt-cinq mille (25 000 \$)?

10          R. Vingt-cinq (25), trente mille (30 000 \$).

11          Q. **[161]** Et ça a été remis à qui?

12          R. Je crois que ça a dû être remis à monsieur Sévigny.

13          Q. **[162]** Et deux mille cinq (2005), c'était pour  
14          financer quelle équipe? C'était pour financer q...

15          R. Bien là, il y avait eu un changement, là, il faut  
16          comprendre que monsieur Olivier avait quitté la  
17          politique à la fin de son premier mandat et à ce  
18          moment-là, c'était monsieur Gladu qui se présentait  
19          comme maire en deux mille cinq (2005).

20          Q. **[163]** Donc, monsieur Gladu, ensuite, il y a eu  
21          monsieur Olivier pour deux mille un (2001), puis  
22          après ça, retour à monsieur Gladu?

23          R. Exact.

24          Q. **[164]** Parfait.

25          R. Exact. Toujours le même parti.

1 Q. **[165]** Toujours le même parti puis toujours on a  
2 continué, les firmes que vous avez nommées tantôt  
3 ont continué à avoir des contrats à Longueuil? Il  
4 n'y a pas eu de changement?

5 R. Exact.

6 Q. **[166]** Deux mille neuf (2009)?

7 R. Deux mille neuf (2009)...

8 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

9 Q. **[167]** Est-ce qu'il y a déjà eu des tensions entre  
10 les firmes collusionnaires, entre elles, à l'effet  
11 que bon, « Moi, j'en prendrais plus de contrats que  
12 ce que vous m'accordez »?

13 R. Il n'y avait pas vraiment de tension parce que le  
14 partage était fait un peu comme ça se faisait... Si  
15 on revient avant deux mille deux (2002), là, le  
16 maire de Laval est assis dans son bureau puis il  
17 décide à qui il donne le contrat. Puis c'est légal.  
18 Si on arrive après deux mille deux (2002), là,  
19 c'est un peu le maire de Longueuil ou le comité  
20 exécutif, là, disons ça comme ça, qui décide encore  
21 comment ils donnent les contrats. Ça fait que pour  
22 nous, on a embarqué dans un système collusionnaire,  
23 mais à la fin de la journée, on recevait les ordres  
24 de la même personne qu'on avait avant. C'est un peu  
25 comme ça.

1 Q. **[168]** Donc, le fait qu'il n'y a pas eu de tension,  
2 c'était parce que la culture du côté  
3 discrétionnaire d'avant deux mille deux (2002)...

4 R. Exact.

5 Q. **[169]** ... ou dans les faits, vous vous faites dire  
6 par les élus: « Voici combien de contrats vous  
7 allez avoir » est reproduite... elle continuait à  
8 se reproduire normalement dans un système de  
9 collusion, mais où on sait qu'on est contre la loi,  
10 mais par ailleurs...

11 R. On se fait dire le patron que c'est comme ça.

12 Q. **[170]** Que c'est comme ça...

13 R. C'est pour ça que ça n'a pas créé de tension entre  
14 les firmes parce qu'avant, c'était comme après,  
15 sauf qu'après c'était illégal, c'était un système  
16 de collusion, mais les ordres passaient par le même  
17 canal.

18 Q. **[171]** Donc, vous avez l'impression que, après deux  
19 mille deux (2002), que vous dites que vous  
20 travaillez avec monsieur Létourneau ou monsieur  
21 Sévigny, mais ces messieurs Létourneau et Sévigny  
22 prennent leurs ordres du maire?

23 R. Je dirais, moi, comité exécutif ou maire. Parce que  
24 c'est clair que ces gens-là n'ont pas le pouvoir, à  
25 mon avis, de... quand je dis « ces gens-là » je

1 parle des gens qui sont les organisateurs, de faire  
2 ça s'ils n'ont pas l'aval du comité exécutif ou la  
3 personne responsable.

4 (10:21:02)

5 Me DENIS GALLANT :

6 Q. **[172]** Mais, Monsieur Sauriol, c'est-à-dire, on  
7 regardera plus tard quand on va faire le tour de  
8 vos agendas électroniques, écoutez, il y a des  
9 invitations dans les loges, la loge de Dessau-  
10 Soprin, il y a des billets de série qui sont  
11 envoyés, puis ce n'est pas envoyé à ces personnes-  
12 là, c'est envoyé aux élus.

13 R. Oui.

14 Q. **[173]** Vous êtes d'accord avec moi? Monsieur Gladu,  
15 vous l'invitez dans la loge de Dessau. Vous faites  
16 attention à ces gens-là. Puis ce que je comprends,  
17 c'est qu'ils ne paient pas grand-chose.

18 R. Vous avez raison, c'est ce que je dis. Avant deux  
19 mille deux (2002) puis après deux mille deux  
20 (2002), c'est pareil.

21 Q. **[174]** Ça n'a pas lâché.

22 R. Vous avez raison.

23 Q. **[175]** Puis ce qui a fait lâcher les choses, c'est  
24 probablement les enquêtes journalistiques puis les  
25 enquêtes de police, puis l'horizon d'une commission

1 d'enquête, je ne me trompe pas?

2 R. Vous avez raison.

3 Q. **[176]** Parfait. Deux mille neuf (2009)?

4 R. Bien, deux mille neuf (2009), je ne sais pas, parce  
5 que, là...

6 Q. **[177]** Vous êtes moins là?

7 R. Je suis moins là. Honnêtement, je ne pourrais pas  
8 répondre.

9 Q. **[178]** Vous n'êtes plus là. O.K. Ça fait que, ça,  
10 c'est le modèle, ça, c'est le modèle Longueuil.

11 R. Oui.

12 Q. **[179]** Je vais vous montrer un tableau qui est  
13 intéressant, puis je vais vous demander de  
14 commenter. Nos analystes ont fait un tableau pour  
15 la Ville de Blainville, qui est à l'onglet 15,  
16 Madame Morin. Et on va regarder le tableau  
17 ensemble, puis j'aurai des petites questions à vous  
18 poser sur Blainville.

19 R. C'est très révélateur.

20 Q. **[180]** Effectivement. Alors, si je regarde le  
21 tableau, si je regarde le tableau qui vaut la peine  
22 de commenter, c'est-à-dire ce sont des... Alors que  
23 la présence de cinq firmes de génie-conseil  
24 auxquelles on a octroyé plus de quatre-vingt-dix  
25 pour cent (90 %) des contrats en ce domaine durant

1 la période couverte, donc de deux mille deux (2002)  
2 à deux mille onze (2011). Et si vous regardez dans  
3 les cinq firmes présentes à Blainville, nous avons  
4 Dessau, Tecsalt, CIMA+, BPR-Triax et Roche. Et on  
5 voit pour deux mille deux (2002), deux mille trois  
6 (2003), deux mille quatre (2004), deux mille cinq  
7 (2005) et deux mille six (2006), on voit que Dessau  
8 a des contrats, donc de l'ordre, de plus de neuf  
9 cent mille (900 000 \$) en deux mille deux (2002);  
10 au-delà de un million (1 M\$) en deux mille trois  
11 (2003); on revient à six cent soixante mille sept  
12 cent soixante-dix-huit (660 778 \$) en deux mille  
13 quatre (2004); on remonte à un million sept cent  
14 trente-trois (1 733 000 \$) en deux mille cinq  
15 (2005); et on va baisser en deux mille six (2006) à  
16 deux mille cinq cent... deux mille cinq, cent  
17 cinquante-sept (205 157 \$). Puis l'autre, on va  
18 voir que des nouvelles firmes vont arriver,  
19 notamment BPR-Triax et Roche qui n'avaient rien  
20 entre deux mille deux (2002) et... deux mille deux  
21 (2002), deux mille trois (2003), deux mille quatre  
22 (2004), deux mille cinq (2005), là, zéro pour ces  
23 deux firmes-là. Et à partir de deux mille sept  
24 (2007), zéro pour Dessau. Puis Tecsalt qui va se  
25 maintenir un peu. Puis CIMA+ qui, lui, va demeurer

1 de deux mille deux (2002) à deux mille onze (2011)  
2 en constante à chaque année. Ce tableau est  
3 révélateur dans quel sens? Est-ce qu'il y a quelque  
4 chose à dire par rapport à l'engagement de Dessau à  
5 la Ville de Blainville?

6 R. Oui. En fait, Dessau était à la Ville de Blainville  
7 depuis... je dirais depuis le début des années  
8 quatre-vingt-dix (90). Alors, on a réalisé  
9 énormément de projets avec la Ville. C'est une  
10 ville qui s'est beaucoup, beaucoup développée.  
11 Donc, on a toujours été très, très proche, si on  
12 veut, de cette ville-là. Ce n'est pas loin non plus  
13 de notre siège social. Alors donc, qu'est-ce qu'on  
14 voit dans les chiffres, ce que les chiffres disent  
15 en réalité, c'est qu'il y a eu un changement à la  
16 mairie de la Ville de Blainville. Nous, on  
17 travaillait avec une équipe qui était... En fait,  
18 il y avait l'équipe de monsieur Gingras qui a été  
19 remplacé, parce que...

20 Q. **[181]** C'est qui Gingras?

21 R. Monsieur Pierre Gingras qui avait été maire  
22 jusqu'à, je crois, jusqu'à deux mille cinq (2005).  
23 Je ne sais pas si l'élection est en deux mille cinq  
24 (2005) ou deux mille six (2006).

25 Q. **[182]** Probablement en deux mille cinq (2005). Ils

1 ont commencé à être à date fixe là.

2 R. Oui, en deux mille cinq (2005). Puis, ça, c'est un  
3 reliquat, si on veut, de nos projets qui se sont  
4 finis peut-être deux cent cinq mille (205 000 \$).  
5 Mais en réalité, nos projets ont cessé d'être  
6 octroyés en deux mille cinq (2005). Puis, ça,  
7 probablement de deux mille six (2006), c'est les  
8 projets qu'on a terminés. Donc, monsieur Gingras,  
9 bien, en fait, on a toujours été impliqué avec lui  
10 au niveau de ses campagnes électorales. Il  
11 sollicitait l'entreprise via Serge Duplessis chez  
12 nous. Et puis dans ce cas-là, je veux quand même le  
13 souligner, parce que j'ai fait la vérification, ça  
14 a été un financement qu'on me dit modeste et par  
15 chèques. Donc, juste ce cas-là, c'est une rareté,  
16 mais je veux quand même le dire que, dans le cas de  
17 Blainville, ça a été un financement par chèques. Et  
18 puis qu'est-ce qui est arrivé, c'est que, bon, le  
19 candidat qui avait pris la succession de monsieur  
20 Gingras s'est fait battre aux élections. Et puis,  
21 bien, vous voyez le résultat. Donc, on n'était  
22 pas...

23 Q. **[183]** Est-ce qu'on vous a sollicité? Comment ça a  
24 fonctionné?

25 R. Non, l'autre parti n'avait pas... Non, on n'a pas



1           été sollicité par le nouveau parti en place.

2           Q. **[184]** Vous n'étiez juste pas dans les plans?

3           R. On n'était plus là. Donc, politiquement, on s'est  
4           fait sortir, on s'est fait sortir de la Ville. On a  
5           perdu nos contrats.

6           Q. **[185]** Mais j'ai de la misère à comprendre. Est-ce  
7           qu'à un moment donné, quand vous dites « on n'était  
8           juste plus là », on est après la Loi 106, on est  
9           pas mal après la Loi 106, on est quatre ans plus  
10          tard, en deux mille six (2006), j'imagine que ce  
11          n'est pas long d'avoir un contrat de services  
12          professionnels en haut de cent mille dollars  
13          (100 000 \$). J'imagine qu'il y avait des appels  
14          d'offres publics. Qu'est-ce qui est arrivé?

15          R. Bien, je pense que monsieur Lachance l'a bien  
16          décrit. Je pense que lorsque le comité de sélection  
17          est biaisé, bien, nous, on ne faisait pas les notes  
18          techniques.

19          Q. **[186]** Mais, ma question est plus précise que ça. Je  
20          le comprends là, ça aurait été une sous-question  
21          là.

22          R. O.K.

23          Q. **[187]** Mais, est-ce que Dessau a continué en deux  
24          mille six (2006), malgré une nouvelle équipe à la  
25          mairie de Blainville, à postuler sur des contrats

1           qui sont ouverts?

2           R. Je pense que oui. Je pense que oui, mais la porte  
3           était fermée.

4           Q. **[188]** O.K. Et la porte maintenant est restée chez  
5           CIMA. CIMA est restée là, BPR et Roche.

6           R. Je ne peux pas vous dire en deux mille dix (2010),  
7           deux mille douze (2012), deux mille... je ne peux  
8           pas vous dire en deux mille treize (2013) qu'est-ce  
9           qui se passe parce qu'honnêtement ce n'est pas un  
10          marché que je suis là, je ne le suis pas là. Je ne  
11          sais pas qu'est-ce que c'est aujourd'hui, mais,  
12          moi, je me souviens de cet épisode-là là où du jour  
13          au lendemain on a cessé complètement d'avoir des  
14          contrats. Ça, je me souviens de ça.

15          Q. **[189]** Est-ce qu'à un moment donné, à un moment  
16          donné, pour aller sur la Rive-Nord et essayer de  
17          développer des nouveaux marchés, Dessau aurait  
18          engagé un dénommé Gilles Cloutier pour faire du  
19          démarchage, pour faire... pour vous ouvrir peut-  
20          être des nouveaux marchés?

21          R. Oui. En fait, quand c'est arrivé cette... en fait,  
22          cette malchance-là ou cette élection-là, si on  
23          veut, quand c'est arrivé, nos gens de développement  
24          nous ont dit « bien, écoute, peut-être qu'on  
25          devrait engager monsieur Cloutier » qui, lui, était

1 très proche du nouveau maire qui était élu et il  
2 aurait peut-être été capable là de nous faire  
3 revenir, si on veut, dans le marché. Donc, on a  
4 fait une entente contractuelle avec monsieur...  
5 monsieur Cloutier.

6 Q. **[190]** Quand ça à peu près?

7 R. Je pense que ça a été fait, je dirais à l'hiver  
8 deux mille six (2006), mais je ne suis pas certain,  
9 une entente qu'on a faite sur une base de...

10 Q. **[191]** Une élection là.

11 R. Après l'élection.

12 Q. **[192]** Partez de la prémisse qu'il y a une élection  
13 en novembre deux mille cinq (2005).

14 R. Après l'élection, oui. Bien, c'est après  
15 l'élection.

16 Q. **[193]** O.K. Donc, l'hiver deux mille six (2006)  
17 serait...

18 R. Je dirais que ça fait... ça fait du sens, oui. Il y  
19 a-tu eu une élection provinciale en deux mille six  
20 (2006) ou c'est en deux mille sept (2007)?

21 Q. **[194]** Deux mille sept (2007).

22 R. Deux mille sept (2007). Peut-être plus tard, je  
23 dirais peut-être plus tard, ça, c'est plus tard, je  
24 dirais, qu'on l'a fait. Peut-être en fin deux mille  
25 six (2006), pas début deux mille six (2006).

1 Q. **[195]** Et monsieur Cloutier.

2 R. Et monsieur Cloutier, bien en fait, bon, lui, il  
3 avait quitté son entreprise. Il était... bien, je  
4 pense qu'il était à son compte là. Et puis on a  
5 fait une entente avec lui de représentations et  
6 puis ça a duré six mois puis, pour nous, ça n'a pas  
7 été un succès.

8 Q. **[196]** O.K. Je vais vous amener dans une ville  
9 comme...

10 LA GREFFIÈRE :

11 Est-ce que vous le produisez?

12 Me DENIS GALLANT :

13 Oui, je vais produire le tableau, donc...

14 LA GREFFIÈRE :

15 Rien que le tableau?

16 Me DENIS GALLANT :

17 Oui.

18 (10:29:35)

19

20 55P-580 : Contrats octroyés en génie-conseil à  
21 Blainville entre 2002 et 2011

22

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Excusez-moi, Maître.

25 DISCUSSION HORS DOSSIER

1 Me DENIS GALLANT :

2 Q. **[197]** Je vais vous parler maintenant - on va  
3 revenir sur la Rive-Sud, mais on va aller plus dans  
4 l'Ouest, on va aller à Châteauguay. Est-ce qu'il y  
5 a quelque chose de particulier à Châteauguay et  
6 Dessau?

7 R. À Châteauguay, on avait été sollicité par le maire  
8 Sergio Pavone pour financer sa campagne. Et là je  
9 ne sais pas si c'était au début des années deux  
10 mille (2000), mais la première campagne qu'il a  
11 faite, on avait été sollicité via...

12 Q. **[198]** Monsieur Pavone va être là à peu près sur une  
13 période d'à peu près dix (10) ans là, c'est...

14 R. Je pense, on a été sollicité pour les deux  
15 campagnes.

16 Q. **[199]** Parfait.

17 R. Oui.

18 Q. **[200]** Alors, on a été sollicité par monsieur  
19 Charles Ghorayeb qui était l'organisateur de  
20 monsieur Pavone et puis, de mémoire, on a dû donner  
21 un montant de l'ordre de quinze à vingt mille (15-  
22 20 000 \$) pour les campagnes. Ce sont des  
23 financements de campagne électorale.

24 Q. **[201]** O.K. Monsieur Ghorayeb, c'est le monsieur  
25 dont vous avez parlé hier qui est un de vos

1            facilitateurs pour de l'argent comptant.

2            R. En fait, c'est le monsieur qu'on a connu dans le  
3            contexte de ça qui nous a après ça dit qu'il  
4            pouvait faire ça, effectivement.

5            Q. **[202]** Donc, vous l'avez connu. Et peut-être juste  
6            nous rappeler les dates dans lesquelles monsieur  
7            Ghorayeb vous a sollicité de l'argent pour la  
8            campagne de monsieur Pavone.

9            R. La première campagne.

10          Q. **[203]** La première campagne.

11          R. Oui. La première et la deuxième là, donc il nous a  
12          sollicité pour les campagnes.

13          Q. **[204]** O.K. Et ça, est-ce qu'on parle de deux mille  
14          un (2001) et de deux mille cinq (2005)?

15          R. Je pense que oui, mais c'est vraiment la première  
16          campagne, c'est sûr sûr sûr. Ça fait que là si  
17          c'est deux mille un (2001), c'est deux mille un  
18          (2001).

19          Q. **[205]** O.K. Je vais faire une petite vérification  
20          pour ne pas vous induire en erreur. J'ai  
21          probablement le renseignement ici.

22          R. Deux mille un (2001) ferait du sens, à mon avis.

23          Q. **[206]** Alors, moi, ce que je sais, c'est que  
24          monsieur Pavone a été... monsieur Pavone a été  
25          maire de la Ville de Châteauguay de mil neuf cent

1 quatre-vingt-dix-neuf (1999) à deux mille neuf  
2 (2009).

3 R. Bon.

4 Q. **[207]** Ce monsieur-là est chez Roche maintenant là.

5 R. Alors, c'est quatre-vingt-dix-neuf (99).

6 Q. **[208]** Quatre-vingt-dix-neuf (99). Et vous avez...  
7 vous avez payé à deux reprises.

8 R. Oui.

9 Q. **[209]** Parfait. Et quand vous dites « monsieur  
10 Ghorayeb va... », c'est un monsieur que vous avez  
11 connu dans le contexte...

12 R. Dans cette...

13 Q. **[210]** ... des élections de Châteauguay.

14 R. Exactement.

15 Q. **[211]** O.K. Et c'est un monsieur qui va vous... Qui  
16 va solliciter qui? Parce que c'est à partir de deux  
17 mille cinq (2005) là le tableau qu'on a déposé hier  
18 là, que vous...

19 R. Oui. Bien, écoutez...

20 Q. **[212]** ... commencez à faire de la fausse  
21 facturation.

22 R. ... je crois que c'est lui. C'est lui qui nous a  
23 offert ça.

24 Q. **[213]** Donc, ça veut dire que c'est à eux que vous  
25 faisiez de la fausse facturation là.

1 R. Si on le savait, nous?

2 Q. **[214]** Non, mais lui le savait, s'il vous a  
3 sollicité, c'est qu'il le savait, Monsieur Sauriol.

4 R. Ah! Bien, peut-être, oui.

5 Q. **[215]** Il y a de bonnes chances, surtout si vous lui  
6 amenez de l'argent comptant.

7 R. Bien oui.

8 Q. **[216]** C'est ce que j'appelle le secret de  
9 Polichinelle là.

10 R. Vous avez raison.

11 Q. **[217]** Parfait. Je vais... on va aller à l'onglet 16  
12 et je vais déposer une résolution, un extrait du  
13 procès-verbal d'une séance de la Ville de  
14 Châteauguay.

15 LA GREFFIÈRE :

16 581.

17 Me DENIS GALLANT :

18 Oui.

19

20 55P-581 : Extrait du procès-verbal de  
21 Châteauguay du 2003-12-02 - Résolution  
22 2003-1261

23

24 Qui est en date du deux (2) décembre deux mille  
25 trois (2003), donc après la Loi 106. O.K.? Qui nous



1 dit, donc, un extrait du procès-verbal de la séance  
2 ordinaire du conseil municipal :

3 Est résolu unanimement que le Conseil  
4 décide, selon les lois...

5 Bon, et caetera, et caetera, et ce qu'il dit, c'est  
6 que :

7 En regard des mandats de génie-  
8 conseil, ingénieurs, ces derniers  
9 seront partagés entre les firmes BPR,  
10 Dessau-Soprin et Genivar.

11 Est-ce qu'on doit comprendre que vous étiez les  
12 trois seules firmes à Châteauguay?

13 R. Oui, bien... Oui. Moi, d'après moi c'était, à mon  
14 avis, c'est une résolution qui devait probablement  
15 donner un cadre pour les mandats de moins de vingt-  
16 cinq mille (25 000), et pour les mandats entre  
17 vingt-cinq (25) et cent mille (100 000).

18 Q. **[218]** O.K.

19 R. Je vois cette résolution-là comme étant les firmes  
20 identifiées pour, s'il y avait des projets en bas  
21 de vingt-cinq mille (25 000), ou...

22 Q. **[219]** Vous êtes d'accord avec moi que ce n'est pas  
23 spécifié, là.

24 R. Bien, parce que la loi est passée. Ils ne peuvent  
25 pas donner de contrats...

1 Q. **[220]** O.K. Parfait. Alors, maintenant ils ne  
2 peuvent pas. Est-ce que, compte tenu que vous étiez  
3 un contributeur de la campagne de monsieur Pavone,  
4 est-ce qu'on peut parler de la même dynamique qu'à  
5 Longueuil et qu'ailleurs, c'est-à-dire, c'est-à-  
6 dire que même si le contrat était en haut de cent  
7 mille (100 000), c'est uniquement ces trois firmes-  
8 là qui vont pouvoir soumissionner à Châteauguay.

9 R. Je ne pourrais pas répondre à votre question. Je  
10 n'ai pas cette information-là.

11 Q. **[221]** Celle-là, vous n'avez pas cette information-  
12 là?

13 R. Non. Non.

14 Q. **[222]** O.K. Est-ce que c'est une information qui est  
15 vérifiable?

16 R. Bien, c'est une information qu'on a discutée avec  
17 les enquêteurs, qui vient d'une source qui n'est  
18 plus chez Dessau. Alors, je pense que les  
19 enquêteurs vont peut-être communiquer avec la  
20 source.

21 Q. **[223]** O.K. Ça, on verra. Parfait. C'est la même  
22 chose, là, je parlais de monsieur Gladu tantôt, on  
23 verra tantôt sur des documents que je déposerai,  
24 monsieur Gladu c'est une personne que vous avez  
25 invitée, que Dessau-Soprin a invitée, monsieur

1 Pavone également...

2 R. Oui.

3 Q. **[224]** On fera la liste du 357C, c'est une personne  
4 qui va aller manger avec vous, j'imagine, sur votre  
5 bras, là?

6 R. Non, j'ai...

7 Q. **[225]** Alors, c'est de même que ça marche 357C, là?

8 R. Oui, c'est sûr que ces gens-là, c'est des gens,  
9 c'est comme, bon, des contacts clients. Donc, c'est  
10 certain que quand on les invite, c'est nous qui  
11 payons la facture. Tout le temps.

12 Q. **[226]** O.K. D'autres municipalités? On reviendra  
13 tantôt sur monsieur Pavone. D'autres municipalités  
14 qui, vous dites, c'est aussi patent que ça, là,  
15 qu'à Longueuil, qu'à...

16 R. Je vous dirais que c'est dans... Dans les grandes,  
17 grandes villes, disons qu'il y a des... Ils ont des  
18 partis à l'année, là. On parle de machines qui ont  
19 des permanences, qui nécessitent des gros besoins  
20 en financement. Je pense que le plus lourd de  
21 toutes les municipalités au Québec, c'était la  
22 Ville de Montréal.

23 Q. **[227]** Parfait.

24 R. O.K.

25 Q. **[228]** On est rendu là, ça tombe bien. Montréal. À

1 partir de quand Dessau a été mise à contribution  
2 pour faire du financement politique à Montréal?

3 R. On a fait du financement... Là je vais vous dire,  
4 je ne connais pas tout, la Commission commence en  
5 quatre-vingt-seize (96)...

6 Q. **[229]** Non mais attendez, là. Je vais vous poser des  
7 questions, là, puis les commissaires décideront  
8 si...

9 R. O.K.

10 Q. **[230]** ... c'est d'intérêt pour eux.

11 R. O.K.

12 Q. **[231]** Même si on est un peu avant le mandat, c'est-  
13 à-dire...

14 R. O.K.

15 Q. **[232]** À un moment donné, là, ce n'est pas si  
16 mathématique que ça.

17 R. O.K.

18 Q. **[233]** Alors vous avez commencé à faire du  
19 financement quand à Montréal?

20 R. Peut-être juste partir du premier projet qu'on a  
21 obtenu à Montréal, d'importance.

22 Q. **[234]** Allez-y.

23 R. C'est un projet qui était la réfection du  
24 boulevard, ou le prolongement du boulevard Henri-  
25 Bourassa qu'on a réalisé, et à l'époque c'est le

1           maire Doré qui était en place. Alors, moi  
2           personnellement, je n'ai aucune idée si dans cette  
3           époque-là il y a eu du financement politique qui a  
4           été fait avec le maire Doré, parce que ça date de  
5           trop longtemps, puis les gens qui auraient pu faire  
6           ça, bien, ils ne sont plus à l'emploi de...

7           Q. **[235]** O.K. Ce que je comprends de vous, c'est que  
8           Dessau traverse la Rivière-des-Prairies et arrive  
9           dans...

10          R. Oui.

11          Q. **[236]** ... dans un contrat d'envergure à Montréal  
12          dans les années quatre-vingts (80).

13          R. Exact. Exact. Et je dirais qu'à ma souvenance, moi,  
14          de ce que je connais, le premier financement qu'on  
15          a fait, ça a été avec Vision Montréal.

16          Q. **[237]** Du temps de quel maire? Bien, ça a été Pierre  
17          Bourque...

18          R. Bien, c'était...

19          Q. **[238]** ... je pense, qui l'a... Oui.

20          R. C'était monsieur Pierre Bourque qui l'avait... Oui.

21          Q. **[239]** Pierre Bourque qui l'a...

22          R. Oui.

23          Q. **[240]** Qui était là à cette époque-là.

24          R. On avait été sollicité, à l'époque, par son  
25          organisateur.

1 Q. **[241]** Qui était qui?

2 R. Qui était monsieur André Bourque.

3 Q. **[242]** O.K. Et ça, ça remonte à quand? Vous  
4 souvenez-vous?

5 R. Je pense que c'est quatre-vingt-dix-neuf (99). Dans  
6 ce coin-là.

7 Q. **[243]** Quatre-vingt-dix-huit (98), peut-être?

8 R. Dans ce coin-là.

9 Q. **[244]** O.K.?

10 R. O.K.

11 Q. **[245]** Et vous avez été sollicité à partir de ce  
12 moment-là?

13 R. Oui. On a été sollicité à partir de ce moment-là.

14 Q. **[246]** O.K.

15 R. Et on a contribué.

16 Q. **[247]** Vous avez contribué combien?

17 R. Dix mille dollars (10 000 \$). De l'ordre de dix  
18 mille dollars (10 000 \$) en argent comptant.

19 Q. **[248]** O.K. Parce qu'effectivement, là on est dans  
20 la métropole, on est dans la plus grosse ville,  
21 c'est-à-dire, et c'est... C'est un choix qui est  
22 fait de donner en argent comptant? Est-ce qu'on  
23 vous sollicite, dans un premier temps, pour donner  
24 des chèques, ce que je disais, c'est peut-être plus  
25 simple d'avoir des prête-noms, là... Non?

1 R. Je ne me souviens pas, là, comment est-ce que...  
2 exactement comment ça, ça a été fait, la demande,  
3 là. Ça fait quand même plusieurs années, là. Mais  
4 je me souviens que la demande n'avait pas été faite  
5 avec des chèques. Avait été faite avec de l'argent  
6 comptant. Ça, je me souviens de ça.

7 (10:37:47)

8 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

9 Q. **[249]** Hier on a vu un tableau de fausse facturation  
10 qui vous permettait d'avoir de l'argent comptant,  
11 mais le tableau remonte à deux mille six (2006),  
12 là. Deux mille cinq (2005) au mieux. Mais là vous  
13 parlez d'années, mil neuf cent quatre-vingt-dix-  
14 huit (1998), tout à l'heure c'était des années  
15 aussi hors de cette période-là. Comment vous  
16 trouvez votre argent comptant, au début des années  
17 deux mille (2000)?

18 R. Bien, peut-être juste spécifier que ce qu'on a  
19 démontré hier, c'était suite à nos ententes avec  
20 les autorités fiscales. Aussi mentionner que  
21 l'escalade... Quand vous voyez les tableaux, il y a  
22 une escalade, donc les besoins étaient beaucoup  
23 moins importants à la fin des années... En fait, je  
24 ne pourrais pas vous répondre en quatre-vingt-seize  
25 (96), quatre-vingt-dix-sept (97), quatre-vingt-dix-

1 huit (98), quatre-vingt-dix-neuf (99), là. Je ne  
2 pourrais pas vraiment vous répondre comment est-ce  
3 que ça s'est fait, parce que c'est-tu les associés,  
4 c'est-tu... Je ne le sais pas. Mais je sais qu'au  
5 début des années deux mille (2000), ça avait été le  
6 même système qui avait été utilisé pour obtenir de  
7 l'argent comptant.

8 Q. **[250]** Donc, c'est possible qu'au début des années  
9 deux mille (2000), vous ayez fait aussi un peu de  
10 fausse facturation...

11 R. Oui.

12 Q. **[251]** ... qui n'a pas été traitée par les autorités  
13 fiscales?

14 R. Ça a été négocié avec eux.

15 Q. **[252]** Qu'avant deux mille cinq (2005), on oubliait  
16 tout?

17 R. Ça a été négocié avec eux.

18 Q. **[253]** Mais donc, qu'on oubliait tout avant deux  
19 mille cinq (2005), c'est ce qu'on dit?

20 R. C'est ce qui avait été considéré, oui.

21 Q. **[254]** Donc, on ne peut pas exclure qu'au début des  
22 années deux mille (2000), vous faites déjà de la  
23 fausse facturation pour trouver votre argent  
24 comptant, là?

25 R. Vous avez raison.



1 (10:38:59)

2 Me DENIS GALLANT :

3 Q. **[255]** Donc, c'est affirmatif, là, c'est-à-dire que,  
4 depuis le début des années deux mille (2000), au-  
5 delà du deux millions (2 M) qu'on a vu, de deux  
6 mille cinq (2005) à deux mille neuf (2009)...

7 R. Vous avez raison.

8 Q. **[256]** ... c'est beaucoup plus que ça?

9 R. Vous avez raison. Le seul bémol que je veux faire,  
10 ça n'a pas de conséquence, c'est que les montants  
11 étaient beaucoup plus petits. Tu sais, ce n'est  
12 pas... ça s'est mis à enfler, si on veut, là, vers  
13 deux mille cinq (2005).

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Q. **[257]** Et est-ce que vous faisiez affaire avec les  
16 mêmes compagnies?

17 R. Je ne pourrais pas vous dire. C'est possible.

18 Me DENIS GALLANT :

19 Q. **[258]** Donc, en premier, c'est Vision Montréal.  
20 Vision Montréal est au pouvoir, donc vous donnez  
21 une certaine somme d'argent. Et ensuite de ça il va  
22 y avoir... il va y avoir l'élection de deux mille  
23 un (2001)?

24 R. Oui, en deux mille un (2001), on a été sollicités  
25 pour... pour Union Montréal. À l'époque c'était

1 monsieur Trépanier qui nous avait sollicités.

2 Q. **[259]** J'ai fait le tour, on les regardera tantôt,  
3 j'ai fait le tour de certains agendas, notamment  
4 les agendas de monsieur Zampino, qu'on a. On a déjà  
5 des contacts entre vous et monsieur Zampino, à  
6 partir de deux mille un (2001), même... je ne ferai  
7 pas de cachette, là, vous allez le rencontrer... en  
8 tout cas c'est dans l'agenda de monsieur Zampino,  
9 vous allez le rencontrer chez son père, à St-  
10 Léonard. Alors, j'imagine... peut-être juste nous  
11 dire comment ça a commencé. Parce que je comprends  
12 que Dessau va contribuer, à la fin des années  
13 quatre-vingt-dix (90), à Vision Montréal, il va se  
14 rapprocher, maintenant il va y avoir un nouveau  
15 parti, qui est l'Union des citoyennes et citoyens  
16 de l'Île de Montréal, qui va être chapeauté par le  
17 maire Gérald Tremblay. Mais ce que je sais c'est  
18 que monsieur Zampino est maire de Ville St-Laurent,  
19 ça fait déjà un petit bout de temps. Ça fait que  
20 vous le connaissiez déjà monsieur Zampino?

21 R. En fait, on a connu monsieur Zampino quand on a  
22 fait l'acquisition de Soprin. Soprin était le  
23 fournisseur de services pour la Ville de St-  
24 Léonard, donc automatiquement je pense que dans  
25 l'année deux... quatre-vingt-dix-huit (98), pardon,

1 on a fait la connaissance de monsieur Zampino.

2 Q. **[260]** O.K. Donc, je comprends que l'équipe de  
3 monsieur Zampino, Tremblay-Zampino, là, pour vous,  
4 quand monsieur Zampino va décider de s'associer,  
5 pour la grande ville, à monsieur Tremblay, c'est  
6 une personne que vous connaissez bien, à ce moment-  
7 là?

8 R. On s'est connus, oui, effectivement, parce que,  
9 comme j'expliquais tout à l'heure, on était... en  
10 fait, on l'a connu dans le cadre de cette  
11 transaction-là, qui nous a amenés à Ville St-  
12 Laurent... St-Léonard plutôt, Ville St-Léonard, et  
13 puis c'est dans ce contexte-là qu'on l'a connu. On  
14 a tissé... en fait, des relations d'affaires qu'on  
15 a développées avec lui.

16 Q. **[261]** Puis c'est exact de dire... j'irai dans les  
17 arrondissements un petit peu plus tard, mais c'est  
18 exact de dire qu'à St-Léonard, Dessau, avec  
19 l'acquisition de Soprin, vous étiez le seul et  
20 unique...

21 R. Oui.

22 Q. **[262]** ... la seule et unique firme là pendant des  
23 années?

24 R. Oui. Bien, je ne connais pas le passé de Soprin,  
25 là, mais quand on a fait l'acquisition de Soprin,

1 le seul et unique fournisseur de services, à St-  
2 Léonard, était Soprin. Et là on était toujours  
3 avant la Loi 106, avant deux mille deux (2002),  
4 donc on était le fournisseur de services unique et  
5 on l'a demeuré.

6 Q. **[263]** Et, par le fait même, si je comprends toute  
7 votre logique, c'est que vous étiez également les  
8 grands contributeurs de monsieur Zampino?

9 R. On a été...

10 Q. **[264]** Par le fait même.

11 R. On a été des contributeurs pour l'arrondissement de  
12 monsieur Zampino à son élection de deux mille un  
13 (2001), je crois.

14 Q. **[265]** Mais deux mille un (2001) va...

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Je m'excuse.

17 Q. **[266]** Est-ce que c'est ce que vous appelez des  
18 relations d'affaires avec monsieur Zampino?

19 R. Oui. Quand vous dites « des relations d'affaires »,  
20 vous voulez dire quoi? Oui, c'est ça.

21 Q. **[267]** Je vais vous renvoyer la question; vous  
22 voulez dire quoi quand vous parlez de relations  
23 d'affaires avec monsieur Zampino...

24 R. La relation d'affaires c'est que...

25 Q. **[268]** ... qui est maire de St-Léonard?

1 R. Bien, c'est que, nous, on est le fournisseur de  
2 services, lui c'est le client. Donc, c'est ça que  
3 je veux dire.

4 Me DENIS GALLANT :

5 Q. **[269]** Puis on va tout de suite dire qu'avec les  
6 années, il va devenir une personne très proche?

7 R. C'est exact. C'est devenu une personne qu'on a  
8 fréquentée.

9 Q. **[270]** « Qu'on »...

10 R. Qu'on a fréquentée.

11 Q. **[271]** Que vous avez fréquentée.

12 R. Oui, que j'ai...

13 Q. **[272]** Qui amène... des soupers chez lui et vice  
14 versa puis...

15 R. Effectivement.

16 Q. **[273]** Ceci étant dit, ce qu'on va faire c'est... on  
17 va y arriver mais on va aller au début des années  
18 deux mille (2000) et on va... on a un nouveau  
19 parti, là, à Montréal.

20 R. Oui.

21 Q. **[274]** Qui rassemble beaucoup d'anciennes villes de  
22 la CUM, de la Communauté urbaine de Montréal, et  
23 des gens que vous connaissez, et on va vous  
24 demander de solliciter à ce moment-là, est-ce que  
25 je me trompe?

1 R. Exact.

2 Q. **[275]** Parfait. Donc, vous allez contribuer à la  
3 hauteur de combien, en deux mille un (2001),  
4 pour...

5 R. Moi, de mémoire, c'est au moins cinquante mille  
6 (50 000).

7 Q. **[276]** O.K.

8 R. Dollars, en argent comptant.

9 Q. **[277]** Parfait. À ce moment-là, même si vous  
10 connaissiez déjà monsieur Zampino, qui va être  
11 l'interlocuteur, est-ce qu'on va parler de Robert  
12 Church ou on va parler de monsieur Bernard  
13 Trépanier?

14 R. À ma connaissance, c'était... à mon avis, là, c'est  
15 seulement Bernard Trépanier.

16 Q. **[278]** Robert Church, vous n'avez pas eu affaire...  
17 j'imagine que vous le connaissiez mais vous n'avez  
18 pas eu affaire avec lui?

19 R. Je ne me souviens pas... je ne le connais pas  
20 beaucoup, là, je vous dirais, mais je ne me  
21 souviens pas de monsieur Church.

22 Q. **[279]** Monsieur Trépanier, c'est un monsieur que  
23 vous connaissiez également depuis quelques années,  
24 j'imagine?

25 R. Monsieur Trépanier c'est quelqu'un qu'on

1           connaissait de ses relations avec le gouvernement  
2           fédéral puis il avait participé avec les  
3           conservateurs. En tout cas, c'est un gars qui a  
4           fait toujours de l'organisation. Et aussi il avait  
5           travaillé aussi avec monsieur Dumont, monsieur  
6           Claude Dumont, qui est décédé aujourd'hui, qui  
7           était un organisateur politique à Laval. Donc, je  
8           sais qu'il participait aussi, dans certaines  
9           années, à l'organisation politique à Laval. Je l'ai  
10          connu un petit peu comme ça.

11        Q. **[280]** Et, à ce moment-là, monsieur Trépanier, est-  
12        ce que c'est lui qui vous... monsieur Trépanier,  
13        est-ce que c'est lui qui vous aborde pour dire :  
14        « Regarde... », j'imagine qu'on s'appelle  
15        « Rosaire » puis on s'appelle « Bernard », là :  
16        « Rosaire, ça serait le " fun " que Dessau mette de  
17        l'argent chez nous, investisse chez nous»?

18        R. En fait, la demande a été faite... là, ça fait  
19        quand même assez longtemps, là, mais de mémoire,  
20        monsieur Trépanier est venu me voir puis là, il  
21        commençait sa campagne, je présume qu'il  
22        sollicitait les entreprises pour ça et il nous a  
23        fait une demande.

24        Q. **[281]** O.K. Qui a fait une demande de l'ordre de  
25        cinquante mille dollars (50 000 \$)? Est-ce que...

1 R. C'est monsieur Tré...

2 Q. **[282]** ... c'est vous qui lui avez proposé ou?

3 R. Non. Moi, j'aurais deux dollars (2 \$), là, mais on  
4 ne propose pas, c'est des demandes. Honnêtement,  
5 c'est lui qui a proposé ça.

6 Q. **[283]** O.K. Donc, en prévision de l'élection de deux  
7 mille un (2001)?

8 R. Oui.

9 Q. **[284]** O.K. Et comment ça fonctionne, le cinquante  
10 mille (50 000 \$)? Est-ce qu'il a été payé dans le  
11 cadre de plusieurs activités de financement ou il a  
12 été payé en un seul montant? J'imagine qu'il a été  
13 payé «cash»?

14 R. Il a été payé en argent comptant, puis là, je ne  
15 pourrais pas vous dire, là, ce n'est sûrement pas  
16 un versement, mais je ne pourrais pas vous dire...  
17 ça a dû se faire sur une période, j'imagine, de  
18 peut-être deux mois, peut-être.

19 Q. **[285]** Donc, en prévision des élections du mois de  
20 novembre deux mille un (2001)?

21 R. Novembre deux mille un (2001), oui.

22 Q. **[286]** Parfait. Donc, cinquante mille (50 000 \$). Le  
23 parti de Gérald Tremblay va remporter l'élection.  
24 Vous avez parlé que dans d'autres municipalités on  
25 vous sollicitait dans les années électorales. Est-



1 ce que c'était la même chose à Union Montréal et à  
2 la Ville de Montréal?

3 R. Bon, moi, ce que j'ai vu, là, dans Union Montréal,  
4 puis là, je ne pourrais pas vous dire que ça  
5 s'applique à toutes les années, là, mais la plupart  
6 des années, c'était beaucoup d'activités de  
7 financement, c'était une machine qui était  
8 énormément, disons, structurée pour organiser des  
9 activités de financement.

10 Il y a eu une époque, je ne sais pas de  
11 quelle date à quelle date ça a duré, il y a eu une  
12 époque où on avait divisé la ville en trois. On  
13 avait le secteur Ouest, le secteur Est et le  
14 secteur du centre où là, on avait des méga  
15 activités de financement, où on demandait à tous  
16 les professionnels, tous les gens d'affaires, tous  
17 les fournisseurs, tous les promoteurs, d'être  
18 présents.

19 Alors, on se retrouvait dans des cocktails  
20 où il y avait des centaines de personnes et à  
21 chaque fois, bien, le maire venait faire un petit  
22 discours et il y avait les membres du comité  
23 exécutif qui étaient là et ça, ça se faisait... ça  
24 s'est fait pendant plusieurs années, quelques  
25 années.

1                   Alors, pour nous, ce que ça pouvait  
2                   représenter, ces activités-là, c'est toujours  
3                   prendre une table, dix (10) billets, on parlait de  
4                   l'ordre de peut-être dix mille dollars (10 000 \$) à  
5                   chaque fois, là. Chaque activité.

6                   Q. **[287]** Ce qui représentait... ce qui représentait,  
7                   vous avez parlé tantôt d'un cinquante mille  
8                   (50 000 \$) pour l'élection de deux mille un (2001),  
9                   est-ce que dans les années qui vont suivre, qui ne  
10                   sont pas des années électorales, sauf deux mille  
11                   cinq (2005), est-ce qu'on peut parler d'un horizon  
12                   de cinquante mille (50 000 \$) également?

13                   R. Moi, quand je calcule tout ça, là, sans avoir eu de  
14                   registre, là, puis sans avoir tenu de comptabilité  
15                   de ça, il n'y avait pas juste ça, là, il y avait  
16                   toujours une autre activité, un arrondissement, une  
17                   chose spéciale, moi, je pense que pour  
18                   l'entreprise, on avait une dépense qui était au  
19                   moins de cinquante mille dollars (50 000 \$).

20                   Q. **[288]** Ça, vous êtes conservateur, quand vous dites  
21                   cinquante mille (50 000 \$)?

22                   R. Bien, comme je vous ai dit, au début, là, je vous  
23                   donne des ordres de grandeur puis je pense que je  
24                   ne me trompe pas trop, là. C'est tu soixante (60),  
25                   c'est tu soixante-dix (70), c'est tu trente (30),

1           mais cinquante (50), ça m'apparaît quelque chose  
2           qui est pas mal plausible.

3       Q. **[289]** O.K. À Montréal, il n'y a jamais de chèque?  
4           Hormis peut-être un tournoi de golf ou quelque  
5           chose...

6       R. Il y en a eu des chèques, mais c'est comme très  
7           marginal, je dirais, là, puis s'il y a eu des  
8           chèques, il y en a eu peut-être pour... écoutez, si  
9           on donne pour cinquante mille (50 000 \$), s'il y a  
10          deux chèques de deux mille (2 000 \$), là, c'est  
11          beau. Je pense que c'est... essentiellement, là, je  
12          ne peux pas vous dire qu'il n'y a pas de chèque,  
13          là, parce qu'il y en a peut-être eu, là, mais  
14          quatre-vingt-dix-neuf pour cent (99 %), ce n'est  
15          pas des chèques.

16       Q. **[290]** Parfait. Vous dites cinquante mille  
17          (50 000 \$) annuellement et vous dites, vous avez  
18          parlé de la manière qu'on a séparé la Ville...

19       R. Ça, ça a été une époque, hein...

20       Q. **[291]** Oui.

21       R. ... quand allez parler aux gens d'Union Montréal,  
22          ils vont pouvoir plus vous donner les dates...

23       Q. **[292]** Mais est-ce qu'on parle également, quand vous  
24          donnez votre cinquante mille (50 000 \$), est-ce que  
25          vous donnez également à certaines activités dans

1 les arrondissements?

2 R. Oui. Bien, pas beaucoup dans les arrondissements,  
3 mais on en a fait un peu. Puis, en fait, aux  
4 arrondissements, la nuance, c'est qu'il n'y avait  
5 pas nécessairement du financement... pas  
6 nécessairement du financement à tous les... en  
7 fait, à tous les ans. On avait souvent, peut-être,  
8 des arrondissements qui sollicitaient de l'argent,  
9 mais pour l'élection. Donc, on n'avait pas de  
10 cocktail entre les périodes électorales, là.

11 Q. **[293]** O.K. Il y a un arrondissement, par contre, où  
12 est-ce que vous êtes présents, vous êtes à Saint-  
13 Léonard?

14 R. Oui.

15 Q. **[294]** ... à peu près seul?

16 R. Oui.

17 Q. **[295]** Et monsieur Lalonde est venu témoigner disant  
18 qu'à peu près les deux seules firmes présentes dans  
19 Pointe-aux-Trembles, Rivière-des-Prairies, c'est sa  
20 firme et Dessau. Est-ce que ça, vous abondez dans  
21 ce sens-là?

22 R. Oui.

23 Q. **[296]** O.K. Est-ce qu'à Rivière-des-Prairies,  
24 Pointe-aux-Trembles, au-delà de l'argent qui va  
25 être demandé par monsieur Trépanier, est-ce que des

1 personnes vont vous demander de l'argent  
2 directement, dans cet arrondissement-là?

3 R. Oui, monsieur Trépanier, pour la campagne de deux  
4 mille cinq (2005), de mémoire, nous a sollicités  
5 pour un montant de vingt mille dollars (20 000 \$),  
6 pour la campagne de deux mille cinq (2005).

7 Q. **[297]** Est-ce que c'est monsieur Trépanier ou si  
8 c'est... Est-ce que vous avez fait affaire avec  
9 monsieur Maciocia?

10 R. J'ai parlé avec monsieur Maciocia, mais la demande  
11 est venue de monsieur Bernard Trépanier.

12 Q. **[298]** Parfait. S'il y a du financement à Saint-  
13 Léonard, malgré que vous connaissiez très bien  
14 monsieur Zampino, pour le financement de cet  
15 arrondissement-là, les demandes sont faites par  
16 qui?

17 R. Par monsieur Trépanier. Et il y en a.

18 Q. **[299]** Il y en a?

19 R. Oui.

20 Q. **[300]** Il y en a de l'ordre de combien?

21 R. Pour l'élection vingt mille dollars (20 000 \$).

22 Q. **[301]** Et, ça, c'est en plus du cinquante mille  
23 dollars (50 000 \$) qui est donné.

24 R. En plus du cinquante mille dollars (50 000 \$),  
25 parce que c'est les arrondissements qui sont

1           autonomes, qui font leurs propres affaires.

2           Q. **[302]** Donc, ma question, je vais la préciser.

3           Tantôt, je disais, est-ce que ça comprend, quand  
4           vous nous dites, le cinquante mille dollars  
5           (50 000 \$), est-ce que ça comprend les  
6           arrondissements. Je pense que vous l'aviez mal  
7           comprise.

8           R. Non.

9           Q. **[303]** Ça ne comprend pas les arrondissements.

10          R. Non, mais peut-être une nuance. Pour les  
11          arrondissements, c'est que c'était aux élections.  
12          Alors que, entre les élections, quand je dis  
13          « entre les élections », c'était cinquante mille  
14          dollars (50 000 \$) bon an mal an à Montréal pour le  
15          central. C'est là qu'il y avait des activités.  
16          Lorsqu'il y avait des élections, là, c'est là ce  
17          que vous dites, vous avez raison.

18          Q. **[304]** O.K. Donc, dans l'arrondissement de  
19          Saint-Léonard, il y a une demande qui est faite  
20          pour deux mille cinq (2005), vous dites?

21          R. Oui.

22          Q. **[305]** Dans l'arrondissement de Rivières-des-  
23          Prairies, Pointe-aux-Trembles, il y a également une  
24          demande qui va être faite malgré qu'elle va être  
25          faite par monsieur Trépanier.

1 R. Exact.

2 Q. **[306]** C'est le même parti.

3 (1:51:58)

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Q. **[307]** Est-ce que je comprends... Si vous me  
6 permettez.

7 Me DENIS GALLANT :

8 Oui. Allez-y!

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Q. **[308]** Est-ce que je comprends que, à chaque fois  
11 qu'il y avait une demande qui provenait des  
12 arrondissements, c'est monsieur Trépanier qui s'en  
13 occupait?

14 R. Dans ceux que, nous, on connaît, oui. Mais c'est  
15 peut-être pas lui dans tous les arrondissements.  
16 Mais dans ceux que, moi, je vois...

17 Q. **[309]** Mais quand vous étiez sollicité, vous, par un  
18 arrondissement...

19 R. Bien, on n'était pas souvent sollicité, parce qu'on  
20 n'a pas travaillé dans beaucoup d'arrondissements.  
21 Mais dans ce que je vous dis, oui, c'est ça.

22 Q. **[310]** O.K.

23 Me DENIS GALLANT :

24 Q. **[311]** Vous êtes présent, vous êtes présent, on  
25 regardera tantôt certains tableaux, peut-être après

1 la pause, mais vous êtes présent à Saint-Léonard,  
2 c'est vraiment où est-ce que Dessau est le plus  
3 fort en tant que tel dans les arrondissements.

4 R. Oui.

5 Q. **[312]** Le plus présent, quasi seul?

6 R. C'est grâce à notre acquisition.

7 Q. **[313]** Effectivement. Dans Pointe-aux-Trembles,  
8 Rivières-des-Prairies, vous avez été longtemps deux  
9 joueurs, avec monsieur Lalonde et le Groupe Séguin  
10 qui est devenu Génius, et monsieur Lalonde nous a  
11 parlé qu'il y a une troisième firme qui a commencé  
12 à rentrer peut-être à la fin. Je ne me souviens  
13 plus. Je pense que c'était CIMA ou... Est-ce que  
14 vous avez un souvenir?

15 R. Bien, moi, au niveau des opérations, quand on  
16 arrive au niveau du terrain...

17 Q. **[314]** C'est monsieur Duplessis?

18 R. ... je ne suis plus là.

19 Q. **[315]** C'est monsieur Duplessis?

20 R. Vous m'aviez décrit tout à l'heure. Moi, je  
21 m'occupe du financement.

22 Q. **[316]** Parfait.

23 R. Le reste, qui sont les joueurs, tout ça, les  
24 firmes, les compagnies, les personnes, je ne les  
25 connais pas.



1 Q. **[317]** Parfait. Est-ce que Dessau est également  
2 présent à Outremont?

3 R. Oui.

4 Q. **[318]** Est-ce que Dessau va être sollicité  
5 directement pour... je pense que c'était monsieur  
6 Arbour qui était là à l'époque?

7 R. On a été sollicité pour Outremont. Et à ma  
8 souvenance, encore là, c'était des chèques, ce  
9 n'était pas de l'argent comptant.

10 Q. **[319]** Ce n'était pas de l'argent comptant pour  
11 Outremont?

12 R. À ma souvenance, c'était des chèques.

13 Q. **[320]** Donc, le système de prête-noms, trouver des  
14 employés qui réside à la ville de Montréal.

15 R. C'est ça.

16 Q. **[321]** C'est exact. Puis remboursés en argent  
17 comptant comme au provincial.

18 R. Vous avez raison.

19 Q. **[322]** Parfait. Donc, je reviens...

20 R. Mais ce n'était pas des gros montants.

21 Q. **[323]** Mais ce n'était pas des gros montants?

22 R. Ce n'était pas... Il n'y avait pas beaucoup de  
23 choses à Outremont.

24 Q. **[324]** Je vais vider peut-être les arrondissements,  
25 peut-être même si vous êtes peut-être moins à

1 l'aise, mais techniquement c'est vous qui payiez.

2 R. Ceux que je sais, je vais vous les dire.

3 Q. **[325]** Alors, Outremont, dans une moindre mesure.

4 D'autres arrondissements que vous étiez présent?

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Q. **[326]** Malgré tout, dans une moindre mesure, ça veut  
7 dire combien?

8 R. Ah, écoutez, moi, je dirais... c'était des  
9 cocktails. Ça fait qu'on achetait deux billets,  
10 trois billets peut-être.

11 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

12 Q. **[327]** Lorsqu'on achète des billets, bon, on sait  
13 qu'il y a une organisation derrière ceci, et puis,  
14 bon, probablement c'est vraiment comptabilisé dans  
15 les revenus pour le parti. Lorsqu'on fait des  
16 versements en argent comptant à une seule personne,  
17 avez-vous déjà pensé que cette personne-là, Bernard  
18 Trépanier, pouvait en mettre dans ses poches, ça  
19 n'allait pas nécessairement dans le parti? Vous en  
20 avez fait plusieurs versements à Bernard Trépanier.  
21 Je ne peux pas croire qu'à un moment donné, on ne  
22 se questionne pas à savoir, est-ce qu'on est en  
23 train essentiellement de donner de l'argent à  
24 quelqu'un puis ce n'est pas pour le parti?

25 R. Écoutez, à la lumière de ce qu'on voit dans les

1 travaux de la... Je vais revenir un petit peu en  
2 arrière pour répondre bien à votre question.

3 Q. **[328]** Oui. C'est quand ça se fait que j'aimerais  
4 savoir comment vous avez pensé.

5 R. Dans une élection municipale, si on revient, on ne  
6 parlera pas de Laval, parce qu'on ne peut pas en  
7 parler, mais si on revient mettons à Longueuil, on  
8 sollicite...

9 Me DENIS GALLANT :

10 Q. **[329]** On n'en parlera pas tout de suite.

11 R. Pas tout de suite. On va solliciter tous les  
12 professionnels. O.K. Puis quand les professionnels  
13 sont là, les montants sont... Puis quand dans ta  
14 tête tu dis, O.K. On a fait une contribution, en  
15 tout ils ont ramassé, je ne sais pas, moi, cent...  
16 on est capable d'avoir une petite idée de combien  
17 ils vont ramasser, cent, cent cinquante mille  
18 dollars (150 000 \$). Puis, bon, il y a une  
19 élection, il y a cent mille (100 000) de population  
20 ou cent cinquante mille (150 000) de population.  
21 Dans notre tête, ça fait du sens. T'sais, c'est  
22 comme, bon, O.K., on a contribué, parce que de  
23 toute façon le financement légal, là, que tout le  
24 monde souhaite avoir, je pense que c'est très, très  
25 difficile, je pense, dans ces villes-là. Qui veut

1 faire un chèque à la Ville de Montréal?

2 Je pense que, aujourd'hui, c'est très peu  
3 de personnes qui veulent faire ça. Alors, il y a  
4 une problématique. Et cette problématique-là est  
5 transférée sur les fournisseurs de services, dont  
6 les ingénieurs-conseils font partie. Alors, dans ce  
7 cadre-là, je pense que, dans notre tête, ça a  
8 toujours servi, ces argents-là, à financer une  
9 campagne électorale. Comment ils s'y prenaient?

10 À mon avis, ils faisaient faire des chèques  
11 par la famille, le cousin, la cousine, le ci, le  
12 ça, puis j'imagine tous les conseillers avec leur  
13 famille. Et j'imagine qu'il y avait des dépenses  
14 comptants qu'ils pouvaient faire, acheter le  
15 poulet, acheter ci, acheter ça. Mais je ne suis pas  
16 un organisateur politique pour vous dire ça. Je  
17 vous dis ce que, moi, je pense dans ma tête.

18 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

19 Q. **[330]** Vous n'avez jamais échangé là-dessus avec les  
20 gens que vous rencontriez...

21 R. Non, je veux dire...

22 Q. **[331]** ... à savoir comment on faisait pour recycler  
23 cet argent comptant-là dans le parti?

24 R. Non. Et ici on voit, en fait, à la lumière de la  
25 Commission, de ce qui s'est passé, je pense que ce

1 que vous dites est vrai.

2 Q. **[332]** C'est-à-dire ils ont tellement plus...

3 R. C'est que là...

4 Q. **[333]** ... ils ont plus d'argent que pour les  
5 besoins électoraux, là ils s'en mettent dans leurs  
6 poches.

7 R. C'est qu'on n'est plus dans le monde du génie-  
8 conseil, on n'est plus dans le monde des avocats  
9 puis des comptables. Là on est dans un monde qui  
10 est tout ce qui bouge. Ça fait que, la réponse,  
11 c'est « positif ».

12 Q. **[334]** Mais, quand, vous, vous en avez donné quand  
13 même beaucoup à la Ville de Montréal, à Bernard  
14 Trépanier, donc vous échangez également peut-être  
15 avec certains de vos collègues qui... avec monsieur  
16 Lalonde notamment qui en donnait lui aussi.

17 R. Mais, on n'est... ce ne sont pas des sujets qu'on  
18 abordait avec les collègues là. On savait que nos  
19 collègues étaient... étaient sollicités là, mais on  
20 n'allait pas s'asseoir ensemble puis commencer à  
21 jaser de « qu'est-ce qu'il t'a demandé » puis  
22 « qu'est-ce que... »...

23 (10:57:52)

24 Me DENIS GALLANT :

25 Q. **[335]** Sauf que monsieur Trépanier, Monsieur Sauriol

1 là... Je vais les déposer avant qu'on quitte pour  
2 la pause là. J'ai une période entre deux mille cinq  
3 (2005) deux mille neuf (2009) là, cinq cent  
4 soixante-quinze (575) appels avec monsieur  
5 Trépanier. Monsieur Trépanier, monsieur Lalonde est  
6 venu nous dire, c'est une mémère puis il jase puis  
7 et caetera. Mais, à un moment donné là, quand vous  
8 nous expliquez comment ça marche puis comment on  
9 recycle cet argent-là là, ce monsieur-là qui parle  
10 beaucoup et qui appelle souvent, et caetera là,  
11 entre vous et moi là, il ne vous en a jamais parlé?

12 R. Non. Jamais. Puis je n'ai pas posé la question.

13 Jamais.

14 Q. **[336]** Allez à l'onglet... à l'onglet 2, je  
15 reviendrai là-dessus. Ce sont les registres  
16 téléphoniques de Rosaire Sauriol sur deux numéros  
17 de téléphone qui ont été vérifiés avec vous là par  
18 les enquêteurs...

19 R. Oui.

20 Q. **[337]** ... que c'étaient vos numéros. Nous, on les a  
21 caviardés là pour ne pas...

22 R. C'est bien.

23 Q. **[338]** ... si les numéros sont toujours actifs. Et  
24 je vous dirais, ce sont pour vos deux numéros de  
25 téléphone, un se terminant par le 1010 et 4550,

1 avec le téléphone de monsieur... le téléphone  
2 cellulaire de monsieur Trépanier. Alors, ce sont,  
3 je vous dirais, s'échelonnent des appels du vingt-  
4 sept (27) janvier deux mille cinq (2005) au vingt-  
5 quatre (24) novembre deux mille neuf (2009). On va  
6 rentrer dans le système de partage de contrats là à  
7 la Ville de Montréal. Peut-être ça va en expliquer  
8 beaucoup, mais... Je vais la déposer, je vais  
9 déposer ces registres-là sous...

10 LA GREFFIÈRE :

11 Il remplace 582, mais c'est quel onglet, Maître  
12 Gallant?

13 Me DENIS GALLANT :

14 Je m'excuse, c'est l'onglet 2.

15

16 55P-582 : Registre téléphonique de Rosaire  
17 Sauriol à Bernard Trépanier

18

19 Q. **[339]** Mais, ce que vous nous dites, c'est que  
20 jamais, parce qu'il représentait Union Montréal  
21 comme directeur du financement, on parlera plus de  
22 monsieur Trépanier tantôt, mais jamais jamais il  
23 vous a dit... qu'à un moment donné, vous dites  
24 « Aye! Bernard, qu'est-ce que tu fais avec tout ce  
25 cash-là là? T'en mets-tu dans les poches? ». Est-ce

1 que c'est un monsieur qui avait un niveau de vie,  
2 selon vous, qui ne cadrerait peut-être pas avec ses  
3 fonctions?

4 R. Écoutez, ce sont des questions qu'on ne lui posait  
5 pas, on ne lui demandait pas ce qu'il faisait...

6 Q. **[340]** Monsieur avait un condo à Saint-Léonard là  
7 qui n'avait rien de luxueux, puis, ça, vous le  
8 savez ça?

9 R. Bien, je savais qu'il avait un condo, oui.

10 Q. **[341]** O.K. Mais, au niveau de son train de vie...  
11 Donc, ce que vous dites que essentiellement tout  
12 l'argent que Dessau - puis là vous avez entendu  
13 tout ce que vos collègues ont donné - est-ce que  
14 vous affirmez que tout allait à Union Montréal?

15 R. À la lumière de ce qu'on entend ici à la  
16 Commission, on peut présumer qu'il y avait beaucoup  
17 trop d'argent que qu'est-ce qui était nécessaire.

18 Q. **[342]** Surtout que monsieur Trépanier - on verra  
19 avec ce que vous faites avec - lui non plus ne  
20 payait pas grand-chose quand il était avec des  
21 entrepreneurs puis des professionnels.

22 R. S'il était avec nous autres...

23 Q. **[343]** Il ne payait rien.

24 R. ... oui, on payait.

25 Q. **[344]** C'est beau.



1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. [345] Mais, je voudrais juste finir sur ce avant de  
3 prendre la pause. Si je comprends bien, vous,  
4 l'argent que vous donniez à monsieur Trépanier  
5 représentait une goutte d'eau dans l'océan. Et si  
6 je comprends bien, ça vous importait peu de savoir  
7 ce qu'il faisait avec du moment que vous aviez vos  
8 contrats.

9 R. Bien, une goutte d'eau dans l'océan, je ne dirais  
10 pas cette... cette phrase-là si vous voulez. On  
11 peut quand même se remettre dans le contexte. Là  
12 nous on se fait appeler. J'ai expliqué un petit peu  
13 les fameux cocktails puis les cocktails puis les  
14 cocktails puis les cocktails là, on se fait  
15 appeler. Il y a le cocktail de l'est, le cocktail  
16 du centre... Ça fait que là si tu lui dis  
17 « regarde, oublie-moi pour le cocktail du centre ou  
18 oublie-moi pour le cocktail de l'est », on aurait  
19 pu faire ça là. Mais, vous avez vu les chiffres de  
20 Blainville tout à l'heure, ça a fait zéro. Alors,  
21 nous là, ne pas faire ça, c'est la perte de l'accès  
22 au marché, carrément.

23 Q. [346] C'est pour ça que vous ne posiez pas de  
24 question, vous aimiez mieux payer puis avoir un  
25 retour sur votre « investissement », entre

1           guillemets, plutôt que de questionner monsieur  
2           Trépanier pour savoir s'il s'en mettait dans les  
3           poches ou pas.

4           R. On préférerait payer pour ne pas se fermer l'accès au  
5           marché. Puis je pense que la démonstration de  
6           Blainville...

7           M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

8           Oui.

9           R. ... est éloquente, on ne paye pas, on n'est plus  
10          là.

11          Me DENIS GALLANT :

12          Q. **[347]** Oui, mais je vais être plus précis que  
13          vous...

14          LA PRÉSIDENTE :

15          Q. **[348]** O.K.

16          Me DENIS GALLANT :

17          Q. **[349]** ... parce que pour d'autres municipalités,  
18          vous pensiez qu'il y avait quelque chose sur le  
19          comité de sélection. Vous allez être d'accord avec  
20          moi qu'à Montréal vous saviez que les comités,  
21          certains comités de sélection étaient bidons et  
22          vous saviez que Robert Marcil était sur certains  
23          comités ou gérait certains comités.

24          R. Oui.

25          Q. **[350]** C'était la personne de confiance là de

1 monsieur Trépanier pour arranger des comités de  
2 sélection. Ça, vous le saviez.

3 R. Bon. Par rapport à ça, c'est important, dans le cas  
4 de monsieur Marcil, ce qu'on entendait quand  
5 monsieur Trépanier qui était... en fait, quand  
6 monsieur Trépanier référait à quelque chose, c'est  
7 clair que monsieur Marcil était son... en tout cas,  
8 ce n'est peut-être pas « le », mais c'était un des  
9 points de contact qu'il avait. Parce que pour  
10 pouvoir travailler dans un cadre comme ça, c'est un  
11 peu ce qu'on... on parlait de Blainville tout à  
12 l'heure, pour être capable, si on veut, je dirais,  
13 contrôler, comme de la façon qu'il voulait le  
14 contrôler, il devait y avoir sur le comité de  
15 sélection des gens qui travaillaient avec la  
16 machine, si on veut. Donc, monsieur Marcil était  
17 fréquemment mentionné par monsieur Trépanier.

18 Q. **[351]** Comment il l'appelait quand monsieur  
19 Trépanier référait à monsieur Marcil, à votre  
20 souvenir?

21 R. Je pense, c'est Robert M., Robert M.

22 Q. **[352]** Ça, vous saviez que c'était monsieur Marcil.  
23 C'était monsieur Marcil que vous connaissiez, vous  
24 avez sûrement...

25 R. Moi personnellement...

1 Q. **[353]** ... manger avec lui au 357.

2 R. Oui. Moi personnellement, encore là, je ne veux pas  
3 me... je suis responsable de tout. Mais, monsieur  
4 Marcil, ce n'était pas mon collègue, ce n'est pas  
5 quelqu'un avec qui je travaillais. Je n'ai pas fait  
6 de travaux avec lui, je n'ai pas fait de chantier  
7 avec lui. Au-delà de savoir qu'est-ce qu'il faisait  
8 à la Ville, moi, ce n'était pas... ce n'était pas  
9 mon body là. Ce n'est pas quelqu'un que je  
10 fréquentais, ce n'est pas quelqu'un que je  
11 rencontrais, donc c'est une connaissance.

12 Q. **[354]** Sauf que c'était lui le chef de la direction  
13 des travaux.

14 R. Oui, mais à mon niveau je n'avais pas... je n'avais  
15 pas à...

16 Q. **[355]** C'est plus vos...

17 R. Ce sont mes gens qui... c'est peut-être monsieur  
18 Duplessis qui le suivait là, mais, moi, je n'avais  
19 pas à suivre ce gars-là.

20 Q. **[356]** O.K. On y reviendra sur monsieur Marcil et  
21 monsieur Trépanier après la pause.

22 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

23 REPRISE

24 LA GREFFIÈRE :

25 Monsieur Rosaire Sauriol, vous êtes sous le même

1 serment.

2 R. Oui. Merci.

3 (11:30:26)

4 Me DENIS GALLANT :

5 Q. **[357]** Monsieur Sauriol, je vais juste suspendre un  
6 petit peu Montréal. Je révisais mes choses et j'ai  
7 vu que j'avais oublié deux municipalités autres que  
8 je voulais parler avec vous et notamment la Ville  
9 de Chambly. Est-ce que, la Ville de Chambly, Dessau  
10 a eu des contrats et a contribué au financement de  
11 partis politiques dans cette municipalité-là de la  
12 Rive-Sud?

13 R. Oui. À la Ville de Chambly, on avait été sollicité.  
14 En fait, pour revenir au maire précédent, là...

15 Q. **[358]** Oui.

16 R. ... qui était le maire Pierre Bourbonnais. Alors, à  
17 l'époque...

18 Q. **[359]** En quelle année ça à peu près, si vous êtes  
19 capable de nous situer, là?

20 R. Je vous dirais, c'est fin des années quatre-vingt-  
21 dix (90).

22 Q. **[360]** Fin des années quatre-vingt-dix (90).

23 R. Oui.

24 Q. **[361]** Allez-y.

25 R. Alors, monsieur Bourbonnais, via son frère qui

1 s'appelle Yves Bourbonnais, nous avait sollicités.  
2 Et puis là, je ne me souviens pas des montants  
3 parce que ça fait très longtemps, mais on avait  
4 participé avec... on avait accepté de contribuer à  
5 leur campagne électorale.

6 Q. **[362]** Et est-ce qu'on parle de milliers de dollars  
7 là?

8 R. Oui, on doit parler de...

9 Q. **[363]** Dix, quinze, vingt (10-15-20 000 \$)?

10 R. ... on doit parler de... mais ça fait longtemps là,  
11 je ne sais pas, mais on parle peut-être de cinq ou  
12 de dix (5-10 000 \$). Oui.

13 Q. **[364]** O.K. Et toujours en argent comptant?

14 R. De mémoire, oui, c'est de l'argent comptant.

15 Q. **[365]** O.K. Et ça, effectivement, ce qui a fait en  
16 sorte de vous maintenir une place à la Ville de  
17 Chambly.

18 R. En fait, on était un fournisseur.

19 Q. **[366]** Fournisseur de services professionnels.

20 R. Alors, en étant un fournisseur, on était sollicité  
21 et en étant sollicité, bien, on restait... si on  
22 était... En fait, si on contribuait, on pouvait  
23 continuer à être un fournisseur de la Ville.

24 Q. **[367]** Pour éviter un Blainville, par exemple, c'est  
25 ça?

1 R. Pour éviter un Blainville, c'est ça.

2 Q. **[368]** Parfait. Donc... et ensuite de ça, vous avez  
3 parlé d'un premier maire.

4 R. O.K. Suite à ça, on a été sollicité par le nouveau  
5 maire qui est Denis Lavoie. Alors, monsieur Lavoie  
6 avait, via personne interposée, avait pris contact  
7 avec...

8 Q. **[369]** « Via personne interposée », est-ce que vous  
9 vous souvenez du nom?

10 R. Oui, c'était... parce que monsieur Lavoie, il faut  
11 dire que monsieur Lavoie était... était dans la  
12 campagne électorale de la chefferie à l'époque pour  
13 le Parti... je pense, le Parti conservateur ou le  
14 Parti libéral. Le Parti libéral, excusez. Et puis  
15 il travaillait étroitement avec monsieur Jean  
16 Rizzuto. Alors, c'est via monsieur Rizzuto qui me  
17 connaissait, qui m'a présenté cette personne-là.

18 Q. **[370]** O.K. Et ça, c'est pour... et il vous l'a  
19 présenté. Il vous l'a présenté quand? Vous  
20 souvenez-vous? Êtes-vous capable de nous donner un  
21 ordre de grandeur à peu près?

22 R. Moi, je dirais qu'on était dans... on était  
23 probablement la veille de son élection et puis...

24 Q. **[371]** De deux mille cinq (2005)?

25 R. Je crois que oui. Et là, il m'a sollicité pour sa

1 campagne et de l'ordre de... le montant demandé  
2 était de l'ordre de cinq à huit mille dollars  
3 (5-8 000 \$) là, je ne me souviens pas très bien. Et  
4 comme j'ai dit aux enquêteurs, je ne me souviens  
5 pas si la somme a été versée en argent comptant ou  
6 par chèque, mais je crois qu'elle est en comptant,  
7 mais je ne pourrais pas l'affirmer à cent pour cent  
8 (100 %).

9 Q. **[372]** O.K. Mais, si vous avez... vous ne pouvez pas  
10 l'affirmer, est-ce que vous avez fait des  
11 recherches? Parce que des chèques, c'est  
12 retraçable.

13 R. Oui.

14 Q. **[373]** De l'argent comptant, ça, c'est un peu  
15 plus... c'est beaucoup plus volatile.

16 R. En fait, on avait un développeur qui a travaillé  
17 avec nous là qui n'est plus avec nous, mais qui  
18 aussi...

19 Q. **[374]** Qui est qui?

20 R. Bien, j'ai donné le nom aux enquêteurs là,  
21 monsieur...

22 Q. **[375]** Non, mais, moi, je vous le demande.

23 R. O.K. O.K.

24 Q. **[376]** Et vous êtes sous serment, là. On va arrêter  
25 de parler des enquêteurs...



1 R. Non, non. O.K.

2 Q. **[377]** ... ce n'en est pas un qui vous pose des  
3 questions.

4 R. D'accord. Excusez-moi. Alors, non, c'était monsieur  
5 Pierre Desmarais qui s'occupait de ces... de ces  
6 clients-là.

7 Q. **[378]** O.K. Et somme toute, vous pensez plus que  
8 c'est en argent?

9 R. Je pense que c'est en argent. Honnêtement là, je  
10 pense que c'est en argent, mais si j'étais capable  
11 de vous le certifier parce que les autres, c'est  
12 facile, celui-là, je pense.

13 Q. **[379]** O.K.

14 R. O.K.

15 Q. **[380]** Est-ce que ça a maintenu les contrats de  
16 Dessau à Chambly? Chambly toujours... vous êtes  
17 toujours un fournisseur de services à Chambly?

18 R. Je crois que oui.

19 Q. **[381]** O.K. Ça n'a pas arrêté en tout cas?

20 R. Je pense...

21 Q. **[382]** Ce n'est pas comme à Blainville.

22 R. Non, je ne pense pas que ça a arrêté, non.

23 Q. **[383]** Parfait. J'avais également, je voulais  
24 également vous parler ce matin - puis j'ai  
25 probablement passé par-dessus sur mon plan - Saint-

1 Jérôme.

2 R. À ma connaissance, Saint-Jérôme, on aurait  
3 contribué pour les campagnes électorales via soit  
4 monsieur Duplessis chez nous ou soit monsieur  
5 Christian Côté.

6 Q. **[384]** O.K. Donc, Serge Duplessis, ingénieur chez  
7 vous, Christian Côté, ingénieur chez Dessau  
8 également?

9 R. Urbaniste.

10 Q. **[385]** Urbaniste, plutôt?

11 R. Oui. Oui.

12 Q. **[386]** Qui s'occupent également...

13 R. Qui s'occupent de la rive nord, si on veut, qui  
14 s'occupent de ces clients-là. Je crois que via ces  
15 personnes-là... Bien, en fait, pas je crois. Je  
16 vous affirme que nous avons contribué pour les  
17 campagnes électorales, ça a été fait par ces  
18 personnes-là.

19 Q. **[387]** O.K. Pour quel maire?

20 R. C'est le maire... Le maire en place. Marc Gas...

21 Q. **[388]** Marc Gascon?

22 R. Marc Gascon, oui.

23 Q. **[389]** Parfait. Et qui de l'équipe de monsieur  
24 Gascon sollicite, à votre connaissance personnelle,  
25 parce que vous êtes...

1 R. Malheureusement, je ne peux pas vous répondre.

2 Q. **[390]** Vous avez dit que vous êtes le banquier, là?

3 R. Je ne peux pas vous répondre, désolé.

4 Q. **[391]** O.K.

5 R. Vous pouvez prendre un autre terme, s'il vous  
6 plaît?

7 Q. **[392]** Oui. Et est-ce qu'on parle de... On parle de  
8 combien d'élections, puis on parle de montants  
9 totaux de combien, environ?

10 R. Bien, moi je pense qu'il était là, il était...

11 Q. **[393]** Parce que ça c'est votre département,  
12 l'argent.

13 R. Il était là depuis... depuis longtemps. Je pense  
14 que, honnêtement, il a fait au moins trois  
15 élections, je pense. Puis à ma connaissance, on  
16 aurait été présent pour les trois élections. Puis  
17 les montants pouvaient être de l'ordre de, je  
18 dirais quinze (15), quinze (15) à vingt mille  
19 dollars (20 000 \$) à chaque élection.

20 Q. **[394]** O.K.

21 (11:36:32)

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Q. **[395]** En comptant?

24 R. Comme, dans ce cas-là, oui.

25 Q. **[396]** Donc, je n'avais pas mon micro ouvert. Alors,

1 en argent comptant?

2 R. Oui. Vous avez raison.

3 Me DENIS GALLANT :

4 Q. **[397]** O.K. Je pense que j'ai fait le tour des  
5 municipalités. Est-ce qu'il y en a d'autres, là?  
6 Puis peut-être, là je fais appel à votre mémoire,  
7 dans lesquelles, effectivement, Dessau est présent,  
8 et Dessau continue à payer, ou à donner de l'argent  
9 aux partis politiques, dans l'espoir d'obtenir des  
10 contrats, ou à tout le moins se maintenir,  
11 maintenir une présence dans la municipalité?

12 R. Bon, peut-être juste, d'entrée de jeu, vous dire  
13 que depuis deux mille neuf (2009), deux mille dix  
14 (2010), il n'en fait plus aucune.

15 Q. **[398]** Oui. Je... J'arrête à deux mille neuf (2009),  
16 là.

17 R. O.K. Alors, à ma connaissance, je pense que vous  
18 avez fait le tour, mais comme j'ai spécifié ce  
19 matin, ce n'est pas impossible qu'on ait un associé  
20 à Québec, ou à Lévis, ou à Rouyn, ou à... peu  
21 importe où, là, mais ce n'est pas quelque chose qui  
22 doit être significatif, parce que moi, on ne m'a  
23 pas fait de demande.

24 Q. **[399]** O.K. Parfait. Donc, je reviens à la Ville de  
25 Montréal. Donc, vous avez l'équipe, vous allez

1 maintenant vous associer à l'équipe du maire  
2 Tremblay et de Frank Zampino, et votre  
3 interlocuteur va être Bernard Trépanier, aussi bien  
4 pour le central que les arrondissements. Je vais  
5 faire la... C'est ce que vous nous avez dit, là, ce  
6 qui vous avait été demandé par l'arrondissement de  
7 Pointe-aux-Trembles/Rivière-des-Prairies, le vingt  
8 mille dollars (20 000 \$), vous avez dit qu'il a été  
9 sollicité par monsieur Trépanier.

10 R. Je voudrais juste... Interlocuteur, quand on  
11 parlait de volet financement...

12 Q. **[400]** Financement.

13 R. Au niveau des opérations, là, je ne suis plus là.

14 Q. **[401]** Non, c'est ça. Et ça, je le comprends très  
15 bien. Je le conçois très bien. C'est-à-dire,  
16 effectivement, la demande va être faite, mais  
17 monsieur Trépanier, ce que vous nous avez dit, par  
18 contre, monsieur Trépanier, lui ne passe pas par un  
19 intermédiaire. Il vous connaît, puis il vous  
20 demande directement, « Rosaire, j'ai besoin  
21 d'argent, là. »

22 R. C'est possible qu'il ait passé par monsieur Serge  
23 Duplessis, parce que je n'étais pas toujours sur le  
24 terrain, là. C'est possible qu'il y ait eu des  
25 demandes. Ce n'est pas rien que possible : c'est

1 arrivé qu'il a passé par monsieur Duplessis, puis  
2 Duplessis, monsieur Duplessis est venu me voir,  
3 moi. Alors, mais, mais...

4 Q. **[402]** Mais c'est clair que monsieur Trépanier sait  
5 que ça passe par vous, là.

6 R. Oui. Oui. C'est sûr qu'à ce moment-là il peut  
7 directement m'appeler pour me dire : « Voici, on a  
8 un cocktail, on a ci, on a ça », puis à ce moment-  
9 là c'est sûr que... Mais, je veux juste vous dire  
10 qu'il y a une autre personne qui peut avoir été  
11 dans le...

12 Q. **[403]** Serge Duplessis.

13 R. Oui, c'est ça. C'est ça.

14 Q. **[404]** Parfait. Alors, et là vous dites il y a un  
15 cinquante mille (50 000) qui va être payé, et va  
16 arriver certainement, il y a certaines années, vous  
17 allez être sollicité par les arrondissements, et  
18 vous avez parlé de vingt mille dollars (20 000 \$),  
19 je vous ai évoqué Saint-Léonard, je vous ai évoqué  
20 Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles, on a  
21 parlé d'Outremont, vous avez dit, par contre, très  
22 peu, peut-être par chèques. D'autres  
23 arrondissements, à votre souvenir, avant qu'on  
24 embarque au central?

25 R. À ma connaissance, là, je ne pense pas, non.

1 Q. **[405]** O.K. Deux mille (2000), deux mille un (2001),  
2 deux mille deux (2002), deux mille trois (2003),  
3 deux mille quatre (2004), est-ce que vous avez été  
4 sollicité également pour le référendum sur les  
5 défusions de la Ville de Montréal?

6 R. De mémoire...

7 Q. **[406]** Est-ce qu'on vous a sollicité?

8 R. Oui.

9 Q. **[407]** Est-ce que vous avez contribué?

10 R. Oui.

11 Q. **[408]** Pour l'équipe... Pour l'équipe du non?

12 R. Pour l'équipe de monsieur...

13 Q. **[409]** Monsieur Tremblay?

14 R. De monsieur Tremblay.

15 Q. **[410]** Parfait. Vous souvenez-vous combien vous avez  
16 donné?

17 R. Je ne me souviens pas.

18 Q. **[411]** Est-ce qu'un montant...

19 R. Bien...

20 Q. **[412]** On a évoqué ici des montants de dix mille  
21 (10 000).

22 R. Oui.

23 Q. **[413]** Est-ce que c'était... Est-ce que c'est  
24 possible?

25 R. C'était un montant, je dirais un montant de...

1           substantiel, là. Je dirais peut-être trente mille  
2           (30 000).

3           Q. **[414]** Trente mille (30 000)?

4           R. Oui. Oui, je pense que ça fait du sens.

5           Q. **[415]** Étiez-vous présent au petit-déjeuner au Club  
6           St-Denis pour... qui a été évoqué par certains  
7           témoins notamment par monsieur Lalonde et monsieur  
8           Dumont?

9           R. Je ne me souviens pas de ça.

10          Q. **[416]** Mais vous vous souvenez d'avoir donné...

11          R. Je me souviens d'avoir été... en fait, on a été  
12          sollicités pour le financement de la campagne de  
13          défension. Ça, je m'en souviens très, très bien.  
14          Mais d'avoir participé, c'est possible, mais je ne  
15          m'en souviens pas.

16          Q. **[417]** Vous ne vous en souvenez plus. Ou peut-être  
17          quelqu'un de chez vous?

18          R. Possiblement quelqu'un de chez nous.

19          Q. **[418]** Ce qu'on a pu apprendre également des  
20          témoignages, puis la loi a été également vérifiée,  
21          c'est-à-dire que cette fois-ci les entreprises  
22          pouvaient, donc les entreprises qui avaient pignon  
23          sur rue à Montréal pouvaient contribuer et c'est là  
24          qu'on a vu des chèques de dix mille (10 000), cinq  
25          mille dollars (5 000 \$), et caetera. Les montants,



1 vous souvenez-vous comment ça a été payé?

2 R. Je devrai vérifier parce que... je pense que c'est  
3 du comptant puis on ne m'avait pas dit qu'on  
4 pouvait faire des... des chèques de compagnie.  
5 Mais, là-dessus, je devrais peut-être vérifier  
6 parce que...

7 Q. **[419]** Bien, quelque chose qui est sûr, c'est que  
8 vous avez payé trente mille (30 000)?

9 R. Je pense qu'on a payé avec de l'argent comptant, je  
10 ne me souviens pas d'avoir fait un chèque. Le  
11 chèque aurait été fait à qui, à Union Montréal?

12 Q. **[420]** Non, c'était question de par appui du non...  
13 Comité pour Montréal, oui.

14 R. Mais ça ne me dit rien.

15 Q. **[421]** On m'aide ici. Alors, Comité pour Montréal.

16 R. Ça ne me dit rien, mais je vais le vérifier.

17 Q. **[422]** Peut-être faire cette vérification.

18 R. On vous donnera l'information.

19 Q. **[423]** Parfait. Merci.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Est-ce que vous voulez que ce soit fait sous forme  
22 d'engagement?

23 Me DENIS GALLANT :

24 Q. **[424]** Oui, on va le faire sous forme d'engagement,  
25 de vérifier si Dessau, la compagnie Dessau a fait

1 un chèque au nom du Comité du non, si je me  
2 souviens bien c'est en deux mille quatre (2004).

3 LA GREFFIÈRE :

4 C'est l'engagement numéro 28.

5

6 55E-28 : Vérifier si Dessau a fait un chèque au  
7 nom du comité du non

8

9 Q. **[425]** Quelque chose qui est assez facile  
10 (inaudible)?

11 R. Oui, s'il y a un chèque, on va le retrouver s'il  
12 existe.

13 Q. **[426]** Parfait. Deux mille deux (2002)... deux mille  
14 un (2001), deux mille deux (2002), deux mille trois  
15 (2003), deux mille quatre (2004), deux mille cinq  
16 (2005), au niveau des contrats à Montréal, à votre  
17 souvenir, est-ce qu'à un moment donné, on va  
18 commencer... parce qu'on va parler d'un système de  
19 partage des contrats en bonne et due forme entre  
20 les différentes firmes de génie-conseil. Quand est-  
21 ce que ça a commencé ça?

22 R. Là, vous parlez du système de mise en place des...

23 Q. **[427]** Oui, mais j'imagine... parce que la Loi 106  
24 va rentrer en vigueur.

25 R. Oui.

1 Q. **[428]** Est-ce que ça change quelque chose pour  
2 Dessau, là, à partir de deux mille deux (2002)?

3 R. La Loi 106 est entrée en vigueur, de mémoire, à  
4 l'été deux mille deux (2002) et le système s'est  
5 mis en place par la suite, je dirais qu'il s'est  
6 mis en place vers les deux mille trois (2003), deux  
7 mille quatre (2004). À mon avis. Mais ça ne s'est  
8 pas mis en place comme... comme ça, là, telle date,  
9 ça commence. Je ne pourrais pas vous dire...

10 Q. **[429]** Mais, peu importe, c'est que vous  
11 contribuez...

12 R. Je dirais que, oui, il y a eu un système, là, comme  
13 il a été éla... en fait, comme il a été présenté  
14 par mes... mes autres collègues, qui sont passés  
15 ici. Alors, oui, effectivement, mais je ne pourrais  
16 pas vous dire la date exacte, là, c'est... mais je  
17 crois que c'est dans ces eaux-là.

18 Q. **[430]** O.K. Je vous pose la question directement,  
19 avez-vous pris part à la formation de ce système-là  
20 vu que vous connaissiez très bien monsieur Zampino,  
21 très proche de lui...

22 R. Non.

23 Q. **[431]** ... depuis les années quatre-vingt-dix (90),  
24 de monsieur Trépanier?

25 R. Non.

1 Q. **[432]** Pas du tout?

2 R. Non.

3 Q. **[433]** Et ça s'est fait comment, ça vous a été  
4 présenté comment ça, ce système de partage-là?

5 R. De mémoire, je ne me souviens pas si c'est monsieur  
6 Duplessis, en premier, qui m'en a parlé ou si c'est  
7 monsieur Trépanier, mais je sais que monsieur  
8 Trépanier m'en a parlé. Ça fait que là, qui m'en a  
9 parlé le premier? Je ne pourrais pas vous dire. Et  
10 c'est monsieur Trépanier qui me l'a présenté.

11 Q. **[434]** Quand ça, à peu près?

12 R. Bien, un peu comme je vous disais tout à l'heure,  
13 c'est deux mille trois (2003) ou deux mille quatre  
14 (2004), là, mais je n'ai pas le moment précis pour  
15 vous dire, là, mais je pense que c'est ça.

16 Q. **[435]** Et ça... on l'aborde comment ce système de  
17 partage, là? Comment on vous présente le projet? Si  
18 vous n'êtes pas un des instigateurs, on vous l'a  
19 sûrement... parce qu'il va y avoir un coût rattaché  
20 à ça, là, on va vous demander de l'argent?

21 R. Oui. En fait, de la façon que c'est présenté, là je  
22 ne sais pas, dans le temps, s'il y avait eu la  
23 demande de financement, là, pour la campagne deux  
24 mille cinq (2005). Parce qu'il y a aussi la  
25 campagne de deux mille cinq (2005) qui est arrivée,

1 là, ça, ça s'est fait, probablement, un an avant la  
2 campagne, là, où on a demandé des sommes d'argent  
3 importantes à toutes les firmes. Donc, ça s'est  
4 fait, à peu près, je dirais, dans le même temps,  
5 là, au niveau du...

6 Q. **[436]** Avant la campagne de deux mille cinq (2005)?

7 R. Moi, je pense que oui. Je suis pas mal sûr, oui.

8 Pas mal sûr. Alors, là... bon, là ce qui est arrivé  
9 c'est qu'on a rencontré monsieur Trépanier qui nous  
10 a fait part de l'intention de la Ville... « de la  
11 Ville » étant, pour nous, comme... en tout cas, en  
12 fait, comme je l'ai déjà dit, là, pour nous, ça  
13 venait du comité exécutif ou de monsieur Zampino ou  
14 de d'autres personnes, je ne le sais pas, mais  
15 c'est certainement de monsieur Zampino, qui lui,  
16 avec des collègues ou pas de collègues, là, mais,  
17 moi je dirais comme normalement pour être clair,  
18 clair, là, disons que sans aucun doute, c'est  
19 monsieur Zampino qui parle à monsieur Trépanier et  
20 là, pour parler aux firmes, ils se sont choisi un  
21 porte-parole qui...

22 Q. **[437]** Bon, on va rentrer dans le menu détail. Moi,  
23 je suis dans le préluce, là, O.K.? À un moment  
24 donné, ce n'est pas rien, là, O.K.? Vous avez parlé  
25 d'autres municipalités, vous avez dit il y a

1 certaines municipalités, c'est comme la Loi 106  
2 n'avait jamais existé puis on va avoir les  
3 contrats, puis on va se qualifier, puis dans  
4 d'autres villes, on ne se qualifie pas, exemple  
5 Blainville.

6 Montréal, vous êtes là, vous êtes bien  
7 installés là, vous avez contribué même au parti du  
8 maire Bourque et vous avez évoqué, ce matin, là,  
9 qu'à un moment donné, les demandes vont devenir une  
10 escalade, là, dans les montants d'argent à donner à  
11 Montréal.

12 R. (Inaudible)

13 Q. **[438]** Et à un moment donné, j'imagine, là, qu'on  
14 veut un retour sur l'investissement, c'est-à-dire,  
15 regarde, là, tout le monde va travailler, tout le  
16 monde va avoir son bout de pain, là, et j'imagine  
17 qu'on va vous présenter le projet, à un moment  
18 donné?

19 R. Bien, en fait, c'est plutôt... je n'appelle pas un  
20 projet, mais...

21 Q. **[439]** Qui vient une politique ou quoi que ce  
22 soit...

23 R. ... la structure, disons la structure, là, en fait,  
24 ce qui a été présenté c'est que les firmes  
25 ensemble, là, toutes les firmes étaient pour

1 être... on était pour refaire un partage de  
2 contrats à travers toutes les entreprises qui  
3 étaient déjà présentes sur le territoire de  
4 Montréal, qui étaient déjà des entreprises actives  
5 et on voulait que ces firmes-là soient choisies par  
6 monsieur Zampino et par les gens qui étaient aux  
7 commandes et pour faire ça, on a... voulez-vous que  
8 je rentre dans la façon?

9 Q. **[440]** Oui, puis je vous poserai peut-être des  
10 questions plus directes...

11 R. O.K., pour faire ça, on a demandé à monsieur  
12 Lalonde devenir le porte-parole de monsieur  
13 Trépanier pour organiser un peu tout ça et de la  
14 façon que ça fonctionnait, c'est que monsieur...  
15 une fois qu'il avait décidé tel ou tel ou tel  
16 projet, des projets qu'ils étaient en mesure de  
17 contrôler, si on veut, ces contrats-là, après ça,  
18 étaient dirigés vers des entreprises qui étaient  
19 déjà choisies avant la soumission...

20 Q. **[441]** Parfait.

21 R. ... donc...

22 Q. **[442]** Maintenant, là, maintenant, on va revenir  
23 puis on va y aller dans les détails.

24 R. Allez-y.

25 Q. **[443]** C'est-à-dire quelle firme, et selon votre

1           connaissance personnelle, Monsieur Sauriol, font  
2           partie de ce système de collusion là à partir de la  
3           fin deux mille quatre (2004)?

4           R. Bien, toutes les firmes font partie?

5           Q. **[444]** Oui.

6           R. Vous voulez que je nomme?

7           Q. **[445]** Oui, s'il vous plaît.

8           R. O.K. SNC-Lavalin, Genivar...

9           Q. **[446]** Allez-y tranquillement, les commissaires  
10          prennent des notes.

11          R. O.K., je peux en oublier, mais...

12          Q. **[447]** Je...

13          R. ... vous allez m'aider?

14          Q. **[448]** Oui.

15          R. O.K. SNC-Lavalin, Genivar, Aecom, qui est Tecsalt,  
16          Aecom, ensuite on a CIMA, on a SM, on a BPR, on a  
17          Roche, on a Claulac, on a EXP Teknika HBA, qui est  
18          la même entreprise, EXP...

19          Q. **[449]** Oui.

20          R. On a... il en manque sûrement.

21          Q. **[450]** Est-ce que vous avez nommé BPR?

22          R. Il y a BPR.

23          Q. **[451]** Leroux?

24          R. Leroux LBHA, Leroux, Beaudoin, Hurens,  
25          effectivement.



1 Q. **[452]** O.K. Et c'est firmes-là, comment le nom de  
2 Michel Lalonde est arrivé dans le décor, là, le  
3 Groupe Séguin est une petite firme, là, si je peux  
4 la qualifier comme ça, par rapport à Dessau ou par  
5 rapport à SNC-Lavalin, par rapport à Genivar?

6 R. Je pense que les grandes firmes n'étaient pas  
7 intéressées à devenir le porte-parole de monsieur  
8 Trépanier. Ce n'est pas quelque chose qui  
9 intéressait personne, donc, je présume que lui, y  
10 voyait un intérêt.

11 Q. **[453]** O.K. Mais monsieur Lalonde, c'est une  
12 personne avec qui, je vous dirais, que vous avez  
13 beaucoup de contacts avec monsieur Lalonde?

14 R. Non, pas beaucoup.

15 Q. **[454]** Pas tant que ça?

16 R. Non.

17 Q. **[455]** Il avait plus de contacts avec qui, lui,  
18 parce que dans...

19 R. Pour travailler dans son travail?

20 Q. **[456]** Oui.

21 R. Son point de contact était Serge Duplessis.

22 Q. **[457]** Serge Duplessis?

23 R. Oui.

24 Q. **[458]** Plus avec Serge Duplessis...

25 R. En fait, il y avait... moi... juste peut-être vous

1           situer, on m'a expliqué qu'est-ce qu'il voulait  
2           mettre en place comme système, ils l'ont pas dit à  
3           Serge Duplessis, ils l'ont dit à moi et tout ce qui  
4           touche, après ça, les opérations de comment ces  
5           choses-là ont évolué, c'est monsieur Duplessis, qui  
6           lui, était responsable de... en fait, monsieur  
7           Lalonde, quand il avait un contrat, pour discuter  
8           d'un contrat, pour discuter de... il prenait  
9           contact avec monsieur Duplessis qui était le  
10          responsable des opérations.

11        Q. **[459]** Parfait. Si je vous dis que, vous  
12          essentiellement par rapport à d'autres firmes, le  
13          résultat d'un appel d'offres, si vous êtes gagnant  
14          ou pas, c'est plus monsieur Trépanier qui va vous  
15          appeler, va vous appeler directement par rapport à  
16          monsieur Lalonde, est-ce que c'est une hypothèse  
17          qui est valable?

18        R. Bien, il nous le disait avant qu'on gagne. Ça fait  
19          qu'on le savait déjà avant.

20        Q. **[460]** Que ça va rentrer, tu vas rentrer?

21        R. Effectivement. On le savait avant parce que... En  
22          fait, ce n'est pas moi qu'il appelait, parce que,  
23          comme je vous expliquais, monsieur Lalonde devait  
24          communiquer avec monsieur Duplessis, puis avant  
25          même de soumissionner, on le savait qu'on gagnait,

1           là.

2           Q. **[461]** Parfait.

3           R. Il n'y avait pas de surprise. L'annonce était faite  
4           avant et non après. Après, c'est comme l'annoncer  
5           qu'il est passé, mais après l'annonce et avant de  
6           soumissionner.

7           Q. **[462]** Mais, Monsieur Sauriol, vous avez énormément  
8           de contacts avec monsieur Trépanier par rapport à  
9           vos collègues, vous en avez beaucoup.

10          R. Oui.

11          Q. **[463]** Vous en avez beaucoup, là. Ça fait que  
12          j'imagine, monsieur Trépanier qui parle beaucoup  
13          veut être heureux de vous donner la bonne nouvelle?

14          R. Il est porteur de la bonne nouvelle.

15          Q. **[464]** Plutôt que de passer par Serge Duplessis?

16          R. C'est un porteur de bonnes nouvelles,  
17          effectivement.

18          Q. **[465]** Eh voilà!

19          R. Puis après ça, ça lui donne un certain...

20          Q. **[466]** Puis c'est un bon collecteur?

21          R. Oui, c'est ça. Ça va avec.

22          Q. **[467]** La bonne nouvelle puis après ça, on va passer  
23          à la caisse, c'est exact?

24          R. Vous avez raison.

25          Q. **[468]** Ce que je veux... au niveau des firmes de

1 génie-conseil, ce qu'on sait, vos collègues, pour  
2 la plupart, sont venus dire qu'ils ont contribué en  
3 échange de ce partage de contrats-là ou à peu près  
4 dans le même temps à un effort supplémentaire en  
5 prévision des élections de deux mille cinq (2005).

6 Est-ce que cette demande-là a été faite à Dessau?

7 R. Oui. On nous a présenté une demande exceptionnelle  
8 pour l'élection de deux mille cinq (2005).

9 Q. **[469]** « On », est-ce qu'on parle de monsieur  
10 Trépanier?

11 R. Excusez! C'est toujours monsieur Trépanier qui m'a  
12 rencontré. C'est moi, là, encore. Alors, pour me  
13 dire : « Regarde, nous, on a une élection  
14 importante, puis on a besoin d'argent. » Puis il  
15 s'était fait un gros schéma avec... « Bon, il y a  
16 des firmes qui vont contribuer à hauteur de deux  
17 cent mille dollars (200 000 \$)...

18 Q. **[470]** Monsieur Trépanier vous le fait ce schéma-là?

19 R. Non. Dans ma tête, t'sais. Je pense que c'est  
20 plus... T'sais, bon, des carreaux.

21 Q. **[471]** Non, mais ma question...

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Q. **[472]** Je voudrais savoir. Quand vous dites dans  
24 votre tête, là, est-ce que vous voulez dire que  
25 monsieur Trépanier vous a expliqué ou c'est le...

1 R. Il me l'a expliqué.

2 Q. **[473]** ... fruit de votre imagination?

3 R. Non, il me l'a expliqué. Il l'a expliqué.

4 Q. **[474]** Bon.

5 R. Non, non, ça a été expliqué clairement comme ça.

6 Donc, deux cent mille dollars (200 000 \$) pour des  
7 grandes firmes. Puis, là, je ne me souviens pas.

8 Probablement SNC-Lavalin puis d'autres, là. Mais je  
9 ne pourrais pas vous dire c'est qui les quatre ou  
10 les cinq. Mais il y avait des grandes firmes  
11 importantes qui devaient contribuer des montants  
12 plus importants. Après ça, on avait...

13 Q. **[475]** Donc, il vous a dit les firmes qui devaient  
14 contribuer à hauteur de deux cent mille dollars  
15 (200 000 \$)?

16 R. Je ne me souviens pas qu'il m'ait nommé les firmes.  
17 Mais je me souviens qu'il m'a nommé des grandes  
18 firmes.

19 Q. **[476]** Bien, c'est vraiment ce que je viens de vous  
20 demander.

21 R. Oui, mais c'est les grandes firmes. Je ne pourrais  
22 pas vous le dire. Bien, je peux sûrement dire SNC-  
23 Lavalin. Mais est-ce que Genivar puis CIMA? T'sais,  
24 je ne le sais pas. Je ne pourrais pas vous dire.  
25 Moi, je sais qu'il nous avait mis dans la catégorie

1 des grandes.

2 Q. **[477]** Des grandes firmes?

3 R. Oui.

4 Q. **[478]** Donc, il vous a demandé deux cent mille  
5 dollars (200 000 \$)?

6 R. Exact.

7 Me DENIS GALLANT :

8 Q. **[479]** Vous souvenez-vous s'il a demandé cent mille  
9 (100 000 \$) à d'autres firmes?

10 R. C'est ça. Bien, c'est ça que j'allais expliquer. Il  
11 y a une deuxième catégorie où, là, on demandait à  
12 ces entreprises-là de fournir un montant de cent  
13 mille dollars (100 000 \$). Et ce que j'ai compris,  
14 c'est qu'il y avait une troisième catégorie aussi à  
15 qui on demandait une somme de... là, je ne me  
16 souviens pas si c'est cinquante mille (50 000 \$) ou  
17 moins. Je ne me souviens pas.

18 Q. **[480]** O.K. Et on vous demandait ça dans un effort  
19 pour une campagne électorale à venir?

20 R. Bien pour la campagne.

21 Q. **[481]** Pour la campagne de deux mille cinq (2005)?

22 R. Exact.

23 Q. **[482]** Quelle a été la réponse de Dessau?

24 R. Bien, la réponse de Dessau a été de dire qu'on  
25 avait fait beaucoup, beaucoup d'efforts, de

1 contributions en deux mille deux (2002), deux mille  
2 trois (2003), deux mille quatre (2004), et qu'on  
3 trouvait ça un peu exagéré de contribuer une somme  
4 aussi importante. Alors, on a...

5 Q. **[483]** Parce que vous étiez toujours en haut de  
6 cinquante mille (50 000 \$) par année?

7 R. Bien, on avait donné cent cinquante mille  
8 (150 000 \$) disons pour les trois années d'avant.  
9 Ça fait que... Plus un autre deux cent (200 000 \$),  
10 ça faisait comme... ça n'avait plus de sens. Ça  
11 fait que ce qu'on a fait, c'est qu'on a fait valoir  
12 nos contributions passées. Et de mémoire, on aurait  
13 contribué à cette campagne-là un autre cinquante  
14 mille (50 000 \$), peut-être un peu plus, parce que  
15 c'est une année d'élection.

16 Q. **[484]** N'est-il pas plutôt parce que vous avez peut-  
17 être, vous avec vos relations personnelles avec  
18 monsieur Zampino, vous aviez peut-être un plus gros  
19 poids que les autres en voulant dire : « Regarde,  
20 Bernard, là, je vais parler à Frank, puis, nous, le  
21 deux cent mille (200 000 \$), on va peut-être  
22 l'oublier »? Est-ce que c'est ça?

23 R. Moi, je vous dirais que dans toutes les demandes  
24 qu'on reçoit, je fais abstraction de celle-là,  
25 toutes les demandes qu'on reçoit, quand quelqu'un

1           fixe un plafond puis dit « Moi je veux ça », nous,  
2           là, c'est un objectif qu'eux ils ont. Mais ce n'est  
3           pas ce que nous on fait nécessairement. On ne se  
4           sent pas... On se sent obligé de participer pour  
5           les raisons que vous avez démontrées avec la Ville  
6           de Blainville, mais d'accepter de donner des  
7           montants...

8                         Parce que moi je ne sais pas ce que les  
9           autres ont fait avant, là. Je ne sais pas, est-ce  
10          que les autres avant ont donné le même montant que  
11          moi, là? Comme je vous dis, ce n'est pas quelque  
12          chose qu'on se parle entre les firmes. Moi je ne  
13          sais pas si... Bien, en fait je le sais, parce que  
14          monsieur Cadotte l'a révélé cette semaine à la  
15          Commission, mais ils ne donnaient pas les mêmes  
16          montants que nous autres.

17          Q. **[485]** Non mais, avant la Commission, il y avait  
18          quelque chose qui se passait, là, puis vous étiez  
19          dedans, là. C'est ça qu'on veut savoir.

20          R. Oui mais ce que je veux vous dire, c'est que le  
21          cinquante mille (50 000) qu'on a donné, nous, là,  
22          quand on arrive à l'élection, c'est comme deux cent  
23          mille (200 000), parce qu'on additionne deux mille  
24          deux (2002), deux mille trois (2003), deux mille  
25          quatre (2004). En bout de ligne, on l'a donné le



1           deux cent mille (200 000). C'est ça qu'on pense.

2           Q. **[486]** Puis c'est... Monsieur Trépanier est parti  
3           avec son petit bonheur de chemin puis il a dit,  
4           « C'est beau mon Rosaire, c'est terminé? »

5           R. Monsieur Trépanier s'est contenté de ma réponse.  
6           (11:56:19)

7           LA PRÉSIDENTE :

8           Q. **[487]** Si je comprends bien, vous avez dit tantôt  
9           que puisque vous aviez déjà donné cent cinquante  
10          mille (150 000) dans le passé, vous avez allongé un  
11          autre cinquante mille (50 000).

12          R. Vous avez raison.

13          Me DENIS GALLANT :

14          Q. **[488]** Que vous auriez donné de toute façon. Ce que  
15          j'ai compris, c'est qu'à chaque année vous donniez  
16          cinquante mille (50 000).

17          R. Je voulais juste faire une petite nuance, puis,  
18          pour être correct avec vous, c'est que j'ai peut-  
19          être donné un petit peu plus que cinquante mille  
20          (50 000), mais je n'ai pas donné cent mille  
21          (100 000). J'ai-tu donné soixante-quinze mille  
22          (75 000), mais c'est... Je n'ai pas donné deux cent  
23          mille (200 000). Parce qu'on a fait valoir  
24          l'investissement qui avait été fait dans les années  
25          passées.

1 Q. [489] Parfait. Va s'installer ce système de  
2 collusion là, et à un moment donné il va y avoir  
3 les autres témoins, hormis SNC-Lavalin, monsieur  
4 Cadotte a dit qu'eux ils ont refusé de payer un  
5 montant additionnel de trois pour cent (3 %) sur  
6 les contrats octroyés, puis... Peut-être juste nous  
7 expliquer, monsieur Lalonde nous expliquait,  
8 Monsieur Sauriol, que ce n'était vraiment pas tous  
9 les contrats, là. Il y avait le plan triennal  
10 d'immobilisations, il y avait certains grands  
11 contrats qui étaient annoncés puis ceux-là étaient  
12 arrangés, là, mais vous gardiez quand même vos  
13 contrats dans les arrondissements, puis il y a  
14 d'autres contrats qui étaient sur le libre marché.  
15 Est-ce que ça c'est exact?

16 R. Oui. Oui, parce que dans la ville de Montréal, il y  
17 a plusieurs... En fait, il y a plusieurs types de  
18 projets, ça fait qu'il y a beaucoup de projets qui  
19 ne passaient pas par... Moi, ce que je comprends,  
20 c'est que tout ce qui passait par le service de  
21 voirie, si on veut, d'infrastructures, ces  
22 contrats-là, eux, étaient contrôlés de cette façon-  
23 là. Mais quand on rentrait dans les immeubles,  
24 quand on rentrait dans les autres types de projets,  
25 il n'y avait pas de... Il n'y avait pas personne

1 qui pouvait les diriger, ceux-là. Ils étaient  
2 probablement moins importants aussi, là, mais ils  
3 n'étaient pas dirigés. À mon avis.

4 Q. **[490]** Parfait. Donc, on vous demande... Est-ce  
5 qu'on vous fait cette demande-là, le trois pour  
6 cent (3 %)? Est-ce que cette demande-là a été  
7 faite? Il y en a qui nous ont dit qu'elle a été  
8 faite, elle a été payée.

9 R. Oui.

10 Q. **[491]** Monsieur Cadotte dit elle a été faite, elle  
11 n'a pas été payée. Vous, dans votre cas, c'est  
12 quoi?

13 R. C'est la même chose. Nous, on a reçu cette demande-  
14 là...

15 Q. **[492]** De qui?

16 R. De monsieur Trépanier. Bien, en fait, monsieur  
17 Trépanier, sa théorie, c'était de dire, « Écoutez,  
18 là je vous demande un gros montant d'argent. » Bon,  
19 nous, on... J'ai expliqué qu'est-ce qu'on a fait,  
20 là, mais, il dit, « Là, il dit, on va faire une  
21 mathématique sur les contrats que les firmes vont  
22 gagner, et chaque firme va payer un montant de  
23 trois pour cent (3 %) sur ses contrats, ce qui va  
24 faire qu'à l'élection on aura ramassé l'argent  
25 qu'on a besoin pour faire l'élection. »

1                   Mais en parallèle, il y avait encore le  
2                   financement normal du parti qui se faisait. Donc,  
3                   les nombreux cocktails, les... Écoutez, ça ne  
4                   finissait plus, là. Il y en avait... Il y en avait  
5                   tout le temps, tout le temps, tout le temps. Alors,  
6                   nous, on a dit, « Regarde. Nous autres, là, on va  
7                   continuer à financer vos activités normales de  
8                   parti, mais le trois pour cent (3 %), on n'est pas  
9                   là. »

10           Q. **[493]** O.K. Est-ce que, puis j'exclus deux mille  
11           neuf (2009), deux mille dix (2010), est-ce qu'on  
12           est encore à la hauteur de cinquante mille (50 000)  
13           et plus par année, après l'élection deux mille cinq  
14           (2005)...

15           R. Vous avez...

16           Q. **[494]** ... même s'il n'y a pas, dans l'horizon, il  
17           n'y a pas d'élections avant deux mille neuf (2009)?

18           R. Vous avez raison. Avec toutes les activités, là.  
19           Encore là, comme j'expliquais tout à l'heure, un  
20           cocktail, dix (10) billets, dix mille (10 000). Un  
21           cocktail, dix (10) billets, dix mille (10 000). Ça  
22           fait que là, on n'a pas de comptabilité de ça, mais  
23           votre chiffre tient la route.

24           Q. **[495]** Donc, Dessau ne paie pas, Dessau dit « Moi  
25           j'ai déjà payé pour le deux cent mille (200 000),

1 c'est déjà fait dans mes contributions à la hauteur  
2 de plus de cinquante mille (50 000) par année, je  
3 continue également à te financer sur une base  
4 régulière, donc je ne paie pas un trois pour cent  
5 (3 %) sur la valeur de ma quote-part d'un contrat  
6 octroyé, si le contrat il est truqué. » Parfait.  
7 Une fois qu'on a dit ça, comment marchait,  
8 comment... On nous a expliqué, puis c'est tout à  
9 fait logique, c'est-à-dire que pour qu'un système  
10 de collusion fonctionne, c'est qu'il faut que tous  
11 les collusionnaires soient d'accord et que tout le  
12 monde travaille dans le même sens. Est-ce que ça  
13 c'est la réalité, c'est ce qui s'est passé?

14 R. Exact.

15 Q. **[496]** Parfait. Et comment fonctionnait vraiment,  
16 là, à votre connaissance personnelle, ce système-  
17 là? Vous avez dit... qui s'assoyait avec qui,  
18 comment ça fonctionnait?

19 R. Bon. À ce niveau-là, moi, ma compréhension, là...

20 Q. **[497]** Votre compréhension.

21 R. ... parce que je n'étais pas au niveau des  
22 opérations...

23 Q. **[498]** Non, mais c'est vous qui payiez votre  
24 ingénieur aux opérations, par exemple.

25 R. Alors, monsieur Lalonde. Monsieur Lalonde

1           communiquait avec différentes personnes dans  
2           chacune des firmes selon les contrats. Et c'est lui  
3           qui était, comme je dis, le porte-parole de  
4           monsieur Trépanier et...

5           Q. **[499]** Pourquoi, monsieur Trépanier n'est pas  
6           capable de faire ça tout seul?

7           R. Bien, moi, je pense qu'il y a une question de  
8           connaissances, là, si on veut, il y a une question  
9           de... monsieur Trépanier n'est pas ingénieur, donc  
10          il fallait quand même qu'il donne les contrats à  
11          des entreprises qui avaient la compétence pour le  
12          faire. Donc, je pense que monsieur Lalonde était  
13          le... un peu l'aide de monsieur Trépanier pour lui  
14          dire : « Regarde, vous devriez regarder ça de telle  
15          façon, telle façon, telle façon. » Alors, monsieur  
16          Trépanier et monsieur Lalonde, et j'ai écouté le  
17          témoignage de monsieur Lalonde, là, mais... en tout  
18          cas, monsieur Trépanier et monsieur Lalonde  
19          s'assoient...

20          Q. **[500]** Mais on s'entend, là...

21          R. C'est ce que je sais.

22          Q. **[501]** ... si c'est pour répéter...

23          R. Non.

24          Q. **[502]** ... le témoignage que vous avez entendu,  
25          là...

1 R. Ce n'est pas nécessaire.

2 Q. [503] Ce n'est pas ça qu'on a besoin, là.

3 R. D'accord.

4 Q. [504] On a besoin de... c'est votre connaissance,  
5 ce que vous avez vu ou ce qu'on vous a rapporté,  
6 c'est-à-dire vos gens très près. N'oubliez pas,  
7 vous êtes un cadre supérieur chez Dessau.

8 R. Oui.

9 Q. [505] Vous autorisez, là.

10 R. Ce qu'on m'a rapporté c'est que monsieur Lalonde  
11 s'assoyait avec notre responsable chez Dessau et  
12 puis...

13 Q. [506] Monsieur Duplessis?

14 R. Monsieur Duplessis. Et lui se... lui expliquait un  
15 peu comment les prochains projets étaient pour se  
16 réaliser. C'est aussi monsieur Lalonde qui... là,  
17 quand je dis monsieur Lalonde, je ne veux pas tout  
18 lui mettre sur les épaules, là. Monsieur Lalonde et  
19 monsieur Trépanier, parce que ce n'est pas juste  
20 lui, je pense qu'il ne faisait pas ça tout seul.  
21 Donc, avec monsieur Trépanier puis peut-être aussi  
22 avec monsieur Zampino, qui... et peut-être d'autres  
23 membres du comité exécutif, qui devaient donner des  
24 orientations sur...

25 Q. [507] C'est intéressant ce que vous dites, depuis

1 ce matin, « peut-être d'autres membres du comité  
2 exécutif », est-ce que vous savez quelque chose?

3 R. Non, je ne sais rien. J'ai dit « peut-être », hein.

4 Q. **[508]** O.K. Mais vous avez la certitude que ce  
5 système-là passait par le président du comité  
6 exécutif?

7 R. Bien, parce que monsieur... en fait, monsieur  
8 Trépanier, lorsqu'il faisait référence à toute  
9 l'information qu'il avait puis à tout ce qu'il  
10 disait, c'était toujours ce que... il référerait  
11 toujours à lui, là.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. **[509]** Oui, mais, Monsieur Sauriol, vous avez dit,  
14 « peut-être d'autres membres du conseil », mais ça  
15 ne peut pas être innocent comme propos ce que vous  
16 venez de dire.

17 R. Bon. Bien... je ne sais pas comment vous le dire.

18 Me DENIS GALLANT :

19 Q. **[510]** Je vous donne un exemple. Monsieur Zampino va  
20 annoncer son départ au mois de mai, de mémoire, au  
21 mois de mai deux mille huit (2008), effectif en  
22 juillet deux mille huit (2008), et va se ramasser  
23 chez Dessau en janvier deux mille neuf (2009); je  
24 vous en reparlerai cet après-midi. Est-ce que le  
25 système a arrêté complètement avec le départ de



1           monsieur Zampino ou ça a continué un petit bout de  
2           temps? Parce que tout le monde nous dit : « Ce  
3           n'est pas le départ de monsieur Zampino qui a fait  
4           en sorte que ça a arrêté. Ce qui a arrêté ce sont  
5           les enquêtes journalistiques et la création de  
6           nouvelles escouades de police justement pour  
7           contrer la collusion et la corruption. » Donc,  
8           réponse à madame la présidente, ce n'est peut-être  
9           pas innocent; est-ce que vous savez quelque chose,  
10          est-ce que ça a continué après le départ de  
11          monsieur...

12         R. Mais la question qui m'est posée c'est : Est-ce  
13         que, moi, je sais s'il y a d'autres membres du  
14         comité exécutif qui... qui dirigeaient ça ou qui  
15         étaient dans ces opérations-là? Ma réponse, je ne  
16         peux pas vous répondre, je ne la connais pas, je ne  
17         le sais pas.

18         LA PRÉSIDENTE :

19         Q. **[511]** Alors, pourquoi vous avez dit que peut-être  
20         d'autres membres étaient impliqués?

21         R. Bien, c'est une supposition, peut-être que je  
22         n'aurais pas dû la faire.

23         Me DENIS GALLANT :

24         Q. **[512]** Monsieur Sauriol, monsieur Trépanier va être  
25         directeur du financement d'Union Montréal, va...

1 va, en apparence, démissionner, en juin deux mille  
2 six (2006). Vous êtes d'accord avec moi que  
3 monsieur Trépanier va être dans le décor à tout le  
4 moins jusqu'en deux mille neuf (2009), là, pour...  
5 en ce qui vous concerne, c'est exact?

6 R. Pour nous, il était toujours la personne  
7 responsable du financement pour Union Montréal  
8 jusqu'à...

9 Q. **[513]** Parfait. Et, en plus d'être responsable, ce  
10 que vous nous dites, en plus d'être responsable du  
11 financement d'Union Montréal, monsieur Trépanier a  
12 d'autres rôles et beaucoup de... et toutes autres  
13 tâches connexes, notamment celle de gérer un  
14 système de partage de contrats. O.K.? Et il va le  
15 faire avec monsieur Zampino, ce que vous nous  
16 dites, et il va le faire également avec monsieur  
17 Trépanier... avec monsieur Lalonde. Et vous nous  
18 dites que monsieur Lalonde, parce que du point de  
19 vue technique c'est un ingénieur, va aider... va  
20 passer les commandes de monsieur Trépanier. C'est  
21 exact?

22 R. Exact.

23 Q. **[514]** Parfait. Est-ce que je me trompe pour dire  
24 que malgré le départ de monsieur Zampino en juillet  
25 deux mille huit (2008), le système va continuer

1           jusqu'en deux mille neuf (2009)?

2           R. Je pense que vous avez raison.

3           Q. **[515]** J'ai raison, hein?

4           R. Oui.

5           Q. **[516]** Parfait. Alors, je reviens, est-ce que vous  
6           savez si quelqu'un d'autre que monsieur Zampino, au  
7           comité exécutif, a facilité ce système de partage  
8           là?

9           R. Non.

10          Q. **[517]** Pas du tout?

11          R. Non.

12          Q. **[518]** O.K. Je reviens au système en tant que tel.  
13          Il faut que le système fonctionne, ce qui fait en  
14          sorte que généralement, à la Ville, c'est un  
15          système de soumissions, là, on parle, l'ampleur des  
16          projets, là, on est la plupart du temps en haut de  
17          cent mille dollars (100 000 \$). C'est exact? Puis  
18          j'ai regardé beaucoup, beaucoup d'appels d'offres,  
19          également. Souvent, c'est pour de longs projets de  
20          services professionnels qui... et on va solliciter  
21          plusieurs firmes, souvent...

22          R. Hum hum.

23          Q. **[519]** ... et avec des montants d'en haut de cent  
24          mille dollars (100 000 \$), c'est exact?

25

1 R. Exact.

2 Q. **[520]** Parfait. Ceci étant dit, pour qu'un système  
3 fonctionne, puis pour éviter que des soupçons  
4 s'éveillent, il y a de la complaisance qui se fait,  
5 des appels d'offres de com... des soumissions de  
6 complaisance, c'est exact?

7 R. Exact.

8 Q. **[521]** Parfait. Dessau a joué le jeu également, via  
9 peut-être monsieur Duplessis?

10 R. Via monsieur Duplessis, exact.

11 Q. **[522]** Parce que ne pas embarquer à faire des  
12 soumissions de complaisance, c'est-à-dire, c'est  
13 que... le château de cartes va s'écrouler?

14 R. Vous avez raison.

15 Q. **[523]** Vous êtes d'accord avec moi?

16 R. Vous avez raison.

17 Q. **[524]** Et ça, Dessau a embarqué, là, via monsieur  
18 Duplessis, via vous, parce que vous aviez cette  
19 connaissance-là, jusqu'à la fin, jusqu'en deux  
20 mille neuf (2009)?

21 R. Exact.

22 Q. **[525]** Parfait. Ceci étant dit, peut-être juste nous  
23 expliquer, c'est un système au niveau municipal  
24 différent du MTQ - on reviendra au MTQ plus tard -  
25 c'est un système qui est basé, dans un premier

1 temps, sur une qualification, il faut avoir au  
2 moins soixante-dix pour cent (70 %), à la première  
3 étape, remplir des conditions, pour qu'ensuite  
4 l'enveloppe de prix soit ouverte. C'est exact?

5 R. Exact.

6 Q. **[526]** Est-ce qu'on peut dire que, dans le fond, là,  
7 parce qu'on ne peut pas perdre de temps énormément  
8 sur un système qui est déjà pipé d'avance puis  
9 mettre à contribution vos ingénieurs pour faire des  
10 soumissions, là, parce que c'est quand même assez  
11 complexe, c'est vraiment une question de prix, au  
12 bout de la ligne, c'est de rentrer un prix qui est  
13 pas mal plus haut puis on le sait qu'on ne l'aura  
14 pas, là?

15 R. Bien, la façon que la formule de la Loi 106 est  
16 faite, fait en sorte que le technique ne compte  
17 pour presque rien. Alors...

18 Q. **[527]** Bien, justement, je voulais vous poser cette  
19 question-là. Quand ça fait dix (10), quinze (15),  
20 vingt (20) ans, ne pas te faire qualifier quand tu  
21 es une firme de Dessau, c'est...

22 R. C'est ce qui s'est passé à Blainville.

23 Q. **[528]** Oui, mais à Montréal, tu vas te faire  
24 qualifier, là.

25 R. Oui.

1 Q. [529] C'est évident, là.

2 R. En principe.

3 Q. [530] En principe? Bien, allez-y donc, là, je vous  
4 pose la question. Une commission publique  
5 d'enquête, là, on veut savoir, là, allez-y.

6 R. Par principe, vous avez raison, mais ce qu'on avait  
7 dit un peu ce matin, c'est que si le comité de  
8 sélection n'est pas... est orienté, là, c'est sûr  
9 que demain matin, il pourrait décider que Dessau ne  
10 passe pas, ça peut arriver, ça. Je ne dis pas que  
11 ça arrive... ça arrive, mais, ça peut arriver.

12 Q. [531] O.K. Est-ce que la chose la plus simple à  
13 faire pour ne pas éveiller des soupçons... parce  
14 que je m'imagine sur un comité de sélection, dire :  
15 « Bien, voyons donc, comment ça se fait qu'on ne  
16 qualifie pas Dessau, là, ça n'a pas de sens, là  
17 »...

18 R. En principe...

19 Q. [532] ... « ça n'a pas de sens, on ne peut pas...  
20 », à un moment donné, je veux bien, là, j'ai une  
21 pomme pourrie dans le comité de sélection, là, mais  
22 il va y avoir du travail à faire pour ne pas  
23 qualifier une firme comme Dessau, pour ne pas  
24 qualifier une firme comme SNC-Lavalin. On s'entend,  
25 là?

1 R. Vous avez raison.

2 Q. **[533]** Parfait. Donc, est-ce qu'on s'entend pour  
3 dire, regarde, la chose la plus simple, c'est de  
4 mettre un prix qui s'éloigne tellement du barème  
5 que c'est clair que, si Dessau n'a pas à passer ce  
6 coup-ci, bien, ça sera ça?

7 R. Vous avez raison.

8 Q. **[534]** J'ai raison?

9 (12:09:30)

10 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

11 Q. **[535]** Je voudrais quand même revenir sur les  
12 membres du comité de sélection. Tout à l'heure, là,  
13 on va regarder le « transcript », là, quand vous  
14 avez parlé de Robert Marcil, vous avez dit que  
15 Bernard Trépanier fait fréquemment référence à  
16 Robert Marcil, dans le fond, pour obtenir un peu le  
17 résultat voulu au niveau du comité de sélection.  
18 Vous avez dit, « et d'autres personnes ». Est-ce  
19 qu'il y a d'autres personnes que Bernard Trépanier  
20 qui vous ont dit être sur certains comités de  
21 sélection qui pourraient peut-être influencer,  
22 c'est pourtant mot à mot ce que vous avez dit?

23 R. Répétez-moi ce que j'ai dit.

24 Q. **[536]** Vous avez dit que Bernard Trépanier faisait  
25 référence fréquemment à Robert Marcil et parfois à

1 d'autres personnes pour influencer les comités de  
2 sélection. Vous n'avez pas en tête un autre nom...

3 R. Non.

4 Q. **[537]** ... qui aurait pu être utilisé pour  
5 influencer les comités de sélection?

6 R. Non.

7 Q. **[538]** Non? O.K. Parfait.

8 Me DENIS GALLANT :

9 Q. **[539]** Vous saviez que Robert Marcil était ce qu'on  
10 appelle, en anglais, l'« inside man » de Bernard  
11 Trépanier?

12 R. Bien, c'est un point de contact de monsieur  
13 Trépanier qui lui donnait l'information.

14 Q. **[540]** O.K. Et vous étiez au courant comment ça  
15 fonctionnait, c'est-à-dire, on écrit d'avance des  
16 firmes qui vont se qualifier sur un petit papier  
17 puis on passe ça de monsieur Trépanier à monsieur  
18 Lalonde, et si monsieur Marcil... et on donne ça à  
19 monsieur Marcil pour les comités de sélection? Ça  
20 vous étiez au courant de ça?

21 R. Non.

22 Q. **[541]** Vous n'étiez pas au courant de ça?

23 R. Non.

24 Q. **[542]** Cette mécanique-là?

25 R. Non.



1 Q. **[543]** Mais vous saviez que monsieur Marcil était  
2 rémunéré par monsieur Trépanier pour fausser les  
3 comités de sélection?

4 R. Non.

5 Q. **[544]** Vous n'étiez pas au courant de ça?

6 R. Non, je n'étais pas au courant.

7 Q. **[545]** Mais vous étiez au courant de quoi sur  
8 monsieur Marcil?

9 R. Bien, qu'il était la référence. Quand monsieur  
10 Trépanier parlait de Robert Marcil, c'était :  
11 « J'ai parlé à Robert. J'ai parlé à Robert. J'ai  
12 parlé à Robert. » Mais que lui... Que ce que vous  
13 dites là, moi, je n'étais pas informé.

14 Q. **[546]** Quand vous rencontrez monsieur Marcil au  
15 357c, c'est-tu pour parler d'autre chose que ça?

16 R. Monsieur Marcil, je pense que j'ai dîné une fois  
17 avec lui dans les cinq dernières années, là. Puis  
18 c'est probablement le dîner que vous faites  
19 référence. À la demande...

20 Q. **[547]** Pourquoi dîner avec un gars comme Robert  
21 Marcil?

22 R. À la demande de mon collègue Serge Duplessis qui  
23 dit : « Regarde, on a un contrat. » Je ne sais pas  
24 où, à Lachine, quelque chose comme ça. Puis il  
25 voulait le rencontrer puis il m'a demandé

1 d'organiser la rencontre. De toute façon, ils se  
2 rencontraient, eux autres, sur une base régulière.  
3 Mais moi, monsieur Marcil, je ne le connais pas,  
4 là, ce n'est pas... Pour moi, ce n'est pas une  
5 personne avec qui je travaillais.

6 Q. **[548]** Avez-vous directement, vous, corrompu des  
7 fonctionnaires municipaux?

8 R. Non.

9 Q. **[549]** Jamais?

10 R. Jamais.

11 (12:11:42)

12 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

13 Q. **[550]** Écoutez, vous donnez de l'argent à quelqu'un  
14 fréquemment, qui vous parle sept cent soixante-  
15 quinze (775) fois en quatre ans et demi, qui vous  
16 dit que c'est avec Robert Marcil qu'il s'organise  
17 au niveau des comités de sélection, jamais vous  
18 pensez que votre argent va peut-être un peu dans  
19 les poches de Robert Marcil?

20 R. Non.

21 Q. **[551]** Vous êtes un homme d'affaires. De l'argent  
22 comptant à Bernard Trépanier, puis jamais vous  
23 n'avez pensé à ça que monsieur Marcil faisait ça  
24 gentiment, gratuitement?

25 R. Non.

1 Q. **[552]** Jamais?

2 R. Jamais.

3 Q. **[553]** Puis pourquoi aurait-il fait ça? Pour oeuvre  
4 de bienfaisance à des ingénieurs qui organisaient  
5 des contrats?

6 R. Je n'ai aucune idée. Il faudrait demander à lui.

7 Q. **[554]** Mais vous n'avez jamais pensé que monsieur  
8 Marcil était un peu de connivence avec monsieur  
9 Trépanier, même si...

10 R. Connivence...

11 Q. **[555]** ... il y faisait fréquemment référence?

12 R. Connivence, le mot « connivence », oui. Mais qu'il  
13 était rémunéré, non.

14 Q. **[556]** Vous n'avez jamais pensé à ça?

15 R. Non.

16 Q. **[557]** Et jamais pensé au motif de monsieur Marcil  
17 non plus?

18 R. Non plus.

19 Me DENIS GALLANT :

20 Q. **[558]** Monsieur Lalonde...

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Q. **[559]** Pour en revenir, si vous me permettez, avec  
23 votre question que vous avez posée, Maître Gallant,  
24 de la rencontre au 357c avec monsieur Marcil, vous  
25 n'avez pas répondu à la question, vous avez évoqué

1 un contrat à Lachine, mais vous n'avez pas dit  
2 quelle était la teneur de la conversation avec  
3 monsieur Marcil?

4 R. Bon. De mémoire, cette rencontre-là, c'est une  
5 rencontre plutôt, je dirais, sociale, là, à  
6 l'époque. Et puis comme j'expliquais tout à  
7 l'heure, monsieur Marcil, son point de contact  
8 principalement était Serge Duplessis, qui  
9 travaillait pour l'entreprise, pour Dessau. Et on a  
10 fait une rencontre comme on en tient à l'occasion  
11 avec des gens. Et ça avait été une rencontre assez  
12 banale, normalement. Je ne me souviens pas vraiment  
13 des détails. Mais je me souviens que monsieur  
14 Duplessis et monsieur Marcil ont parlé de leurs  
15 projets en cours.

16 Q. **[560]** Monsieur Duplessis était présent également à  
17 cette rencontre-là?

18 R. Oui.

19 Q. **[561]** Et ils ont parlé de...

20 R. En fait, eux ont parlé de ce qu'ils connaissent eux  
21 ensemble. Mais, moi, je ne suis pas dans ces  
22 projets-là, je ne suis pas dans ces opérations-là,  
23 ça fait que je ne pourrais pas vous...

24 Q. **[562]** Ça fait que, vous, vous avez du temps à  
25 perdre pour aller dîner avec des fonctionnaires et

1 discuter de choses banales?

2 R. Façon de voir les choses.

3 Me DENIS GALLANT :

4 Q. **[563]** Pourquoi vous êtes là?

5 R. Bien, comme j'ai expliqué, c'est monsieur Duplessis  
6 qui voulait le rencontrer pour parler du... en  
7 fait, parler de projets, de ce projet-là et  
8 d'autres projets qui s'en venaient. Alors, ça a été  
9 un peu une rencontre, je dirais, pour voir...  
10 t'sais, qu'on fait des fois avec des clients pour  
11 dire, O.K., qu'est-ce qui s'en vient, c'est quoi  
12 les projets à venir?

13 Q. **[564]** Est-ce que monsieur Marcil donne de  
14 l'information?

15 R. Oui, à monsieur Duplessis.

16 Q. **[565]** Il en donne...

17 R. Je vous dirais que ça a été une rencontre... Et là,  
18 ça fait longtemps, là, mais de mémoire. C'est une  
19 rencontre où on a parlé probablement du présent,  
20 donc des projets en cours que monsieur Marcil  
21 réalise. Et probablement qu'on a parlé un peu des  
22 projets à venir.

23 Q. **[566]** On a vu que monsieur Marcil n'était pas gêné  
24 de parler des projets à venir. Est-ce qu'il a donné  
25 de l'information privilégiée, à votre souvenir?

1 R. Ce n'est pas...

2 Q. **[567]** De l'information qu'un fonctionnaire, surtout  
3 de son rang, aurait peut-être dû se garder une  
4 petite gêne?

5 R. De mémoire, je ne pourrais pas vous dire que  
6 c'était de l'information privilégiée. Je ne pense  
7 pas. Je ne penserais pas.

8 Q. **[568]** O.K.

9 R. Ce n'est pas une rencontre qui m'a marqué, là. Je  
10 suis désolé.

11 Q. **[569]** Au niveau des...

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. **[570]** Mais puisque vous nous dites cela. Est-ce  
14 qu'il y a des choses qui vous ont marqué?

15 R. De cette rencontre-là?

16 Q. **[571]** De façon générale.

17 R. Bien, vous voulez dire quoi, de façon générale?

18 Q. **[572]** Est-ce qu'il y a des choses dans l'octroi de  
19 contrats publics et de votre rôle...

20 R. Tout ce que je vais vous dire...

21 Q. **[573]** ... il y a des choses qui vous ont marqué?

22 R. Bien, tout ce que je vais vous dire, il y a  
23 beaucoup de choses qui m'ont marqué, effectivement.

24 Tout ce que j'ai déjà dit, oui, m'ont marqué.

25 D'ailleurs, je m'en souviens, je sais que je l'ai

1 fait, je sais que j'étais responsable, je sais que  
2 je... qu'on n'aurait pas dû faire ça. Puis ça, oui,  
3 ça m'a marqué beaucoup. Beaucoup.

4 (12:15:38)

5 Me DENIS GALLANT :

6 Q. **[574]** Monsieur... Monsieur Lalonde est l'un des  
7 participants... est l'un des participants à tout ce  
8 système de collusion là. Il le dit candidement et  
9 sous serment, donc il a dit c'était quoi son rôle  
10 là-dedans. La majorité des... la majorité des gens  
11 qui ont été entendus, ici, vos collègues ont dit  
12 qu'ils l'ont subi, ce système-là. Je les résume  
13 très, très brièvement, là, mais... mais, par  
14 contre, ils l'ont subi, mais ils en ont profité,  
15 ils ont eu des contrats.

16 Vous, la grande différence de certains de  
17 vos collègues, c'est votre proximité avec des gens  
18 et, notamment, des liens d'amitié avec autant le  
19 politique, notamment monsieur Frank Zampino,  
20 monsieur Bernard Trépanier, autant avec des  
21 entrepreneurs, monsieur Antonio Acurso, monsieur  
22 Paolo Catania de F. Catania. Ce sont des gens avec  
23 qui vous avez plus que des relations d'affaires.  
24 Est-ce qu'on s'entend là-dessus? Ce sont des gens  
25 avec qui vous avez également beaucoup d'événements

1 sociaux.

2 R. C'est un réseau d'affaires.

3 Q. [575] Oui, mais est-ce que le réseau d'affaires  
4 implique des voyages avec les conjointes, implique  
5 des soupers avec les conjointes, un réseau  
6 d'affaires... des cadeaux, aller en voyage avec  
7 certaines personnes, des fois vous ne payez pas.  
8 Notamment, j'y reviendrai cet après-midi, là, à vos  
9 deux voyages avec monsieur Acurso sur son bateau  
10 dans les Îles Vierges. Aller avec... avec le  
11 président de la SHDM et la vice-présidente du  
12 comité exécutif à Las Vegas, même s'ils ont payé  
13 leur billet d'avion.

14 Pourquoi on fait autant de relations  
15 d'affaires? Parce que, moi, où est-ce que j'ai de  
16 la misère à vous suivre, Monsieur Sauriol, c'est-à-  
17 dire que vous payez déjà beaucoup, là, vous payez  
18 des bons montants, là, puis il y en a qui peuvent  
19 dire que c'est une goutte d'eau pour Dessau, mais  
20 c'est de l'argent. Puis vous prenez des risques  
21 également parce que c'est de l'argent... je le  
22 qualifie d'argent sale. O.K.

23 Pourquoi aller, je veux dire, avoir...  
24 passer le strict cadre des affaires? Aller dîner  
25 avec quelqu'un au 357, au Club St-Denis ça, j'en



1           suis n'importe quand. Mais d'aller souper, d'aller  
2           sur les bateaux, d'aller faire un paquet de choses  
3           de même, là, si ce n'est pour un avantage. Parce  
4           que c'est vous qui la qualifiez de relations  
5           d'affaires, là.

6           R. Mais, écoutez, moi, je pense qu'il y a des  
7           pratiques d'affaires qui évoluent avec le temps. Ce  
8           qui était acceptable dans les années quatre-vingt  
9           (80), en quatre-vingt-dix (90) c'était d'autres  
10          choses, dans les années deux mille (2000) c'était  
11          d'autres choses.

12          Q. **[576]** Monsieur Sauriol...

13          R. Écoutez, c'est... demain matin, c'est...

14          Q. **[577]** Monsieur Sauriol, je veux juste vous  
15          interrompre. Je veux juste vous interrompre, là. Je  
16          pense que vous m'avez vu aller, je pense que vous  
17          savez que dans mes cartons, j'ai beaucoup de  
18          choses. Avant de tomber dans ce que j'ai dans mes  
19          cartons, là, O.K., je veux des réponses franches,  
20          sincères, comme je vous avais demandé.

21          R. Hum, hum.

22          Q. **[578]** D'accord?

23          R. D'accord.

24          Q. **[579]** C'est-à-dire, là, vous savez qu'à tous les  
25          arguments, je vais vous sortir un papier, je vais

1 vous faire entendre quelque chose. Donc, on va la  
2 jouer comme ça. O.K.?

3 R. O.K.

4 Q. **[580]** On va la jouer comme ça, là, vous êtes sous  
5 serment. Ce qu'on veut savoir, là, c'est ce qui  
6 s'est passé, là. O.K.? On s'entend, là, quand...  
7 quand un monsieur Léger vient ici, là, puis que  
8 vous êtes, là... ah! vous êtes au restaurant avec  
9 monsieur Zampino puis vous voulez l'avoir comme  
10 d.g., là, O.K., c'est que vous êtes plus haut que  
11 les autres, là. Vous êtes plus haut que monsieur  
12 Trépanier, là, puis vous êtes, je vous dis, là, à  
13 l'hôtel de ville, là, vous en prenez large,  
14 Monsieur Sauriol, est-ce que je me trompe?

15 Quand vous recevez... quand votre  
16 secrétaire puis la secrétaire de monsieur Zampino  
17 s'envoient des documents, des documents attachés et  
18 que vous avez d'avance le discours du maire puis le  
19 discours du président du comité exécutif et le  
20 communiqué de presse, là... Là je vous dis un  
21 paquet de choses en vrac, là...

22 R. Oui, oui.

23 Q. **[581]** ... c'est pour vous amener sur la bonne  
24 track. On s'entend, là? Donc, on part, là. O.K.

25 R. Oui, je vous écoute.

1 Q. **[582]** Parfait. Vous êtes à la base du système de  
2 collusion à Montréal?

3 R. Faux.

4 Q. **[583]** Faux?

5 R. Totalement faux.

6 Q. **[584]** Faux. O.K. Pourquoi entretenir des relations  
7 aussi étroites avec les politiciens, les élus?

8 R. Écoutez, on a eu des...

9 Q. **[585]** Pourquoi tous les amener au Centre Bell?  
10 Pourquoi les amener voir les Rolling Stone?  
11 Pourquoi les amener voir Céline Dion? Pourquoi, là?  
12 Je sais bien que vous en avez de l'argent, là,  
13 mais, moi, à un moment donné, là, je n'ai pas votre  
14 argent, là, mais je choisirais mes dépenses.

15 R. Mais, la façon de faire des affaires, si on se  
16 ramène un petit peu, là, avant la Loi 106, là, les  
17 relations avec les élus étaient très importantes.  
18 Alors, c'est sûr que quand les...

19 Q. **[586]** Parce que, quand vous m'avez dit « je ne les  
20 corromps pas », moi, je trouve que c'est une forme  
21 de corruption. Êtes-vous d'accord avec moi? Ces  
22 gens-là payent zéro. Ces gens-là ont un train de  
23 vie princier. Monsieur... vous vous souvenez... Je  
24 ne sais pas si vous avez écouté monsieur Marcil  
25 quand monsieur Lachance lui a dit à un moment

1           donné, là, tout ce qu'il avait en avantage, là...

2           R. Hum, hum.

3           Q. **[587]** ... et ça, là, c'est net d'impôt, là. Des  
4           voyages en Italie, des repas dans tous les grands  
5           restaurants, et caetera, là, ça, là, c'est de la  
6           corruption de fonctionnaires. Donc, je vous repose  
7           la question : Des fonctionnaires, vous en avez  
8           corrompus?

9           R. Non.

10          Q. **[588]** Vous avez l'immunité, là, ici quand je vous  
11          dis ça, là.

12          R. Je vous dis que non.

13          Q. **[589]** Vous n'en avez pas corrompu. C'est autrement.  
14          Les amener voir le Cirque du Soleil à Las Vegas  
15          même s'il a payé son billet d'avion, mais il n'a  
16          rien payé d'autre?

17          R. Moi, pour moi, ce n'est pas de la corruption.

18          Q. **[590]** Ce n'est pas de la corruption. Il reste dix  
19          (10) minutes, peut-être monsieur va réfléchir un  
20          dix (10) minutes de plus sur l'heure du dîner.

21          SUSPENSION DE L'AUDIENCE

22          REPRISE

23          LA PRÉSIDENTE :

24          Bon après-midi.

25

1 Me DENIS GALLANT :

2 Bon après-midi.

3 LA GREFFIÈRE :

4 Q. **[591]** Monsieur Rosaire Sauriol, vous êtes sous le  
5 même serment.

6 R. Oui. Merci.

7 (14:01:27)

8 Me DENIS GALLANT :

9 Q. **[592]** Alors, Monsieur Sauriol, en lien avec mes  
10 questions de ce matin, je vous repose la question.  
11 Dans le cadre du partage des contrats à la Ville de  
12 Montréal, en tout cas, pour certains contrats parce  
13 que vous en avez fait quand même une distinction  
14 là, ce n'était pas...

15 R. Oui.

16 Q. **[593]** ... sur tous les contrats, je comprends que  
17 vous - comment dire - vous n'étiez pas une victime  
18 là dans ce système-là.

19 R. Non.

20 Q. **[594]** Pas du tout.

21 R. Pas du tout.

22 Q. **[595]** Pas du tout. Et c'est-à-dire il y a un vieil  
23 adage qui dit que ça prend deux pour danser le  
24 tango, alors c'était ça. Alors, on comprend que ce  
25 n'est pas... ce n'est pas l'histoire de deux

1 personnes uniquement qui s'appelle... une personne  
2 qui s'appelle Frank Zampino et un autre qui  
3 s'appelle Bernard Trépanier là qui sont à la tête  
4 de tout ce système-là bien rodé, bien huilé, c'est  
5 exact?

6 R. Exact.

7 Q. **[596]** Parfait. Alors, ce système-là, c'est un  
8 système dans lequel... que vous connaissiez bien,  
9 connaissiez les rouages.

10 R. Oui.

11 Q. **[597]** O.K. Par contre, c'est un système que les  
12 firmes de génie-conseil ont quand même délégué à  
13 monsieur Lalonde là. Vous ne vouliez pas là, vous  
14 ne vouliez pas être assis avec monsieur Trépanier  
15 pour faire ce partage-là.

16 R. Exact.

17 Q. **[598]** On s'entend là-dessus?

18 R. Oui.

19 Q. **[599]** Parfait. Et on s'entend là-dessus, je vais  
20 vous reposer la question sur le financement d'Union  
21 Montréal. Vous avez évoqué de grosses sommes, est-  
22 ce que c'est peut-être même plus gros que ce que  
23 vous avez parlé depuis ce matin?

24 R. Non, je pense que les ordres de grandeur...

25 Q. **[600]** Je vous dirais là...

1 R. ... c'est pas mal ça.

2 Q. [601] ... bon an mal an...

3 R. Oui.

4 Q. [602] ... de cinquante mille à soixante-quinze  
5 mille (50 000 \$-75 000 \$).

6 R. Oui.

7 Q. [603] O.K. Et d'aller plus loin dans un paiement  
8 supérieur à ce que vous avez déjà payé, vous avez  
9 dit à un moment donné « Wow! Les moteurs, nous, on  
10 ne va pas plus loin que ça...

11 R. Exact.

12 Q. [604] ... On paye beaucoup, c'est notre  
13 contribution ».

14 R. Exact.

15 Q. [605] Exact. Je vais regarder avec vous,  
16 Monsieur... Monsieur Sauriol, certains... certains  
17 documents. Ils sont plusieurs, je vous demanderais  
18 de les commenter. Ça va être à l'onglet 8. C'est  
19 une partie de votre agenda électronique qui nous  
20 provient de la Sûreté du Québec et avec qui on a  
21 fait là, pour certaines personnes, notamment votre  
22 adjointe ou des personnes comme ça, on a enlevé...  
23 on a enlevé les noms parce que ce n'était pas  
24 nécessaire. C'est exact? Alors, je vais vous...  
25 déjà là je vais partir avec le premier document...

1 R. Oui.

2 Q. **[606]** ... qui fait partie de votre agenda  
3 électronique, et c'est déjà une rencontre le vingt-  
4 quatre (24) novembre deux mille un (2001), c'est  
5 une rencontre avec Frank Zampino et c'est  
6 indiqué... j'ai l'adresse là et c'est au domicile  
7 de son père.

8 R. Hum, hum.

9 Q. **[607]** On s'entend là déjà avec monsieur Zampino  
10 vous avez une très bonne relation là, c'est une  
11 personne que vous connaissez depuis des années.

12 R. Depuis trois ans.

13 Q. **[608]** O.K. Et c'est une personne effectivement,  
14 quand vous avez dit là, tantôt je vous ai posé des  
15 questions, c'est... vous n'êtes pas une victime du  
16 système.

17 R. Non.

18 Q. **[609]** Et c'est monsieur Zampino, c'est quelque  
19 chose qu'il faisait, lui, depuis longtemps, c'est-  
20 à-dire se prendre des cotes sur des contrats. Êtes-  
21 vous d'accord avec moi que ça existait même à  
22 Saint-Léonard à l'époque?

23 R. Des cotes sur des contrats à Saint-Léonard?

24 Q. **[610]** Oui. Oui.

25 R. Pas à ma connaissance.



1 Q. **[611]** Pas à votre connaissance.

2 R. Non, pas à ma connaissance.

3 Q. **[612]** Non! Il n'y avait pas déjà des... mais il y  
4 avait vraiment par exemple, quand vous avez pris...

5 R. Financement.

6 Q. **[613]** ... du financement.

7 R. Oui. Parce que quand on est arrivé dans Saint-  
8 Léonard, comme j'avais expliqué, c'est en quatre-  
9 vingt-dix-huit (98) lorsqu'on a fait l'acquisition  
10 de la compagnie.

11 Q. **[614]** O.K.

12 R. Et à l'époque, en tout cas, avant Dessau, je ne  
13 pense pas qu'il y en avait, mais il y avait du  
14 financement de partis politiques.

15 Q. **[615]** O.K. Et ce financement-là avec monsieur  
16 Zampino, déjà, à la fin des années quatre-vingt-dix  
17 (90), c'est une personne que vous contribuez à sa  
18 campagne électorale. À ses besoins au niveau  
19 politique.

20 R. Vous parlez de quelle... de la... Excusez?

21 Q. **[616]** Bien, je veux dire, vous rentrez à St-  
22 Léonard.

23 R. Oui. Oui.

24 Q. **[617]** Vous avez financé à St-Léonard, même à  
25 l'époque, ce n'était pas une ville, là. C'était...

1 R. Oui.

2 Q. **[618]** C'était une ville, plutôt.

3 R. Vous avez raison. Oui. Oui.

4 Q. **[619]** O.K., vous financiez déjà, là, monsieur  
5 Zampino à titre d'élu.

6 R. Exact.

7 Q. **[620]** O.K. Est-ce que vous vous souvenez si c'était  
8 une demande de monsieur Zampino, ou une demande de  
9 qui, à ce moment-là, à St-Léonard?

10 R. Ça a toujours été monsieur Trépanier qui était  
11 l'organisateur de monsieur Zampino, et c'était...

12 Q. **[621]** Même à l'époque de l'ancienne ville?

13 R. Oui.

14 Q. **[622]** O.K.

15 R. Monsieur Trépanier, à ma connaissance, a toujours  
16 été là. Et ça a toujours été lui qui était le, si  
17 on veut, le responsable du financement.

18 Q. **[623]** Monsieur Trépanier, j'imagine... Parce que  
19 vous les connaissez bien tous les deux. L'amitié  
20 entre monsieur, ou les relations professionnelles  
21 et personnelles entre monsieur Trépanier et  
22 monsieur Zampino, ça remonte à quand à votre  
23 souvenir? Est-ce qu'on vous l'a déjà évoqué, ça?

24 R. Moi j'ai connu monsieur Zampino en quatre-vingt-  
25 dix-huit (98). Comme je mentionnais, je connaissais

1 monsieur Trépanier depuis beaucoup plus longtemps,  
2 je dirais dans le temps des années... au début des  
3 années quatre-vingt-dix (90), mais je ne savais pas  
4 si ces gens-là se connaissaient. Mais fort  
5 probablement que oui, parce que je pense qu'il  
6 était... Je pense qu'il était son organisateur  
7 politique. Je pense.

8 Q. **[624]** Vous pensez.

9 R. Oui.

10 Q. **[625]** O.K. Donc...

11 R. Mais je ne suis pas certain.

12 Q. **[626]** Vous n'êtes pas certain. Je vais aller au  
13 prochain, prochaine inscription dans votre agenda  
14 électronique. Disons que ça va être la prochaine  
15 page, Madame...

16 LA GREFFIÈRE :

17 Est-ce que vous le produisez?

18 Me DENIS GALLANT :

19 Ça va être en liasse. C'est l'ensemble. Je vous  
20 dirai de quelle date à quelle date, là, des...  
21 Parce que sans ça, ça va faire trop de cotes. Donc,  
22 allez à la prochaine page. O.K. L'autre page, ça  
23 c'est vraiment le relevé électronique, là,  
24 l'extraction de l'agenda, donc ça va être la  
25 troisième page. Défilez, et je vous dis quand

1 arrêter, Madame Morin. Voilà. Parfait.

2 Q. **[627]** Peut-être un peu dur à lire à l'écran, là,  
3 mais on appelle... C'est déjà, ça remonte déjà au  
4 début de... à la fin, plutôt, de l'année deux mille  
5 un (2001).

6 R. Hum, hum.

7 Q. **[628]** Donc, après l'élection d'Union Montréal.

8 R. Oui.

9 Q. **[629]** Et vous avez « loge de hockey conjointe -  
10 Frank Zampino ». Vous avez dit hier, je pense, à  
11 une de mes questions, loge de hockey conjointe,  
12 c'est-tu celle avec Dunton Rainville?

13 R. Oui. C'est qu'on partage la loge avec Dunton  
14 Rainville. Et ce qu'on faisait à l'époque, c'est  
15 qu'on essayait de trouver des clients conjoints,  
16 donc ça faisait comme la moitié de la facture, là.  
17 À ce moment-là c'est, ils étaient invités par  
18 Dessau et par Dunton Rainville, puis on choisissait  
19 des clients avec lesquels Dunton Rainville et  
20 Dessau faisaient affaire.

21 Q. **[630]** O.K. Et dans ce cas-ci, vous avez des gens  
22 qui ont confirmé?

23 R. Oui.

24 Q. **[631]** O.K., et ça c'est... J'imagine que c'est  
25 votre adjointe, là, qui... C'est votre adjointe qui

1 s'occupe de votre agenda. Donc, vous savez ceux qui  
2 ont confirmé. C'est exact, Monsieur Sauriol?

3 R. Oui. Ça me semble être correct.

4 Q. **[632]** Et là, ce qu'on comprend, puis excusez pour  
5 la copie mais c'est de même qu'on l'a reçue, là,  
6 mais on a, pour monsieur Zampino, St-Léonard?

7 R. Oui, deux personnes.

8 Q. **[633]** Donc, deux personnes, on a Michel Prescott?

9 R. Oui.

10 Q. **[634]** Une personne. On a Claude Dauphin de Lachine,  
11 une personne. On a Rainville, probablement...

12 R. Jean-Jacques.

13 Q. **[635]** Lui il est dans sa loge, là?

14 R. Oui. Jean-Jacques.

15 Q. **[636]** Ensuite de ça vous avez Rosaire, vous, alors,  
16 et vous avez des invités de...

17 R. Oui. De monsieur Rainville.

18 Q. **[637]** De monsieur Rainville. Vous avez Marcel  
19 Tremblay.

20 R. Oui.

21 Q. **[638]** Ça c'est le frère de monsieur Gérald  
22 Tremblay?

23 R. Oui. Oui.

24 Q. **[639]** Quel rôle il avait, lui, monsieur Marcel  
25 Tremblay, à cette époque-là?

1 R. Il était... Il était au conseil de ville. Il était,  
2 je pense, sur... Je ne suis pas sûr, mais je pense  
3 qu'il était sur l'exécutif.

4 Q. **[640]** O.K.

5 R. Il était...

6 Q. **[641]** Vous avez monsieur Michael Applebaum, qui...

7 R. Oui.

8 Q. **[642]** Actuellement, qui était...

9 R. Qui était...

10 Q. **[643]** Qui était conseiller à Côte-des-Neiges à  
11 l'époque?

12 R. Oui.

13 Q. **[644]** Et qui est aujourd'hui le maire. Jean Bata,  
14 d'Octane Communications.

15 R. Oui.

16 Q. **[645]** Contrat avec la Ville, ça vous le savez?

17 R. Oui.

18 Q. **[646]** Vous avez monsieur René Dussault?

19 R. Oui.

20 Q. **[647]** Dont on a parlé de lui hier, ici à la  
21 Commission?

22 R. Oui.

23 Q. **[648]** Qui était conseiller à Ville St-Laurent, et  
24 vous avez Peter Yeomans, qui je pense était à  
25 Dorval à l'époque.

1 R. Je...

2 Q. **[649]** Je me trompe...

3 R. C'était... Lui ce n'était pas client avec nous  
4 autres, c'est probablement avec Jean-Jacques  
5 Rainville, mais je pense que vous avez raison.

6 Q. **[650]** O.K. Puis on s'entend, là, c'est-à-dire quand  
7 il y a une invitation dans une loge, des élus,  
8 c'est toutes dépenses payées, ça coûte zéro sou à  
9 personne, sauf à...

10 R. Effectivement.

11 Q. **[651]** Sauf à...

12 R. Nous on paie. On paie le total, là. On paie la  
13 facture de vin, on paie le buffet, on paie le coût  
14 de la loge, là. Je vous dirais qu'un coût de loge,  
15 ça peut être cinq mille dollars (5 000 \$), je  
16 pense, une loge, facilement. Je ne sais pas à cette  
17 époque-là, on est en deux mille un (2001), mais  
18 c'est quand même assez dispendieux.

19 Q. **[652]** Loge, coût de repas...

20 R. Loge, coût de repas, hôtesse, vin, boisson, on  
21 paie tout. Oui.

22 Q. **[653]** O.K. Au prix du Centre Bell.

23 R. Au prix du Centre Bell, oui, effectivement. C'est  
24 pour ça qu'on la partageait avec monsieur  
25 Rainville, ça faisait moins cher, mais c'est...

1 Q. **[654]** Parfait.

2 R. C'était dispendieux.

3 Q. **[655]** Et le but, pour... Je vais laisser faire  
4 Rainville, là, parce que j'ai le bon témoin devant  
5 moi, j'ai vous, là, le but d'inviter tout ce beau  
6 monde là, on est au début, là on est vraiment quoi,  
7 on opération charme avec Union Montréal, avec les  
8 élus d'Union Montréal?

9 R. Oui. En fait, l'objectif, pour nous, c'est de se  
10 rapprocher des élus. Parce que, comme j'expliquais,  
11 avant deux mille... avant la Loi 106, les contrats  
12 étaient, légalement, donnés de gré à gré par... par  
13 les élus. En fait, la plupart du temps. Il y a  
14 peut-être des Villes qui mettaient en place des  
15 comités d'experts, je pense qu'à la Ville de  
16 Québec, je pense que c'était fait de cette façon-  
17 là, mais le... je ne sais pas, là. Mais la plupart  
18 des Villes, pour résumer, c'était vraiment des  
19 décisions du comité exécutif, qui décidait que tel  
20 contrat ou tel contrat allait avec telle ou telle  
21 firme. Donc, c'est sûr que d'être proche des élus  
22 était un... écoute, c'était la porte d'entrée pour  
23 avoir accès à des contrats, c'est sûr.

24 Q. **[656]** Et, dans ce cas-là, ce que vous nous dites...

25



1 R. Bien, monsieur Zampino c'était notre client. Michel  
2 Prescott, peut-être un peu moins, là, je ne pense  
3 pas que lui... en tout cas, à ma connaissance, je  
4 ne pense pas qu'on ait eu grand-chose. Claude  
5 Dauphin c'était notre client parce que c'était le  
6 maire de l'arrondissement... bien, en fait, c'est  
7 le maire de l'arrondissement de Lachine, donc...

8 Q. **[657]** Est-ce que vous aviez... on a parlé des  
9 arrondissements...

10 R. Oui, Lachine, on avait eu des contrats, oui.

11 Q. **[658]** Vous aviez eu également des contrats à Ville  
12 Lachine.

13 R. Oui. Oui.

14 Q. **[659]** O.K. Continuez.

15 R. Après ça, au niveau des invités de monsieur  
16 Rainville, moi... Marcel Tremblay, nous, on n'était  
17 pas vraiment dans ces arrondissements-là, Tremblay,  
18 Michael Applebaum. René Dufour, j'en avais parlé, à  
19 Ville St-Laurent, on n'est pas là. Ou pratiquement  
20 pas là, on a peut-être fait un petit mandat dans  
21 l'histoire de la Ville. Et Jean Bata, bien, c'est  
22 une firme de communication.

23 (14:12:57)

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Q. **[660]** Alors, quand vous invitez la personne qui est

1 dans la Ville de Lachine... non, pas de Lachine  
2 mais de St-Laurent, avez-vous dit?

3 R. De St-Laurent, oui.

4 Q. **[661]** C'est pour être... si vous l'invitez, cette  
5 personne-là, c'est en vue d'obtenir des contrats de  
6 Lachine, éventuellement?

7 R. L'idée c'est que si, moi, je ne les connais pas, le  
8 fait qu'ils sont... en fait, celui qui les invite  
9 c'est monsieur Rainville. Alors, si, moi, je ne les  
10 connais pas puis je suis là, si j'ai l'occasion de  
11 les rencontrer, de discuter avec eux puis, à ce  
12 moment-là, éventuellement, oui, effectivement, de  
13 pouvoir avoir accès à ce marché-là éventuellement.  
14 Ça c'est comme... ça prend un certain temps, là. En  
15 fait, c'est que s'il n'y a pas de firme ou ils  
16 n'ont pas de service professionnel ou s'ils ont  
17 l'intention d'en rentrer des nouveaux, bien, à ce  
18 moment-là, quand tu les connais, c'est plus facile.  
19 Par exemple, s'il y a des mandats plus spécialisés  
20 que la Ville veut donner, bien, le fait de  
21 connaître ces gens-là, dire : « Écoutez, moi, cette  
22 expertise-là, en environnement, pointue, je l'ai.  
23 Alors, si vous êtes intéressé on va vous rencontrer  
24 puis... », bon. Mais ça ne veut pas nécessairement  
25 dire que tu vas rentrer mais c'est une porte

1 d'entrée, effectivement.

2 Me DENIS GALLANT :

3 Q. **[662]** Et, ce que vous nous dites, c'était la façon  
4 de faire avec les élus, c'est-à-dire...

5 R. C'était les élus qui décidaient. C'est clair.

6 C'était les élus qui décidaient puis là je ferais  
7 abstraction de peut-être quelques villes que je ne  
8 connais pas mais dans une... dans toutes les villes  
9 du Québec, c'était le conseil de ville qui décidait  
10 c'est qui ses professionnels. Il choisissait ses  
11 ingénieurs, il choisissait ses... en tout cas, tous  
12 les autres professionnels. Mais les ingénieurs-  
13 conseils étaient choisis par les élus. C'est comme  
14 ça que ça fonctionnait.

15 Q. **[663]** Donc, vous aviez tout intérêt à aller gêner  
16 les élus...

17 R. Il fallait les connaître. Il fallait les connaître,  
18 il fallait tisser des relations avec eux. Et c'est  
19 sûr que des outils, comme une loge de hockey, des  
20 billets de hockey, toutes ces choses-là étaient  
21 utiles pour le... c'était des outils utiles pour le  
22 développement des affaires. À l'époque, parce que  
23 je dois dire qu'aujourd'hui, ça n'existe plus, là,  
24 je veux dire, il n'y a plus personne qui fait ce  
25 type de développement là, au niveau des élus, si on

1           veut, là. Mais...

2           Q. **[664]** Bien, aujourd'hui, ça ne fait pas longtemps  
3           que c'est arrêté, là, ce que j'ai compris de...

4           R. Je suis en deux mille neuf (2009), deux mille dix  
5           (2010), je vous dirais. Deux mille neuf (2009),  
6           deux mille dix (2010), là, même il y a des...

7           Q. **[665]** On est en début deux mille treize (2013).

8           R. Pardon?

9           Q. **[666]** On est en début deux mille treize (2013).

10          R. C'est ça, c'est ça. En réalité, ce qui est arrivé  
11          c'est que même il y a des entreprises qui ont fermé  
12          leur loge. Nous, c'est sûr qu'on a renouvelé notre  
13          contrat, là, mais c'est sûr que, nous, c'est une  
14          réflexion à savoir est-ce qu'on garde ou pas une  
15          loge de hockey? Parce que c'est... tu ne peux plus  
16          inviter de clients... en fait, tu peux inviter des  
17          clients privés mais publics, tu ne peux pas,  
18          donc... c'est sûr que pour les clients publics, ce  
19          n'est plus acceptable, c'est plus... c'est quelque  
20          chose qu'ils n'acceptent pas.

21          LA PRÉSIDENTE :

22          Q. **[667]** Je comprends bien, ce que vous dites c'est  
23          que comme vous ne pouvez plus inviter de clients  
24          publics, donc qui donnent des contrats de nature...  
25          dans le domaine public, vous songez à fermer, à ne

1 pas renouveler votre loge?

2 R. Bien, c'est un outil de développement mais l'outil  
3 de développement, en deux mille treize (2013),  
4 c'est rendu inapproprié. Alors, les moeurs ont  
5 changé... en deux mille treize (2013)... à  
6 l'époque, bon, tout le monde allait dans les loges  
7 de hockey parce que toutes les firmes... plusieurs,  
8 plusieurs, plusieurs compagnies avaient des loges  
9 de hockey. Mais, aujourd'hui, c'est quelque chose  
10 qui... bon, avec les codes d'éthique, et caetera,  
11 même nous, de notre côté, on a quand même resserré  
12 beaucoup, mais c'est quelque chose qui n'est plus  
13 vraiment utile pour nous.

14 Q. **[668]** Alors, je comprends donc que les loges  
15 servaient essentiellement aux contrats publics et  
16 non pas aux contrats privés?

17 R. Je vous dirais que ça dépend du type d'entreprise  
18 dans laquelle vous êtes. Nous, notre loge était  
19 utilisée pour nos clients et comme j'ai dit en  
20 entrée de jeu, on avait soixante-dix/trente  
21 (70/30), aujourd'hui elle était cent pour cent  
22 (100 %) pour les clients privés, mais si on se  
23 rapporte à cette époque-là, c'était probablement  
24 soixante-dix/trente (70/30). Parce que comme  
25 j'expliquais, on a soixante-dix pour cent (70 %) de

1           notre clientèle qui est publique, trente pour cent  
2           (30 %) qui est privée, ça fait qu'on avait un mixte  
3           soixante-dix/trente (70/30) où aujourd'hui, on a un  
4           mixte cent pour cent (100 %) du client privé.

5           Q. **[669]** Je veux bien, mais si vous avez cent pour  
6           cent (100 %) privé, mais que ce n'est pas  
7           suffisant, ça vous commande donc de ne pas  
8           renouveler votre loge...

9           R. Vous avez raison.

10          Q. **[670]** ... ça veut donc dire que la masse de vos  
11          clients étaient dans le domaine public, pour les  
12          loges?

13          R. Vous avez raison.

14          Me DENIS GALLANT :

15          Q. **[671]** Effectivement, je vous dirais, dans votre cas  
16          à vous, là, jusqu'en deux mille neuf (2009),  
17          l'essentiel de votre développement des affaires,  
18          comme des témoins l'ont appelé, là, monsieur Lino  
19          Zambito avait dit à monsieur Lachance:  
20          « Finalement, on n'arrête jamais, là », c'est  
21          également vrai pour vous, là.

22          R. Tout à fait, on...

23          Q. **[672]** C'est-à-dire vous, c'est du client public  
24          puis c'est...

25          R. C'est souvent des... écoutez, ça c'est un outil,

1           mais il y avait d'autres aussi, là, par exemple, on  
2           prenait des tables pour une fondation pour un bal,  
3           bien, tu prends dix (10) billets, ça fait que tu ne  
4           peux pas avoir dix (10) personnes de l'entreprise  
5           qui...

6           Q. **[673]** Parlons-en des fondations, puis, corrigez-  
7           moi, là, je veux dire, je vais valider cette  
8           information-là, mais je pense... corrigez-moi, par  
9           exemple, on voit, là, que, peut-être plus  
10          aujourd'hui, mais longtemps, la Fondation de  
11          l'hôpital sur la rive sud, voyons...

12          R. Charles Lemoyne.

13          Q. **[674]** ... Charles Lemoyne, c'était monsieur Catania  
14          et je pense que vous y étiez, à un moment donné,  
15          là-dessus, là, sur cette... Est-ce que le fait  
16          d'aller sur ces fondations-là, qui, somme toute,  
17          là, ont un but très louable, est-ce qu'également il  
18          y a une raison de développement des affaires?

19          R. Moi, vous savez, j'ai été... j'en ai fait quand  
20          même pas mal de développement des affaires, là,  
21          j'ai été président de la Chambre de commerce de la  
22          Rive-Sud, en quatre-vingt-quatorze (94), quatre-  
23          vingt-quinze (95). Ça m'a permis d'élargir mon  
24          réseau à ce moment-là, rencontrer des gens, et  
25          caetera, et caetera. Alors, c'est sûr que, bon, les

1 fondations, ce n'est pas quelque chose qu'on  
2 cherche, en passant, ce n'est pas quelque chose  
3 qu'on veut faire, mais on est sollicité pour le  
4 faire puis comme... puis en réalité, les gens qui  
5 nous sollicitent, ce n'est pas des élus, dans ce  
6 cas-là, c'est des gens d'affaires, des gens qui  
7 sont des banquiers, des gens qui sont dans toutes  
8 sortes de domaines, qui eux, ont donné, qui ont  
9 siégé sur ces fondations-là. Ils savent qu'on a des  
10 réseaux, qu'on a des contacts, qu'on a des  
11 fournisseurs, puis, à ce moment-là, bon, d'avoir  
12 des entrepreneurs qui siègent sur les fondations...  
13 parce que le but de la fondation, à la fin de la  
14 journée, c'est, ils font des activités de  
15 financement, donc, c'est soit des tournois de golf,  
16 soit des bals, alors plus ils ont de personnes qui  
17 sont des réseaux de contacts ou des grandes  
18 entreprises qui peuvent avoir accès à vingt-cinq  
19 (25) fournisseurs, si tu es le président de Pratt &  
20 Whitney puis que tu te ramasses président d'une  
21 fondation, bien, t'as plus de chance de ramasser de  
22 tes fournisseurs beaucoup d'argent.

23 Q. [675] Là, vous parlez en date d'aujourd'hui, mais  
24 effectivement, ce que vous dites, puis vous n'avez  
25 pas fini de témoigner, parce que j'ai plein de



1 choses à vous montrer, c'est que bon, l'éthique,  
2 là, puis amener des élus, bon, on repassera puis...  
3 autant des deux côtés, là, je parle, là...

4 R. Vous avez raison.

5 Q. **[676]** ... autant des deux côtés, mais est-ce que le  
6 fait d'aller sur, justement, des fondations au  
7 niveau d'un hôpital, et caetera, est-ce que ça peut  
8 également nous aider à rencontrer des gens qui  
9 seraient sur des conseils d'administration  
10 d'hôpitaux, par exemple, ou d'établissements de  
11 services sociaux, parce qu'effectivement, c'est du  
12 contrat intéressant, là, on parle de la Ville de  
13 Montréal, on parle d'infrastructures, mais on  
14 parle...

15 R. Moi, je vous dirais...

16 Q. **[677]** Est-ce que ça peut aider ça aussi?

17 R. Je vous dirais dans le cas des fondations, il n'y  
18 pas de... pour moi, en tout cas, je n'ai pas vu de  
19 relation. Pas du tout. Parce que les contrats ne  
20 sont pas donnés par... souvent le contrat n'est pas  
21 donné par l'hôpital, c'est des contrats qui sont  
22 gérés par un organisme qui s'appelle la...

23 Q. **[678]** Quand on voit un Paolo Catania, de F.  
24 Catania, là, sur...

25 R. Je pense que c'était pour sa visibilité.

1 Q. [679] C'était pour sa visibilité?

2 R. Je pense.

3 (14:20:20)

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Q. [680] Alors quand vous êtes sur une fondation, vous  
6 alliez dire que les contrats, pour les hôpitaux,  
7 sont octroyés par qui?

8 R. Vous avez des organismes, à Québec, qui sont la SIQ  
9 et la CHQ, qui eux, donnent les contrats. Alors  
10 c'est...

11 Q. [681] Et vous avez obtenu des contrats de la SIQ?

12 R. De la SIQ et de la CHQ. On est un des fournisseurs  
13 de services de la SIQ et de la CHQ.

14 Me DENIS GALLANT :

15 Q. [682] O.K. Puis en termes de visibilité, est-ce que  
16 ça peut aider, ça, d'être sur ces fondations-là,  
17 justement, de se créer un système... parce que  
18 c'est ça, ce qu'on comprend...

19 R. Oui.

20 Q. [683] ... c'est un système de réseau, c'est du  
21 réseautage.

22 R. Bien toutes les affaires sont basées sur du  
23 réseautage, mais je dirais que l'effort qu'on fait  
24 pour être dans une fondation, versus le réseautage,  
25 je pense que tu es mieux d'aller dans les...

1 Q. **[684]** Tu es mieux d'aller dans les financements  
2 politiques, hein?

3 R. Bien... si vous le dites, mais aussi...

4 Q. **[685]** Êtes-vous d'accord avec moi?

5 R. Bien, oui, financements politiques, mais aussi  
6 peut-être dans une soirée de... quelconque, là. En  
7 fait, c'est mieux, je pense, pour nous autres, en  
8 tout cas, comme effort, d'acheter des billets de la  
9 fondation que de te mettre dans le comité  
10 organisateur qui, lui, se tourne de bord pour  
11 vendre des billets. C'est un travail qui est plus  
12 difficile. Alors que, acheter des billets, c'est  
13 très simple. Tu fais un chèque puis tu reçois tes  
14 billets.

15 Q. **[686]** Puis tu fais ton réseautage pareil.

16 R. Exact.

17 Q. **[687]** 8.3, qui est le prochain. C'est la même  
18 chose. En tout cas, vous retournez, une rencontre  
19 avec Frank Zampino, chez son père en date du six  
20 (6) juillet deux mille deux (2002). Donc, à ce  
21 moment-là, ce monsieur-là, c'est plus qu'une  
22 relation d'affaires, quand on le rencontre pour  
23 souper chez son père, j'imagine qu'on tisse des  
24 liens d'amitié, c'est exact?

25 R. Exact.

1 Q. **[688]** Exact. Je vais aller à 8.4. C'est une autre  
2 soirée de loge conjointe, intitulée dans votre  
3 agenda « Ville de Montréal ».

4 R. Ça, ça veut dire que c'était vraiment ciblé sur les  
5 gens de la Ville de Montréal, exact.

6 Q. **[689]** Donc, si vous avez... Ici, vous avez Richard  
7 Deschênes de l'arrondissement LaSalle.

8 R. Oui.

9 Q. **[690]** Vous avez toujours monsieur Prescott. Vous  
10 avez Frank Zampino. Vous avez monsieur Iezzoni,  
11 plus invité. Qui est monsieur...

12 R. Massimo Iezzoni qui était... On parle de quelle  
13 année ça?

14 Q. **[691]** Deux mille deux (2002).

15 R. Je pense qu'il était le président de la CMM, la  
16 Commission métropolitaine de Montréal, CCM. C'est  
17 ça.

18 Q. **[692]** Robert Cassius de Linval, vous dites, avocat  
19 du bureau de Gérald Tremblay. Gérald Tremblay le  
20 maire?

21 R. Exact.

22 Q. **[693]** O.K. Sammy Forcillo?

23 R. Oui.

24 Q. **[694]** Monsieur Soulard, directeur de  
25 l'arrondissement de Saint-Léonard. Là, c'est plus

1 qu'un élu. Là, vous avez un fonctionnaire.

2 R. Oui.

3 Q. **[695]** Des fonctionnaires également étaient invités,  
4 des hauts fonctionnaires?

5 R. Oui, dans les loges, on invitait aussi les hauts  
6 fonctionnaires, pas seulement les élus. Ce qu'on  
7 essayait de faire surtout, c'est une loge avec des  
8 élus puis une loge avec des fonctionnaires, pas les  
9 mélanger. Là, je vois qu'on l'a fait comme ça. Mais  
10 souvent ce qu'on faisait, c'est qu'on disait, bon,  
11 on invite, on invite un groupe de fonctionnaires.  
12 On trouvait que ça se mélangeait mieux que des élus  
13 puis des fonctionnaires. Mais ça se faisait quand  
14 même.

15 Q. **[696]** L'élu, je le comprends, parce que l'élu va  
16 avoir un mot à dire sur l'obtention du contrat,  
17 toujours dans votre logique. Le haut fonctionnaire,  
18 bon, il y en a qui signe des sommaires décisionnels  
19 puis généralement c'est eux autres qui s'arrangent  
20 pour que ça se passe au conseil. Est-ce que c'est  
21 le même principe d'inviter des directeurs  
22 d'arrondissement ou des directeurs de...

23 R. Je pense que c'est toujours en ligne avec les  
24 relations qu'on peut bâtir avec ces gens-là.

25 Q. **[697]** 8.5, cocktail Francine Sénécal, dix-neuf (19)

1 novembre deux mille trois (2003). Quand on parle...  
2 Madame Francine Sénécal a été à un moment donné,  
3 est la conjointe de feu monsieur Martial Fillion,  
4 exact?

5 R. Exact.

6 Q. **[698]** Madame Francine Sénécal a occupé également à  
7 un moment donné le poste de vice-présidente du  
8 comité exécutif. Et elle était bien entendu une  
9 élue d'Union Montréal. Quand on voit ça dans votre  
10 agenda cocktail, c'est un cocktail de financement  
11 généralement?

12 R. D'après moi, c'est un cocktail de financement. Oui.  
13 On ne voit pas l'endroit. Si je voyais l'endroit,  
14 peut-être que...

15 Q. **[699]** Oui, des fois, l'endroit est indiqué. Dans ce  
16 cas-ci...

17 R. Ça me dirait plus si c'était ça. Mais c'est  
18 probablement ça.

19 Q. **[700]** Là, vous en avez un avec un endroit. C'est  
20 8.6. Cosmo Maciocia. Et, là, vous avez le Rizz. Et  
21 vous avez le...

22 R. Ça, c'est les gens de chez nous qui sont là. À mon  
23 avis, ça, c'est un cocktail de financement. Ça  
24 m'apparaît être ça.

25 Q. **[701]** On nous a indiqué... Certains témoins nous

1 ont dit que, au Rizz, généralement, c'était le  
2 cocktail de financement d'Union Montréal  
3 généralement. Mais, par contre, quand c'était  
4 monsieur Zampino, c'était son arrondissement, puis  
5 également quand il faisait des activités de  
6 financement pour monsieur Zampino, bien, vu que  
7 c'était son arrondissement, il faisait ça également  
8 au Rizz. Une raison particulière pourquoi Cosmo  
9 Maciocia qui est dans Pointe-aux-Trembles,  
10 Rivières-des-Prairies au Rizz? Est-ce que ça vous  
11 sonne quelque chose?

12 R. Non.

13 Q. **[702]** Pas du tout?

14 R. Peut-être parce que c'est monsieur Trépanier qui  
15 l'a organisé. Je ne sais pas.

16 Q. **[703]** O.K. 8.7. Et, ça, vous êtes au mois de  
17 septembre deux mille cinq (2005), Paolo Catania à  
18 sa résidence. Des questions que je vous posais ce  
19 matin.

20 R. Hum, hum.

21 Q. **[704]** Paolo Catania, c'est un ami personnel à vous,  
22 c'est exact?

23 R. Paolo Catania, je l'ai rencontré...

24 Q. **[705]** C'est même un voisin?

25 R. Oui, je vais vous expliquer...

1 Q. **[706]** Oui. Allez-y!

2 R. ... comment c'est arrivé. Monsieur Catania, je l'ai  
3 rencontré au début des années, au début des années  
4 deux mille (2000). C'est quelqu'un qui développait,  
5 en fait, dans mon réseau, encore là, de la rive  
6 sud, c'est quelqu'un qui développait des terrains.  
7 Il était promoteur immobilier, entre autres à  
8 Brossard, puis après ça à St-Hubert.

9 Alors, les premières rencontres que j'ai  
10 eues avec lui, c'était dans le but d'offrir nos  
11 services pour faire toute la partie aménagement,  
12 urbanisme, pour ses projets. Alors donc, c'est  
13 comme ça que je l'ai rencontré.

14 Après ça, cette relation-là, bon, elle a  
15 évolué, et puis effectivement, comme vous voyez,  
16 je... Je veux dire, suffisamment pour qu'on puisse  
17 avoir été invité à sa résidence. Et ça, je ne sais  
18 pas, parce qu'il y a eu... Il y a eu un genre de...  
19 C'est-tu à sa résidence à Montréal, ça? Le savez-  
20 vous?

21 Q. **[707]** Deux mille cinq (2005), ça je ne peux pas  
22 vous dire.

23 R. Parce que, ce qu'il y a eu... En tout cas, je ne  
24 suis pas certain que c'est ça, là, mais il a fait  
25 un genre de crémaillère, là, quand il a terminé ses



1 travaux à sa résidence. C'est peut-être ça, ou  
2 c'est peut-être d'autre chose.

3 Q. **[708]** O.K.

4 (14:27:20)

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Q. **[709]** Qu'est-ce que ça veut dire, l'indication  
7 « Duration 30 minutes »?

8 R. Bien, je ne le sais pas. Ça, ça vient de... Cette  
9 information-là vient de où, Maître Gallant?

10 Me DENIS GALLANT :

11 Q. **[710]** Ça vient de votre agenda électronique.

12 R. O.K. Bien, peut-être que je suis passé trente (30)  
13 minutes. Je ne sais pas. Bien, ça, il ne faut peut-  
14 être pas tenir compte de ça. C'est mon adjointe qui  
15 l'a... Je ne sais pas qu'est-ce que ça veut dire.  
16 Parce que, on met ça sur nos ordinateurs, puis  
17 là... Ça a peut-être... Ça a peut-être duré plus  
18 longtemps.

19 Q. **[711]** Monsieur Sauriol, on s'entend également  
20 que...

21 R. Mais je vois que si je suis arrivé à dix heures  
22 (10 h 00) PM, d'après moi j'avais un souper avant,  
23 puis j'ai passé à son... Je pense que c'est  
24 sûrement le cocktail que je fais référence, parce  
25 que comme je dis...

1 Q. **[712]** Celui de la nouvelle demeure, celle  
2 d'Outremont?

3 R. Oui. Il avait fait une inauguration à sa maison, et  
4 puis je me souviens que moi j'avais quelque chose  
5 avant, puis j'avais dit, « Je vais passer à la fin  
6 de soirée. » Ça fait que probablement que si c'est  
7 à dix heures (10 h 00) PM, c'est que j'ai passé la  
8 fin de soirée.

9 Q. **[713]** O.K. Important de dire, effectivement, les  
10 liens, c'est-à-dire vous êtes proche de monsieur  
11 Catania...

12 R. J'ai été proche de lui, je dirais, de deux mille  
13 cinq (2005) à deux mille neuf (2009).

14 Q. **[714]** O.K. Vous êtes proche de monsieur Zampino?

15 R. Monsieur Zampino...

16 Q. **[715]** Vous savez également que monsieur Catania et  
17 monsieur Zampino sont quand même relativement très  
18 proches également? C'est un petit cercle, hein,  
19 c'est un petit monde, hein?

20 R. Oui.

21 Q. **[716]** Vraiment un petit monde. Puis proche de  
22 certains élus, comme, effectivement, on a vu tan...

23 R. Monsieur Dauphin, monsieur... Oui. Effectivement.

24 Q. **[717]** O.K.

25 R. Proche des... Monsieur Gladu. Proche de plusieurs.

1 Q. **[718]** Prochain... 8.8, vous avez, on est en deux  
2 mille cinq (2005) toujours, dix-sept (17) octobre  
3 deux mille cinq (2005) vous avez souper, Rosaire  
4 Sauriol, Rosaire, Pierre Hotte et Frank Zampino au  
5 Club St-Denis. Salon confirmé. Pierre Hotte, c'est  
6 qui?

7 R. Pierre Hotte, c'est le vice-président... C'est un  
8 vice-président chez nous.

9 Q. **[719]** O.K. Et monsieur Zampino, c'est toujours,  
10 quand vous l'invitez... C'est parce que c'est ça  
11 qu'il faut comprendre, la relation de monsieur  
12 Zampino. Ce que vous nous dites, c'est qu'il est le  
13 grand manitou. Est-ce qu'on peut dire, puis vous le  
14 connaissiez, vous l'avez bien connu, on pourrait  
15 dire que c'était lui qui dirigeait Montréal pendant  
16 toutes les années qu'il était là? C'est le  
17 président du comité exécutif?

18 R. Oui.

19 Q. **[720]** Les décisions passaient par lui?

20 R. Je pense que les décisions au central, ou les  
21 grandes orientations, étaient prises par lui. Il y  
22 avait sûrement des arron... Dans les  
23 arrondissements, bon, les gens étaient plus  
24 d'autonomie.

25 Q. **[721]** O.K.

1 R. Mais quand on parle des grandes orientations, puis  
2 des grands projets, puis des grandes choses, ça  
3 passait par monsieur Zampino.

4 Q. [722] Puis vous êtes d'accord avec moi que vous  
5 avez déjà eu des discussions avec monsieur  
6 Trépanier, puis monsieur Trépanier vous disait que  
7 Gérald Tremblay ne voyait pas grand-chose?

8 R. C'est ce que j'ai compris, puis c'est ce que...  
9 C'est ce qu'on... En fait...

10 Q. [723] Ce que vous saviez, là.

11 R. C'est sûr et certain. Monsieur Tremblay n'était pas  
12 dans les projets, il n'était pas dans... Il ne  
13 suivait pas ça. Je pense que monsieur Tremblay  
14 avait pris le volet plus, disons diplomatique, là,  
15 si on veut. Mais à mon avis, c'est...

16 Q. [724] Vous, Rosaire Sauriol, vous n'aviez aucune...

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Q. [725] À votre avis... Excusez-moi.

19 Me DENIS GALLANT :

20 Allez-y.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Q. [726] À votre avis, vous dites que monsieur  
23 Tremblay, oui?

24 R. J'ai dit qu'à mon avis, monsieur Tremblay n'était  
25 pas au fait de ce qui se passait dans les contrats

1 de la Ville. Alors, on le voyait, monsieur  
2 Tremblay, à l'occasion, comme j'expliquais ce  
3 matin, dans des cocktails de financement, mais vous  
4 savez, dans ces rencontres-là il y a deux cent  
5 cinquante (250), trois cents (300) personnes, puis  
6 on donne la main à tout le monde, puis quand il a  
7 fini de donner la main à tout le monde il part. Ça  
8 fait qu'il n'y a personne qui va lui parler pendant  
9 quinze (15), vingt (20) minutes, une demi-heure, ça  
10 fait que... En réalité, ce n'était pas lui qui  
11 gérait. C'était monsieur Zampino.

12 Me DENIS GALLANT :

13 Q. **[727]** À sa décharge, puis je vais le dire parce que  
14 je vais continuer avec vous puis après ça on verra  
15 les agendas de monsieur Zampino, monsieur Tremblay,  
16 lui, vous ne l'invitez pas nulle part?

17 R. Non.

18 Q. **[728]** Vous n'avez pas aucun intérêt de l'inviter?

19 R. Monsieur Tremblay... En fait, non. Monsieur  
20 Tremblay, de toute façon, là... Non. Écoutez, il  
21 n'était pas dans les dossiers. Il n'était pas dans  
22 les dossiers.

23 Q. **[729]** Et celui qui décidait les dossiers, celui qui  
24 décidait les contrats puis qui décidait qui allait  
25 avoir des contrats, notamment, de services

1           professionnels...

2           R. Ah! c'est clair.

3           Q. **[730]** ... et également au niveau des entrepreneurs  
4           en construction, vous êtes d'accord avec moi  
5           également?

6           R. Je serais très, très, très, très étonné que  
7           monsieur Tremblay ait eu le début du commencement  
8           de cette histoire-là de collusion. Ça c'est mon  
9           opinion.

10          Q. **[731]** O.K. Puis vous êtes d'accord avec moi que  
11          pour même monsieur Trépanier, puis il ne s'en  
12          cachait pas à des gens comme vous, à des Michel  
13          Lalonde, qu'il riait de cette situation-là,  
14          monsieur Trépanier?

15          R. Exact.

16          Q. **[732]** Puis il vous le disait, il ne s'en cachait  
17          même pas?

18          R. Non. Il n'était pas très respectueux.

19          Q. **[733]** Et selon toujours monsieur Trépanier, quand  
20          il vous disait quelque chose : « J'ai parlé à  
21          Frank, je vais le demander à Frank puis Frank va  
22          nous revenir. » Est-ce qu'il y a des termes, quand  
23          je vous évoque ça, là, la manière que je le dis là,  
24          est-ce que c'est les paroles de monsieur Trépanier,  
25          ça?

1 R. Vous avez dit, je ne sais pas combien de  
2 conversations, là, probablement que vous l'avez une  
3 sur deux, là, si ce n'est pas sur chacune. Alors, à  
4 chaque fois qu'il appelait c'était comme : « J'ai  
5 vu Frank. Frank ci, Frank ça. » Regardez, c'est...

6 Q. [734] Et monsieur Lalonde nous dit que ça passait  
7 par Frank. Et, vous, vous n'avez jamais occupé le  
8 poste de monsieur Lalonde?

9 R. Non.

10 Q. [735] Jamais, jamais, jamais?

11 R. Non.

12 Q. [736] Mais vous aviez des discussions avec monsieur  
13 Lalonde pour dire, finalement, comment ça s'était  
14 passé entre Frank puis Bernard Trépanier puis  
15 monsieur Lalonde?

16 R. Je n'ai pas eu... à ce niveau-là, comme  
17 j'expliquais ce matin, c'est plus monsieur  
18 Duplessis, mais c'est possible que j'aie déjà parlé  
19 avec monsieur Lalonde par rapport à ça. Mais,  
20 honnêtement, c'est sûr que, les discussions,  
21 c'était... comme vous dites, là, c'était  
22 vraiment... c'était monsieur Zampino avec monsieur  
23 Trépanier. Michel Lalonde était là pour,  
24 probablement, aider plus puis après ça c'est lui  
25 qui prenait contact avec chacun des responsables

1 des firmes pour... pour la suite des choses.

2 Q. **[737]** Donc, quand vous allez souper avec Frank ou  
3 quand vous allez souper soit chez lui, soit au Club  
4 St-Denis, soit ailleurs, et caetera, vous savez que  
5 vous êtes avec le gros boss, là?

6 R. On sait qu'on est avec...

7 Q. **[738]** Vous savez, là, que vous êtes avec le boss,  
8 le numéro 1 de la Ville?

9 R. Oui. On sait qu'on est avec l'homme le plus  
10 puissant de Montréal. Si je peux dire ça comme ça,  
11 là. Dans le secteur municipal, bien entendu.

12 (14:33:39)

13 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

14 Q. **[739]** Et là vous donnez régulièrement de l'argent à  
15 Bernard Trépanier qui lui, à chaque deux appels,  
16 c'est ça que vous venez de dire, il parle toujours  
17 de Frank Zampino?

18 R. Oui.

19 Q. **[740]** Quand vous rencontrez monsieur Zampino, parce  
20 que vous allez même chez son père, vous n'avez  
21 jamais parlé que vous donniez une cote à... de  
22 l'argent en argent comptant à monsieur Trépanier?

23 R. Je pense qu'il le savait, là, je n'ai pas... peut-  
24 être que je lui en ai parlé mais, honnêtement,  
25 c'est sûr qu'il le savait. Il savait que...



1 Q. [741] Oui, mais, vous, avez-vous déjà parlé à  
2 monsieur Zampino à l'effet que vous donniez de  
3 l'argent comptant à monsieur Trépanier?

4 R. Écoutez, dans toute l'histoire, là, c'est sûr que  
5 oui.

6 VOIX NON IDENTIFIÉE :

7 Q. [742] Pourquoi?

8 R. Bien, parce que c'est toute la période, là, j'ai  
9 quand même rencontré plusieurs fois monsieur  
10 Zampino. Puis de dire à monsieur Zampino qu'on a  
11 donné l'argent à monsieur Trépanier pour la  
12 campagne de ci ou pour... c'est sûr qu'on l'a dit.  
13 C'est sûr que je l'ai dit. Excusez.

14 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

15 Q. [743] C'est sûr que vous l'avez dit. Vous savez  
16 également que c'est monsieur Trépanier qui règle  
17 l'attribution des contrats avec monsieur Zampino,  
18 vous l'avez dit, dès le départ, que ce n'est pas  
19 monsieur Tremblay qui... vous seriez bien surpris  
20 que ce soit lui, puis, dès le début, vous dites que  
21 c'est les élus, nécessairement, puis ça va au  
22 comité exécutif. Si on enlève monsieur Tremblay on  
23 arrive à Zampino. Donc, vous savez que c'est  
24 monsieur Zampino qui, avec Trépanier et monsieur  
25 Lalonde, règle l'attribution des contrats?

1 R. Vous avez raison.

2 Q. [744] Et vous savez que c'est en donnant de  
3 l'argent qu'on a droit à une part de contrats?

4 R. Vous avez raison.

5 Q. [745] Avez-vous déjà offert d'offrir un peu plus  
6 d'argent pour avoir une part un peu plus grande de  
7 contrats, parce qu'en bout de piste, vous êtes un  
8 homme d'affaires, vous voulez grossir vos affaires,  
9 vous devez vous dire : « Si c'est la façon, pour  
10 moi, d'avoir des contrats, je serais peut-être prêt  
11 à payer un peu plus mais j'en veux plus de  
12 contrats »?

13 R. Je peux peut-être vous expliquer un peu comment ça  
14 fonctionnait. C'était plutôt l'inverse. C'est que  
15 c'est sûr que, demain matin, les firmes  
16 n'arrivaient pas pour négocier, ce n'était pas...  
17 ce n'était pas nécessairement négociable. Tu ne  
18 pouvais pas aller voir les élus, dire : « Écoute,  
19 j'en veux plus », parce qu'en réalité, si tu en  
20 veux plus, il y en a qui vont en avoir moins. Donc,  
21 c'était plutôt un arrangement qui pouvait faire que  
22 tout le monde était satisfait. Par exemple, si on  
23 avait dit à SNC-Lavalin : « Tu vas avoir un contrat  
24 à tous les quatre ans » puis vous êtes la plus  
25 grosse firme puis vous allez avoir un... je pense

1 que ça ne tenait pas la route.

2 Ça fait que ça prenait un équilibre qui  
3 fasse en sorte que chacune des firmes, selon sa  
4 taille, puisse avoir sa part. Puis ça ne pouvait  
5 pas être débalancé comme, par exemple, bon, nous,  
6 on décide de mettre deux fois plus d'argent puis  
7 avoir le double des mandats puis, pendant ce temps-  
8 là, les autres en ont moins. Ça prenait un  
9 équilibre pour que ça fonctionne. Parce que là  
10 c'était un système, là, pour que le système  
11 fonctionne, il faut que tout le monde soit content.

12 Q. **[746]** Oui, mais même à l'équilibre, il y a tout de  
13 même un certain jeu, là, ce n'est pas des calculs  
14 mathématiques ces choses-là, là. Donc, on peut  
15 peut-être dire : « Moi, je serais peut-être prêt à  
16 en donner un peu plus. Tu m'en as donné... tu me  
17 donnes ceux-là, j'en prendrais un petit peu plus et  
18 je pourrais offrir un peu plus aussi, là.

19 R. Mais ça ne se négociait pas de cette façon-là.

20 Q. **[747]** Non?

21 R. C'était plutôt une orientation... c'est sûr que  
22 quelqu'un pouvait dire: «Écoutez, on est ici  
23 depuis...», mettons soit à Longueuil ou soit à  
24 Montréal, «On est ici depuis tant de temps, on a  
25 tant d'employés, on pense que ce que vous nous

1 réservez n'est pas suffisant», alors, à ce moment-  
2 là, ça pouvait..., je reviens aussi avant deux  
3 mille deux (2002), où les contrats étaient donnés  
4 de gré à gré, c'est sûr que ces discussions-là  
5 pouvaient avoir lieu, par exemple, une entreprise  
6 pouvait arriver à... dans un cadre tout à fait  
7 légal, pouvait arriver à Laval, par exemple - pas  
8 nécessairement qu'on ne parle pas de Laval - on  
9 pourrait arriver à Longueuil, par exemple, puis  
10 dire: «Écoutez, là, moi, je viens d'implanter un  
11 bureau, j'ai cinquante (50) employés ou j'ai cent  
12 (100) employés, on aimerait ça en avoir plus».  
13 Mais, ce n'était pas quelque chose qui se négociait  
14 comme aussi facile que ça.

15 Q. [748] Mais une chose est certaine, selon vous,  
16 c'est que Frank Zampino, vous lui avez déjà parlé à  
17 l'effet que vous versiez de l'argent comptant aux  
18 partis?

19 R. Écoutez, je ne pourrais pas vous dire quelle date,  
20 quel moment, mais que je ne lui aie pas dit dans  
21 toute l'histoire, ça me surprendrait.

22 Q. [749] Donc, et vous savez que... et pour vous,  
23 c'est Frank Zampino qui fait la répartition des  
24 contrats, puisque Bernard Trépanier lui en parle  
25 constamment à l'effet qu'il va en parler à Frank

1 Zampino. C'est ça?

2 R. C'est ça.

3 Q. [750] Merci.

4 (14:37:27)

5 Me DENIS GALLANT :

6 Q. [751] Et tantôt... ce matin, on a évoqué, je pense  
7 que c'est monsieur Lachance, de suite à des  
8 questions, un échange entre vous et monsieur  
9 Lachance, sur le fait, bon, que vous donniez  
10 beaucoup, les autres firmes donnaient beaucoup,  
11 donc, il y a énormément d'argent et de voir, à  
12 savoir, si l'argent allait tout à Union Montréal ou  
13 il s'en mettait dans les poches, et caetera. Vous  
14 avez dit, on dirait, une chose et son contraire, je  
15 voulais juste clarifier avec vous, selon... parce  
16 que vous êtes proche de Frank Zampino, O.K., selon  
17 vous, est-ce que l'argent allait totalement à Union  
18 Montréal ou vous avez des indications que et  
19 monsieur Trépanier et monsieur Zampino s'en  
20 mettaient dans les poches, et avec tout respect, je  
21 n'ai pas compris votre réponse ce matin, c'était  
22 comme une chose et son contraire, ce matin, là.

23 R. O.K., bien écoutez, si on regarde dans le contexte  
24 de... si on regarde dans le contexte des travaux de  
25 la Commission, puis j'avais expliqué ça un peu ce

1            matin, là...

2            Q. [752] Non, mais moi je veux dans le contexte d'un  
3            lien d'amitié avec monsieur Zampino.

4            R. Si on revient par en arrière, là?

5            Q. [753] Oui.

6            R. O.K., si on revient par en arrière, je dirais que  
7            la façon que c'était présenté, bon, c'était comme  
8            les élections ça coûte cher, il y a beaucoup de  
9            dépenses, il y a beaucoup de ci, il y a beaucoup de  
10           ça, puis c'était avoir une conviction que cet  
11           argent-là s'en allait dans les poches de quelqu'un  
12           dans le système, que ça n'allait pas à l'élection,  
13           on en avait aucune idée.

14           Q. [754] Vous n'aviez pas comme information?

15           R. Je n'avais pas ça comme information.

16           Q. [755] Vous avez raison, une élection, ça coûte cher  
17           et le nerf de la guerre, c'est l'argent et quand on  
18           veut s'occuper d'un partage des contrats puis que  
19           ça fonctionne de notre manière, bien, on a tout  
20           intérêt à être élu, on s'entend? Alors, est-ce  
21           qu'on vous vendait cette idée-là, c'est-à-dire  
22           «Écoute, participez, là, parce que nous devons être  
23           réélus, Union Montréal. Nous, on est votre vache à  
24           lait, aux entrepreneurs puis aux ingénieurs». Est-  
25           ce qu'on tenait ce discours-là? J'imagine que oui.

1 R. C'est sûr que le financement qu'on faisait n'était  
2 pas innocent, là, on n'a pas fait ça, là, de... ce  
3 n'était pas un geste de générosité, là, pour Union  
4 Montréal, là, ça, je pense que c'est très, très  
5 clair qu'on finançait le parti, c'était la façon,  
6 comme je disais ce matin, d'avoir accès aux  
7 contrats et c'est sûr que si Union Montréal était  
8 réélu, bien, on continuait à avoir accès aux  
9 contrats. Ça c'est sûr. Puis si...

10 Q. **[756]** Puis on continuait à avoir un système de  
11 partage, là, parce qu'ils avaient instauré...

12 R. Après deux mille cinq (2005), oui.

13 Q. **[757]** Après deux mille cinq (2005).

14 R. Vous avez raison.

15 Q. **[758]** Qui a duré jusqu'en deux mille neuf (2009)...

16 R. Vous avez raison.

17 Q. **[759]** ... donc, on s'achetait ça, là?

18 R. Vous avez raison.

19 Q. **[760]** On a tout à fait raison, hein?

20 R. Oui.

21 Q. **[761]** Parfait. Et vous aviez intérêt à garder les  
22 élus de votre côté?

23 R. On avait intérêt à être proches des élus, on avait  
24 intérêt à ce que ces gens-là, en fait, comment je  
25 peux dire ça, que ces gens-là puissent continuer à

1           garder leurs postes...

2           Q. **[762]** Est-ce que je peux aller plus loin en disant  
3           vous aviez également intérêt à ce que des bons  
4           hauts fonctionnaires soient là également? Les  
5           bonnes personnes, là?

6           R. Bien, de la façon que ça fonctionnait...

7           Q. **[763]** Exemple, monsieur Léger est venu nous dire  
8           que vous étiez là quand monsieur Zampino l'a  
9           approché, et caetera puis vous aviez quand même  
10          vanté ses mérites à la Ville de Longueuil, vous les  
11          avez vantés pourquoi? Je veux dire...

12          R. Bien, j'ai écouté son témoignage, monsieur Léger,  
13          je le connais parce qu'il avait travaillé au début  
14          de sa carrière chez Dessau, donc, c'est comme ça  
15          que j'ai connu monsieur Léger et lorsqu'est arrivé  
16          l'événement, justement, de la succession pour le  
17          poste de directeur général à la Ville de Montréal,  
18          monsieur Léger... bien, en tout cas, monsieur  
19          Zampino m'avait demandé qu'est-ce que j'en pensais  
20          de monsieur Léger. Je lui avais fait des remarques  
21          positives puis je lui avais offert, je pense,  
22          d'organiser... je ne sais pas si c'est moi qui lui  
23          ai offert ou c'est lui qui me l'a demandé, là, mais  
24          en tout ça, il y a eu une rencontre, une première  
25          rencontre entre eux et ça a été une rencontre que



1 moi je ne me souviens pas vraiment des détails,  
2 mais c'est une rencontre, une première rencontre  
3 pour un peu que les deux personnes puissent se  
4 connaître.

5 Mais pour répondre à votre question, à  
6 savoir son intérêt dans la machine. Bien, écoutez,  
7 ça dépend sous quel angle vous le prenez. Si vous  
8 le prenez sous l'angle de ce qui se passait à  
9 Montréal par rapport aux soumissions arrangées, je  
10 pense qu'au niveau des comités... du comité de  
11 sélection ou des comités de sélection, c'est sûr  
12 que la personne qui joue un rôle sur le comité  
13 était importante.

14 Q. **[764]** Donc, ce qui fait en sorte que le directeur  
15 général peut être une bonne personne pour placer  
16 quelqu'un qu'on veut sur un comité de sélection?  
17 Monsieur Zampino ne peut pas faire ça. Il est  
18 président du comité exécutif. Mais il y a des  
19 choses, il y a des limites à ce qu'il peut faire.  
20 Il ne peut pas imposer certaines choses.

21 R. Moi, je connais Claude Léger, mais, bon, je connais  
22 Claude Léger, mais... Je ne sais pas ce que vous  
23 voulez dire. Mais, moi, je ne sais pas si Claude  
24 Léger... La question c'est savoir si Claude Léger  
25 savait si...

1 Q. **[765]** Bien, il semble évoquer que monsieur Zampino  
2 lui a comme parlé, à savoir que monsieur Marcil  
3 devrait peut-être être sur les comités de  
4 sélection.

5 R. C'est ça.

6 Q. **[766]** Ça, c'est quelque chose que vous savez?

7 R. Moi, en tout cas, moi, ce que je pense, c'est que  
8 monsieur Léger n'était pas au courant qu'il y avait  
9 un système de collusion. À mon avis, il ne le  
10 savait pas.

11 Q. **[767]** À votre avis?

12 R. Oui, à mon avis.

13 (14:42:49)

14 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

15 Q. **[768]** Mais il a été directeur général à la Ville de  
16 Longueuil au début des années deux mille (2000)?

17 R. Oui.

18 Q. **[769]** Et puis donc, lorsqu'on a eu en deux mille  
19 deux (2002), la loi 106. Et par la suite, vous avez  
20 dit qu'à Longueuil, il s'était installé également  
21 un système de collusion.

22 R. Oui.

23 Q. **[770]** Monsieur Léger était directeur général  
24 pendant un certain nombre d'années?

25 R. Hum, hum.

1 Q. **[771]** Il y avait un système de collusion sous  
2 monsieur Léger à Longueuil?

3 R. Oui.

4 Q. **[772]** Est-ce qu'à Longueuil, à travers les  
5 mécanismes des membres de comités de sélection,  
6 vous avez réussi à répartir les contrats dans le  
7 sens que vous vouliez?

8 R. À Longueuil, je ne sais pas comment ça  
9 fonctionnait. Mais la seule chose que j'ai pu  
10 mentionner ce matin, c'est que ça passait par  
11 l'équivalent d'un Bernard Trépanier à Longueuil.

12 Q. **[773]** Oui.

13 R. Ces personnes-là étaient les personnes qui... Mais  
14 au niveau de la machine, moi, j'avais quelqu'un qui  
15 était responsable de... On avait quelqu'un qui  
16 était responsable...

17 Me DENIS GALLANT :

18 Q. **[774]** C'est Normand Fallu ça?

19 R. C'est Normand Fallu. Alors, je ne sais pas s'il y  
20 avait quelqu'un sur le comité ou quelque chose  
21 comme ça, mais c'est fort possible.

22 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

23 Q. **[775]** Donc, les gens proches de monsieur Léger, les  
24 Létourneau, Sévigny qui sont proches du maire, qui  
25 sont dans le cabinet du maire probablement, c'est

1           eux qui organisaient ça avec votre représentant  
2           monsieur Fallu, vous?

3           R. Bien, représentant de toutes les firmes après ça.  
4           Ça fait que, effectivement, vous avez raison.

5           Me DENIS GALLANT :

6           Q. **[776]** Si je vais à 8.9. À 8.9 là, on est toujours  
7           au Centre Bell dans une loge, mais ce n'est plus du  
8           hockey, c'est un spectacle des Rolling Stones en  
9           deux mille six (2006). Et voici les gens qui vont y  
10          être, à savoir Rosaire, Rainville, Jacques Goyette,  
11          Frank Zampino plus deux autres billets, Claude  
12          Gladu et Marc Bibeau. Ça va pour monsieur Zampino,  
13          Ville de Montréal; Rainville, c'est également sa  
14          loge. Jacques Goyette, c'est qui?

15          R. Jacques Goyette, c'est un... En fait, moi, c'est  
16          une personne que j'ai connue qui était lorsque j'ai  
17          été président de la Chambre de commerce de la Rive-  
18          Sud, il était président un an ou deux avant moi.  
19          C'est un notaire.

20          Q. **[777]** Et monsieur Gladu à ce moment-là, en deux  
21          mille six (2006), il est le maire de Longueuil?

22          R. Oui. Ah! Excusez! Monsieur Goyette, c'est en deux  
23          mille six (2006), excusez, je n'avais pas regardé  
24          la...

25          Q. **[778]** Oui, c'est ça.

1 R. Monsieur Goyette aussi était, il est notaire, mais  
2 il était aussi un conseiller municipal.

3 Q. **[779]** C'est ça, c'est un élu?

4 R. Ou peut-être même président du... Je ne sais pas  
5 s'il y avait un président de comité exécutif. Mais  
6 il était sur l'exécutif à la Ville de Longueuil.

7 Q. **[780]** À la Ville de Longueuil?

8 R. Oui.

9 Q. **[781]** Parfait. Vous avez monsieur Gladu qui est le  
10 maire?

11 R. Oui.

12 Q. **[782]** Et vous avez Marc Bibeau. Marc Bibeau, lui?

13 R. Marc Bibeau, je ne me souviens pas s'il était là.

14 Q. **[783]** Vous savez c'est qui? Qui est Marc Bibeau?

15 R. Oui, je sais c'est qui. Oui, oui, je sais c'est  
16 qui.

17 Q. **[784]** On en a déjà parlé. Qui est Marc Bibeau?

18 R. Marc Bibeau, c'est le... En fait, c'est la famille  
19 Bibeau.

20 Q. **[785]** Oui.

21 R. Marc se trouve être responsable de toute la partie  
22 immobilier de la famille, toute la partie  
23 immobilier.

24 Q. **[786]** O.K.

25 R. C'est les... Je ne me souviens pas du nom de la

1 compagnie. Mais c'est la partie immobilière.

2 Q. **[787]** Et Frank Zampino...

3 R. Juste peut-être...

4 Q. **[788]** Oui.

5 R. Parce que, là, tous les invités, moi, je confirme  
6 que, oui, on les a invités. Mais je veux juste vous  
7 dire que, comme c'est arrivé dans d'autres cas  
8 qu'on a présenté des choses, que ça se peut que la  
9 personne n'était pas là. Je veux juste vous dire  
10 que je ne me souviens pas. Ça fait quand même un  
11 certain temps.

12 Q. **[789]** Mais ils ont été invités?

13 R. Oui, ils ont été invités.

14 Q. **[790]** O.K. Puis j'ai bien compris également, des  
15 fois votre adjointe écrit « ont déjà confirmé ».

16 R. Parfait. Non, mais je voulais juste le spécifier au  
17 cas que quelqu'un, après ça, dise : « Oui, mais je  
18 n'étais pas là. »

19 Q. **[791]** Parfait.

20 R. Moi, je ne me souviens pas s'il était là, mais il  
21 était invité. Vous avez raison.

22 Q. **[792]** Ils étaient invités. O.K. Et le mixte  
23 Zampino/Gladu, là, c'est toujours dans le  
24 développement des affaires. Mais maintenant c'est  
25 sur deux villes. Puis c'est les Rolling Stones.

1 R. C'est correct. Je pense que... Bien c'est correct!

2 À l'époque, c'était des gens de... des élus.

3 Q. **[793]** O.K. Qui... des billets de hockey, mais qui  
4 sollicite qui généralement? Ce ne sont pas des gros  
5 événements comme ça là.

6 R. Pour les invitations comme ça, ça émane de nous  
7 autres parce que quand ce sont des invitations,  
8 c'est... ça arrive qu'on a des demandes là. Je ne  
9 me cacherai pas que ça arrive qu'il peut y avoir  
10 des gens qui appellent et ils disent : « Écoute, il  
11 y a tel spectacle, il y a telle chose, est-ce que  
12 vous avez des billets? » tout ça. Mais, la plupart  
13 du temps, c'est nous qui sommes les gens qui  
14 faisons les invitations. Alors, à ce moment-là, ce  
15 qu'on fait, c'est que, bon, on organise une loge,  
16 puis on essaie de regrouper quelques clients qui  
17 peuvent être compatibles ensemble, puis on fait les  
18 invitations.

19 Q. **[794]** O.K. Et monsieur Zampino, lui, était  
20 compatible avec...

21 R. Oui.

22 Q. **[795]** ... avec monsieur Gladu. Parfait.

23 (14:46:57)

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Q. **[796]** Je voudrais vous poser une question

1           relativement aux invités que vous dites qui  
2           auraient pu ne pas être là. Est-ce que je comprends  
3           que les invités que vous invitiez, par exemple au  
4           Centre Bell, pour voir notamment les Rolling Stone,  
5           est-ce que c'étaient des gens avec qui vous aviez  
6           des contacts quand même fréquents pour les inviter  
7           dans ces loges-là?

8           R. La plupart qu'on invite, ce sont des gens qu'on  
9           connaît bien parce que, t'sais, ça pourrait arriver  
10          que, pour établir un contact, qu'on invite  
11          quelqu'un qu'on ne connaît pas beaucoup, mais je  
12          dirais que la plupart du temps, ce sont des gens  
13          qu'on connaît bien, c'est la majorité.

14         Q. **[797]** C'est parce que je voudrais éviter qu'on  
15         nomme quelqu'un que vous invitez sur votre liste,  
16         mais qui n'y est jamais allé puis que vous ne  
17         connaissez pas et que vous n'aviez pas de relation  
18         d'affaires non plus, mais que son nom se  
19         retrouve...

20         R. Je comprends, vous avez raison.

21         Q. **[798]** Alors, je comprends que les gens que vous  
22         invitez dans une loge...

23         R. Oui.

24         Q. **[799]** ... au Centre Bell, comme on a dans votre  
25         agenda...



1 R. Oui.

2 Q. [800] ... ou que vous invitez pour aller voir les  
3 Rolling Stone, ce sont des gens que vous  
4 connaissiez bien...

5 R. Oui.

6 Q. [801] ... et ce n'était pas le premier contact que  
7 vous aviez avec.

8 R. Non.

9 Me DENIS GALLANT :

10 Q. [802] Et ça, c'est la façon de faire ça.

11 R. Non, mais mon point tout à l'heure, ce n'était pas  
12 pour... je suis d'accord avec ce que vous dites.  
13 Mais, mon point tout à l'heure, c'était juste pour  
14 dire que ces gens-là, on les connaît très bien,  
15 mais... vous comprenez.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. [803] Ça se peut que cette fois-là...

18 R. Oui, c'est ça.

19 Q. [804] ... il n'ait pas été là...

20 R. C'est ça que je voulais dire.

21 Q. [805] ... mais c'est une relation.

22 R. Tout à fait.

23 Q. [806] Ce sont des gens que vous connaissez bien...

24 R. Ah!

25 Q. [807] ... et que vous côtoyez, c'est ce que vous

1 nous dites?

2 R. Vous avez... vous avez raison.

3 Q. **[808]** Bon.

4 Me DENIS GALLANT :

5 Q. **[809]** O.K. On va aller à 8.10 et là on a :

6 Tentatif hockey...

7 J'avoue que je comprends mal le titre

8 ... Ville de Montréal

9 sept (7) février deux mille six (2006). Et vous  
10 avez votre... c'est votre adjointe là, on s'entend,  
11 c'est votre adjointe qui écrit ça :

12 Martial Fillion, billets transmis

13 R. Ça, ça veut dire que...

14 Q. **[810]** C'est assez évocateur là.

15 R. C'est ça, il a reçu son billet.

16 Q. **[811]** Bernard Trépanier, trois billets  
17 transmis à monsieur Trépanier, un pour  
18 lui, un pour monsieur Zampino et un  
19 pour monsieur Trudel

20 R. Oui.

21 Q. **[812]** O.K. Monsieur Trudel, c'est une personne que  
22 vous connaissez également. C'est un élu, c'est un  
23 élu de la Ville de Montréal.

24 R. C'est un élu qui s'occupe... je pense, il a pris sa  
25 retraite, mais il était à l'arrondissement de

1 Verdun.

2 Q. **[813]** O.K. L'autre billet est transmis à..., c'est  
3 une adjointe administrative, donc on a enlevé le  
4 nom.

5 R. Claude Dauphin.

6 Q. **[814]** Ensuite de ça, on a Claude Dauphin, billets  
7 envoyés; Rainville, un billet envoyé; Bata, ça,  
8 c'est monsieur qui a des contrats avec la Ville de  
9 communications, c'est Octane Communications, un  
10 billet envoyé; Rosaire, ça veut dire que vous avez  
11 votre billet; Sammy Forcillo, un billet; et ensuite  
12 de ça, on a Frank Minicucci de chez Simard Beaudry  
13 qu'il n'y a aucune mention; et Robert Abdallah.  
14 Est-ce que vous vous souvenez si... est-ce que vous  
15 vous souvenez de cette soirée-là? J'imagine qu'il y  
16 en a eu beaucoup là.

17 R. Il y en a eu beaucoup, mais c'est quelle date ça?  
18 Est-ce que vous pouvez me donner une date?

19 Q. **[815]** Je reviens, c'est en deux mille six (2006),  
20 le sept (7) février deux mille six (2006).

21 R. Bien, écoutez, moi, je pense que tous ceux qui ont  
22 reçu un billet sont là, ça, c'est sûr. Ils sont là  
23 en tout cas.

24 Q. **[816]** Monsieur Abdallah est d.g. de la Ville  
25 également.

1 R. Oui.

2 Q. **[817]** Généralement, les d.g. de la Ville, vous les  
3 connaissiez bien.

4 R. On les connaissait, mais pas nécessairement bien.

5 Q. **[818]** O.K. Monsieur Abdallah, c'est une personne  
6 que vous avez eu le temps de connaître.

7 R. Moi, c'est quelqu'un que j'ai connu lorsqu'il est  
8 arrivé à la Ville de Montréal.

9 Q. **[819]** O.K. Vous ne le connaissiez pas avant du  
10 temps qu'il était à Hydro-Québec?

11 R. Moi personnellement, non.

12 Q. **[820]** O.K. Est-ce que vous avez fait affaires avec  
13 lui ensuite de ça quand il est allé chez Gastier?

14 R. Non.

15 Q. **[821]** Du tout? Non!

16 R. Non.

17 Q. **[822]** O.K. 8.11, alors ensuite de ça, on a, en date  
18 du premier (1er) mars deux mille six (2006), avec  
19 FZ au Saint-James, donc Frank Zampino. Ensuite de  
20 ça, on va aller à 8.12... Donc, ça, c'est un  
21 courriel et si on le prend de... de bas en haut là,  
22 alors vous envoyez à votre... on a enlevé... Peut-  
23 être descendre, défilez, là, parce que, il faut le  
24 lire... On a la réponse. Alors, je vous le dis tout  
25 de suite, vous avez... Vous avez envoyé un courriel

1 à votre adjointe administrative, j'ai enlevé son  
2 nom, là, Monsieur Sauriol. O.K.?

3 R. Oui, c'est correct.

4 Q. **[823]** Parfait. Donc, à votre adjointe  
5 administrative, et vous lui dites : Allô. Est-il  
6 encore possible d'avoir deux billets pour FZ pour  
7 les séries? Merci. Et elle va vous répondre  
8 aussitôt : Oui, je m'en occupe et lui confirme.  
9 Alors à ce moment-là, effectivement, c'est monsieur  
10 Zampino qui vous demande des billets pour les  
11 séries, puis ça a l'air assez simple, là. Vous avez  
12 vos billets de saison, puis...

13 R. Exact.

14 Q. **[824]** 8.14, le prochain. On va aller au prochain...  
15 Alors, souper F. Zampino, St-Léonard, deux (2)  
16 juillet deux mille six (2006). Quand on voit ce  
17 terme-là, « Souper F. Zampino, St-Léonard », est-ce  
18 qu'on parle d'un souper chez lui, ou on parle d'un  
19 souper... J'imagine que ça serait cocktail si  
20 c'était...

21 R. Bien, peut-être un cocktail.

22 Q. **[825]** ... si c'était une activité de financement?

23 R. Bien, il n'y a pas beaucoup de restaurants à St-  
24 Léonard, de mémoire, que je suis allé manger, là.  
25 Ça me semble être plus un cocktail.

1 Q. **[826]** Probablement chez lui?

2 R. Non. Pas chez lui. Je pense que ça doit être plus  
3 un restaurant. Bien, je ne le sais pas.  
4 Honnêtement, là, je... Je ne le sais pas.

5 Q. **[827]** Monsieur Zampino demeure dans son  
6 arrondissement?

7 R. Non, je le sais, mais...

8 Q. **[828]** Non?

9 R. Oui oui. Mais c'est parce que je ne suis pas  
10 certain que... Je ne pourrais pas vous répondre.

11 Q. **[829]** Alors je vais déposer, en liasse, l'ensemble  
12 de l'agenda électronique de monsieur Sauriol sous  
13 la cote...

14 LA GREFFIÈRE :

15 583.

16 Me DENIS GALLANT :

17 Parfait.

18

19 55P-583 : Extraits de l'agenda électronique de  
20 Rosaire Sauriol, en liasse

21

22 Q. **[830]** Nous allons maintenant aller à l'onglet 6, et  
23 je vais vous montrer maintenant l'agenda  
24 électronique de monsieur Zampino, mais ce n'est pas  
25 par hasard, c'est parce qu'il vous concerne. O.K.?

1 R. O.K.

2 Q. **[831]** C'est-à-dire, soit que vous avez des... Soit  
3 que vous avez des rencontres avec lui ou des  
4 activités avec monsieur Zampino.

5 R. D'accord.

6 Q. **[832]** D'accord? Alors dans un premier temps, je  
7 vais être au premier onglet, 6.1, alors on voit :

8 À déplacer, Rosaire Sauriol, bureau du  
9 président, 3 octobre 2005.

10 Donc, vous avez accès à monsieur Zampino, souvent,  
11 à l'hôtel de ville, à son bureau?

12 R. Bien, quand on voulait le rencontrer, on pren...

13 Bien, mon adjointe prenait contact avec son  
14 adjointe, et je dirais qu'on avait un rendez-vous  
15 assez rapidement. Peut-être pas des longs rendez-  
16 vous, là, comme trente (30) minutes, quinze (15)  
17 minutes, vingt (20) minutes, puis... C'était... Ça  
18 se faisait comme ça.

19 Q. **[833]** Donc, monsieur Zampino, si on résume, on peut  
20 le rencontrer à son bureau, à l'hôtel de ville, au  
21 bureau du président du comité exécutif, on peut le  
22 rencontrer à son bureau d'arrondissement?

23 R. Exact.

24 Q. **[834]** On peut le rencontrer à son domicile, on peut  
25 le rencontrer dans des restaurants. Ça c'est...

1 R. Domicile, très peu fréquent, là.

2 Q. **[835]** Très peu fréquent, sauf des soupers...

3 R. Très, très, très peu.

4 Q. **[836]** Très peu.

5 R. Oui.

6 Q. **[837]** Parfait. Prochain... Je suis à 6.2. Est-ce  
7 que c'est celui-là? Oui? Alors, toujours la même  
8 chose, neuf (9) octobre... neuf (9) décembre deux  
9 mille cinq (2005), et ce que je vois, et je me pose  
10 la question, peut-être que vous ne vous en souvenez  
11 pas, là, mais...

12 R. Non, c'est ça. Je regarde les noms puis ça...

13 Q. **[838]** C'est ça. Qu'est-ce que le d.g. de la Ville  
14 de Laval fait avec Rosaire Sauriol dans le bureau  
15 de Frank Zampino?

16 R. C'est une bonne question. Je...

17 Q. **[839]** À moins que vous vouliez me dire que vous  
18 voulez rentrer de plein fouet à Laval, là, mais  
19 est-ce qu'il y a une explication à ça?

20 R. Je me... Écoutez, honnêtement, là, je ne me  
21 souviens pas, mais je vais essayer de réfléchir un  
22 peu, mais ça ne me sonne pas de cloche, là. Qu'est-  
23 ce qu'on... de quoi on peut avoir parlé, là...  
24 Peut-être que monsieur Turbide s'en souviendrait,  
25 mais moi je ne m'en souviens pas, malheureusement.



1 Q. **[840]** O.K.

2 R. Vraiment, ça me...

3 Q. **[841]** C'est une drôle d'association, on s'entend,  
4 là?

5 R. Ça ne me sonne... Ça ne me sonne pas de cloche. Je  
6 n'ai pas, vraiment pas d'idée.

7 Q. **[842]** Prochaine, 6.3. Alors, vous lancez des  
8 invitations et monsieur Zampino, lui, les inscrit à  
9 son agenda. Donc, hockey, deux billets offerts par  
10 Rosaire Sauriol. Vingt-huit (28) avril deux mille  
11 six (2006). Alors ça, je vous rappelle, c'est dans  
12 l'agenda d'un élu, là.

13 R. Oui.

14 Q. **[843]** 6.4, « Tentatif - Soirée du hockey.  
15 Organisateur, Frank Zampino », parce que c'est son  
16 agenda, deux (2) mai deux mille six (2006) et  
17 « Loge de Dessau-Soprin - Rosaire Sauriol », donc  
18 c'est ce qu'on a vu tantôt dans votre agenda à  
19 vous, c'est-à-dire que vous êtes... c'est vous qui  
20 invitez.

21 R. D'accord.

22 Q. **[844]** 6.5, quinze (15) mai deux mille six (2006),  
23 Frank Zampino, au St-James. Alors, seize heures  
24 quinze (16 h 15)... alors, rencontre avec le  
25 président du comité exécutif. Et, généralement, ce

1 que vous nous dites, bien, tout passe par lui, donc  
2 c'est... Ces rencontres-là c'est pour vous dire  
3 comment vont les contrats puis que vous allez en  
4 avoir puis comment marche son système, là?

5 R. Il nous dit...

6 Q. **[845]** Parce que vous nous dites... c'est ça que je  
7 veux comprendre, parce qu'il y en a tellement avec  
8 monsieur Zampino, puis je veux vraiment être sûr,  
9 là, de votre... de votre réponse. C'est que vous  
10 dites : « C'est Trépanier qui ramasse l'argent. »

11 R. Ça c'est sûr.

12 Q. **[846]** C'est Trépanier qui ramasse l'argent mais  
13 vous rencontrez toujours monsieur Zampino. Alors,  
14 Zampino, c'est... Zampino c'est...

15 R. Mon point de contact ce n'était pas Bernard  
16 Trépanier, là.

17 Q. **[847]** C'est Frank Zampino.

18 R. C'est clair.

19 Q. **[848]** Ce matin, il y a un changement dans le  
20 discours, on s'entend?

21 R. Non, non, mais je veux dire...

22 Q. **[849]** Changement dans le discours.

23 R. Il y a deux volets, là. Moi, de toute façon,  
24 monsieur Trépanier, quand il faisait ses affaires  
25 avec Michel Lalonde puis tout ça, il était en

1 contact avec Serge Duplessis. J'ai entendu un autre  
2 témoin que, quand il recevait l'information de  
3 Michel Lalonde, il allait vérifier auprès de...

4 Q. **[850]** Ça c'est monsieur Cadotte.

5 R. Oui, il allait vérifier...

6 Q. **[851]** Il vérifiait toujours.

7 R. ... auprès de monsieur Trépanier. Moi, j'allais  
8 vérifier auprès de monsieur Zampino.

9 Q. **[852]** Parfait. Donc, vos contrats, comment ça  
10 fonctionne... Juste faire une petite parenthèse  
11 ici, on va continuer après ça. Mais les témoins  
12 nous ont dit publiquement que genre, au ministère  
13 des Transports, il y avait beaucoup de consortiums  
14 qui se faisaient puis ça se faisait pour beaucoup  
15 de raisons, des gros contrats, des ressources, il  
16 faut mettre des ressources là-dedans puis souvent  
17 des champs de spécialités. O.K.? Et comme c'est  
18 uniquement sur la compétence, bien, il faut arriver  
19 avec la plus belle soumission possible.

20 R. Exact.

21 Q. **[853]** On s'entend, pour se faire qualifier, là,  
22 puis après ça de négocier avec les gens du  
23 ministère.

24 R. Exact.

25 Q. **[854]** À la Ville, c'est arrangé d'avance, c'est

1 pipé d'avance. Alors, on n'est vraiment pas dans la  
2 même sphère. Ces consortiums-là, parce qu'on en a  
3 vu beaucoup, là, exemple, Axor, Dessau, SM, qui va  
4 avoir un contrat pour surveillance et... la  
5 conception, surveillance pour un montant, je ne  
6 sais pas, quatre millions (4 M\$), par hypothèse.  
7 O.K.? Est-ce que ces gens-là prenaient soin de...  
8 qu'il y ait une qualité qui se fasse au bout de la  
9 ligne? Est-ce qu'ils prenaient soin de faire quand  
10 même un bon mariage entre les firmes pour que la  
11 Ville... oui, elle se fait avoir et beaucoup, mais  
12 qu'au moins, le travail va se faire, il va y avoir  
13 un travail de qualité, parce que, quand même, vous  
14 êtes des firmes sérieuses, là, quand on regarde,  
15 hormis ça, là.

16 R. Mais je pense que la façon que les consortiums  
17 étaient faits je pense que ça tenait compte,  
18 justement, que les gens étaient capables, tu sais.  
19 Par exemple, tu ne vas pas donner un consortium à  
20 un groupe qui n'a pas de capacité à faire soit de  
21 l'hydraulique ou à faire des structures de pont. Tu  
22 n'iras pas mettre un... je ne nommerai pas  
23 d'entreprise, mais une entreprise qui n'a pas  
24 l'expertise en structure à forcer un consortium.  
25 Mais c'est clair que, ces consortiums-là, il y a

1 des firmes qui étaient extrêmement petites, qui  
2 normalement n'auraient pas... probablement pas  
3 passé le pointage de soixante-dix (70) points, ils  
4 auraient été automatiquement éliminées. Mais, à ce  
5 moment-là, ces firmes-là devaient contribuer,  
6 probablement, de façon moins importante dans le  
7 groupement.

8 Q. **[855]** Mais, Monsieur Sauriol, puis c'était vraiment  
9 en lien, je m'excuse, c'est très intéressant ce que  
10 vous nous dites là. C'est-à-dire, vous nous dites  
11 que vous le savez d'avance, avant les comités de  
12 sélection.

13 R. Oui.

14 Q. **[856]** Vous le savez d'avance, vous êtes avisé, là,  
15 dire : « Regarde... - Trépanier va vous appeler, il  
16 va dire - Regarde, c'est ça qui sort », O.K.?

17 R. Exact.

18 Q. **[857]** Vous, là, est-ce que... je sais bien qu'il y  
19 a monsieur Lalonde, là, mais est-ce que ça vous  
20 êtes arrivé de dire... rencontrer monsieur Zampino,  
21 dire : « Écoute, Frank, là, ce qui vient de sortir  
22 là, ça n'a pas de sens pour telle ou telle raison,  
23 là, faites donc vos devoirs »?

24 R. Je dirais que ça se faisait au niveau de monsieur  
25 Duplessis, il était très bien capable de dire :

1 « Regarde, ce consortium-là, nous autres, on ne  
2 l'accepte pas » ou... cette discussion-là se  
3 faisait vraiment au niveau de monsieur Duplessis.  
4 Je pense que monsieur Zampino, ce bout-là, là, je  
5 ne pense pas qu'il s'en occupait.

6 Q. **[858]** Bien, c'est parce qu'il y en a un qui est  
7 comptable, qui est monsieur Zampino, puis monsieur  
8 Trépanier, il fait du financement, je ne sais pas  
9 trop quelle formation il a mais il fait du  
10 financement. Ça fait que le seul qui a quand  
11 même... qui peut faire quelque chose, un mariage  
12 qui a de l'allure, c'est monsieur Lalonde.

13 R. C'est monsieur Lalonde, mais monsieur Lalonde aussi  
14 parlait avec ses collègues, là, par exemple, s'il  
15 arrivait avec un scénario puis... parce qu'en  
16 réalité, comme je vous ai dit ce matin, monsieur  
17 Lalonde était le porte-parole, un peu de, à  
18 l'envers de qu'est-ce qu'il a dit, là, ça fait que  
19 c'est sûr que s'il arrivait devant les gens en  
20 disant: « Regarde, on a pensé à ça », ça ne tenait  
21 pas la route, les gens ne l'accepteraient pas, là.  
22 C'est aussi simple que ça.

23 Q. **[859]** Qu'est-ce qu'il faut faire, quoi, il faut  
24 recommencer?

25 R. Bien, là, à ce moment-là, bien, là, Michel Lalonde

1 va revoir, j'imagine, monsieur...

2 Q. **[860]** Trépanier?

3 R. ... Trépanier pour dire: « Écoute, ça a l'air que  
4 notre affaire ne marche pas, là », quelque chose  
5 comme ça. Je présume que c'est comme ça que ça  
6 fonctionne.

7 Q. **[861]** O.K.

8 (15:01:49)

9 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

10 Q. **[862]** Je veux juste revenir sur ce que vous avez  
11 dit tout à l'heure, vous avez dit que monsieur  
12 Trépanier et monsieur Lalonde parlaient à monsieur  
13 Duplessis de votre firme pour lui annoncer les  
14 contrats que vous étiez pour avoir.

15 R. Exact.

16 Q. **[863]** Et que vous, vous confirmiez cette  
17 attribution-là auprès de monsieur Zampino à travers  
18 diverses rencontres qu'on a vues, c'est ça?

19 R. C'est que moi, en fait, quand j'avais  
20 l'information, si des fois il y a des affaires  
21 qu'on pensait qu'on n'était pas sûr, parce qu'en  
22 réalité, encore là, il faut être sûr de ce qu'on  
23 fait, là, ça fait que oui, effectivement.

24 Q. **[864]** Vous parlez à monsieur Zampino. Donc, de  
25 vous, monsieur Zampino apprend qu'ils reçoivent de

1 l'argent comptant à travers Bernard Trépanier et de  
2 vous, vous discutez de la répartition des contrats  
3 qui vient de Bernard Trépanier?

4 R. En fait, pas vraiment de la distribution des  
5 contrats, mais peut-être plus sur des choses plus  
6 spécifiques.

7 Q. [865] Du contrat que vous avez, en disant...

8 R. Oui.

9 Q. [866] ... « Celui-ci nous convient plus ou  
10 moins »...

11 R. Bien, là, on a eu la réponse de monsieur Trépanier.  
12 C'est tu bien comme ça que ça fonctionne?

13 Q. [867] O.K., merci.

14 Me DENIS GALLANT :

15 Q. [868] C'est ça, 6.5, alors quinze (15) mai, on en a  
16 une autre, tout de suite après « Souper avec  
17 Rosaire Sauriol, 25 mai 2006 », là, il n'y a pas de  
18 nom de restaurant, on marque « Lieu connu ».  
19 C'était où vos endroits de prédilection avec  
20 monsieur Zampino?

21 R. Ça pouvait être au Club St-Denis, ça pouvait  
22 être...

23 Q. [869] Surtout pour les souper, là?

24 R. Oui, je dirais, c'est ça, pour les soupers...

25 Q. [870] St-Denis, Muscadin?



1 R. Les dîners, c'était plutôt rare... oui, Muscadin,  
2 aussi, peut-être, oui.

3 Q. **[871]** O.K. Alors, il y a des rencontres avec  
4 monsieur Zampino. Monsieur Zampino, puis je reviens  
5 encore à la charge, dans mon livre à moi, de votre  
6 témoignage, là, il est numéro un, là, O.K.?

7 R. Oui.

8 Q. **[872]** Pour ça, là.

9 R. Oui.

10 Q. **[873]** Vous, là, pendant toutes ces rencontres-là,  
11 au-delà d'un lien d'amitié, au-delà d'un lien  
12 d'amitié, est-ce qu'on parle des grandes  
13 orientations de la Ville, des contrats qui s'en  
14 viennent, des... monsieur Zampino doit vous donner,  
15 là, écoutez, il est... vous êtes dans la collusion  
16 et à mon avis, là, il ne doit pas se garder une  
17 petite gêne pour des renseignements puis qu'il peut  
18 vous les donner?

19 R. Je pense que de façon générale, s'il avait de  
20 l'information sur, par exemple, les intentions  
21 futures, où est-ce que la Ville s'en allait,  
22 qu'est-ce qui étaient les prochains enjeux...

23 Q. **[874]** Là, je vous ai parlé tantôt, mais on verra  
24 probablement après la pause, si j'ai le temps, je  
25 vous ai... tantôt, on va passer, il va y avoir un

1 échange de courriels...

2 R. Oui.

3 Q. **[875]** ... et on va vous envoyer le communiqué de  
4 presse, on va vous envoyer le discours du maire...

5 R. Bien, c'est le genre de choses...

6 Q. **[876]** ... puis on va vous envoyer le discours...

7 R. O.K.

8 Q. **[877]** ... et ça, vous avez ça avant tout le monde,  
9 là, c'est quoi l'avantage, là, de... en tout cas...

10 R. Je vais vous répondre quand...

11 Q. **[878]** Moi, s'il y a des communiqués de presse à  
12 être envoyés, généralement, je ne donne pas ça aux  
13 clients, je ne donne pas ça à personne, là...

14 R. Hum.

15 Q. **[879]** ... on s'entend, là?

16 R. Je comprends.

17 Q. **[880]** Lui, dans son cas, là, vous êtes d'accord  
18 avec moi qu'il fait carrément un acte fautif, là.  
19 Vous êtes un entrepreneur privé, hein?

20 R. Hum.

21 Q. **[881]** On s'entend que lui, il est un élu.

22 R. Hum.

23 Q. **[882]** O.K.? Mais ça, ça arrivait, ça...

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Q. **[883]** Mais comment se fait-il que vous aviez ces

1 documents-là?

2 R. C'est ça, bien... comme ces documents-là, je ne  
3 sais pas à quoi on fait référence, mais comme  
4 j'expliquais tout à l'heure, c'est qu'il y avait  
5 dans ces échanges-là, souvent, on parlait de, je ne  
6 sais pas, les projets futurs, ou les choses qui  
7 s'en venaient, ça fait que là, le document qu'on va  
8 voir, probablement que ça fait référence à une  
9 annonce d'un projet futur. J'imagine.

10 Me DENIS GALLANT :

11 Q. **[884]** On va le voir tantôt. C'est plutôt une mesure  
12 drastique, la Ville se plaint contre le  
13 gouvernement du Québec que Québec ne donne pas sa  
14 juste part à la Ville de Montréal et qu'on devra  
15 faire des coupures et c'est tellement tragique  
16 qu'on envoie ça, avec celui qui nous aide à...

17 R. Je trouve ça...

18 Q. **[885]** ... je ne veux pas avoir le terme  
19 vernaculaire, c'est un mot qui me vient en tête,  
20 mais à tromper et à flouer la Ville, là. On le  
21 verra tantôt. Mais vous l'avez eu d'avance.  
22 Parfait, donc le souper, ensuite de ça, petit  
23 déjeuner, on va être le quatre (4) juillet deux  
24 mille... Et j'ai Rosaire Sauriol, Yves Devin ou  
25 Devin et Jacques Fortin. Qui sont ces personnes...

1 et c'est toujours parce que c'est monsieur Zampino,  
2 là, qui fait, dans le fond, qui marque à son agenda  
3 qu'avec vous, monsieur Devin et monsieur Fortin, il  
4 va y avoir un petit déjeuner au Club St-Denis.

5 R. Monsieur Devin, là, on parle de?

6 Q. **[886]** On parle de deux mille six (2006), juillet  
7 deux mille six (2006).

8 R. Monsieur Devin, je crois...

9 Q. **[887]** Qui est monsieur Devin?

10 R. ... qu'il a succédé... En fait, monsieur Devin, ça  
11 a été le directeur général de la STM. Et monsieur  
12 Fortin a été directeur général de la STM aussi.  
13 Monsieur Fortin a travaillé chez Dessau pendant  
14 quelques années. Et puis probablement que c'est un  
15 déjeuner sur lequel on a parlé de la STM.

16 Q. **[888]** Et, ça, vous avez un intérêt, parce que je  
17 comprends que monsieur Zampino était le président  
18 de la STM ou l'ancienne STCUM à l'époque?

19 R. Nous, on réalise ce qu'ils appellent le projet  
20 Réno-Système. C'est un projet de modernisation du  
21 métro de Montréal. Probablement, c'est probablement  
22 par rapport à ce projet-là.

23 Q. **[889]** Et, ça, généralement, moi, je cherche à  
24 comprendre, on ne devrait pas avoir des rencontres  
25 techniques entre des fonctionnaires puis vos

1           ingénieurs. Mais, là, non non, on est avec les  
2           directeurs, on est avec un élu, puis on est avec le  
3           vice-président principal de Dessau.

4           R. Hum.

5           Q. **[890]** On explique comment? Puis on fait ça au Club  
6           St-Denis.

7           R. En fait, je ne sais pas. Il y avait peut-être des  
8           enjeux par rapport au projet, peut-être de budget,  
9           ou quelque chose comme ça. Je ne pourrais pas vous  
10          dire. Je ne me souviens pas.

11          Q. **[891]** Mais on a parlé tantôt, on a parlé, à tout le  
12          moins il n'y a peut-être rien d'illégal, mais on a  
13          parlé d'éthique tantôt. Est-ce qu'on ferait ça  
14          encore en deux mille treize (2013)?

15          R. Non.

16          Q. **[892]** Pas du tout?

17          R. Pas du tout. La proximité avec les élus, elle est  
18          complètement terminée.

19          Q. **[893]** 6.8, vingt-neuf (29) septembre deux mille six  
20          (2006), au restaurant, Rosaire Sauriol. Je vais  
21          passer vite. On voit que vous avez des contacts  
22          assez fréquents. 6.9, sept (7) octobre deux mille  
23          six (2006), « Murrays or something like that  
24          restaurant ». Ça, ça veut dire rencontre au  
25          restaurant d'une heure avec vous. Vingt-deux (22)

1 décembre deux mille six (2006), restaurant Paccini.  
2 Un petit peu plus modeste. Pour le bar à pains ça?  
3 Ah! Le Muscadin, par exemple, après ça, souper,  
4 Rosaire Sauriol, Jean Bata, Martial Fillion,  
5 Bernard Trépanier. Les acteurs du Faubourg  
6 Contrecoeur. Exact?

7 R. Monsieur Bata est une firme de communication. Je  
8 pense qu'il n'était pas dans le Faubourg  
9 Contrecoeur.

10 Q. **[894]** O.K. Puis ce que je comprends, je n'ai pas  
11 l'intention de m'éterniser sur le Faubourg  
12 Contrecoeur, mais, vous, Dessau, ça a été très  
13 accessoirement sur un contrat en tant que tel. Ce  
14 que monsieur Lalonde nous disait, c'est qu'il vous  
15 a sous-contracté, Dessau...

16 R. Exact.

17 Q. **[895]** ... dans le Faubourg Contrecoeur?

18 R. Exact.

19 Q. **[896]** Dessau, mais vous aviez quand même une  
20 filiale qui était la filiale de Daniel Gauthier...

21 R. Exact.

22 Q. **[897]** ... qui s'est occupé de plein de choses.

23 R. Exact.

24 Q. **[898]** Ensuite de ça, prochaine, huit (8) février  
25 deux mille sept (2007), lunch, Rosaire Sauriol et

1 Pierre Lavallée, Frank Zampino au Club St-Denis.

2 Est-ce qu'on parle de monsieur Lavallée de chez

3 BPR?

4 R. Oui.

5 Q. **[899]** Ensuite de ça, chez Dimena, vingt-trois (23)

6 février deux mille sept (2007), Rosaire Sauriol et

7 Bernard Trépanier. Quand Bernard Trépanier était

8 là, j'imagine, on parle de financement ou on parle

9 de contrats?

10 R. On parle sûrement plus de financement.

11 Q. **[900]** Puis on le fait en présence de Frank Zampino?

12 R. Je présume. Je ne pourrais pas vous garantir, mais

13 ça pourrait être un sujet.

14 Q. **[901]** Ensuite de ça, vous avez le vingt-trois (23)

15 mars deux mille sept (2007), Frank Zampino. Alors,

16 ce qu'il va écrire... Je tiens à noter que c'est

17 son agenda de la Ville. Souper chez Paolo Catania,

18 donc entrepreneur qui a des contrats avec la Ville

19 de Montréal, avec Rosaire Sauriol, vice-président

20 de firme génie-conseil qui a des contrats et

21 beaucoup de contrats avec la Ville de Montréal, et

22 les conjointes. On s'entend, quand je vous disais

23 tantôt, il y a des relations d'amitié autant avec

24 monsieur Catania qu'avec monsieur Zampino, c'est

25 exact?

1 R. C'est des relations...

2 Q. **[902]** Quand je vous l'évoquais ce matin, puis je  
3 vous disais : « Je vais aller vous montrer des  
4 choses. »

5 R. Oui, oui.

6 Q. **[903]** Quand on soupe avec les conjoints,  
7 généralement, là! On s'entend?

8 R. On s'entend.

9 Q. **[904]** Six (6) juin deux mille sept (2007), Rosaire  
10 Sauriol. J'ai barré un nom, parce que,  
11 généralement, on fait nos recherches, et cette  
12 personne-là n'est pas reliée à notre mandat. Avec  
13 Frank Zampino. Alors lieu connu. Ensuite de ça :  
14 Objet : Frank Zampino, on est le vingt (20) août  
15 deux mille sept (2007), Rosaire Sauriol, Frank  
16 Minicucci et Frank Zampino. Je vous parle de la  
17 date là du vingt (20) août deux mille sept (2007) à  
18 l'Hôtel Saint-James. On s'entend que, quand je vous  
19 donne cette date-là, vous avez été qualifié, hein!  
20 GÉNIEau a été qualifiée pour les compteurs d'eau.

21 R. O.K.

22 Q. **[905]** C'est exact?

23 R. Exact.

24 Q. **[906]** Parfait. Frank Minicucci, c'est le  
25 représentant de monsieur Accurso.



1 R. Oui.

2 Q. **[907]** O.K. Et dans les compteurs d'eau GÉNIEau,  
3 c'est une association entre...

4 R. Simard Beaudry...

5 Q. **[908]** ... Simard Beaudry...

6 R. ... et Dessau.

7 Q. **[909]** ... Dessau et...

8 R. Et Aquatech qui était l'opérateur pour la partie  
9 opération.

10 Q. **[910]** O.K. Et vous avez été... je comprends que  
11 vous avez été qualifié, donc techniquement vous  
12 travaillez là avec monsieur... avec monsieur  
13 Minicucci, généralement.

14 R. Après, oui, après la deuxième étape, oui.

15 Q. **[911]** Tout à fait. Je comprends. Peut-être juste  
16 nous parler du rôle de monsieur Minicucci pendant  
17 que je suis là parce que c'est lui qu'on voit  
18 généralement le plus souvent. Les affaires, le  
19 terrain là, on parle de monsieur Minicucci.

20 R. C'est le président de la compagnie, c'est le chef  
21 des opérations de Simard Beaudry.

22 Q. **[912]** O.K.

23 R. Monsieur Accurso est plus un administrateur et  
24 monsieur Frank Minicucci était le président, je  
25 pense qu'il avait le titre de président.

1 Q. **[913]** O.K. Et quand on travaille là, quand on  
2 travaille mettons dans... dans GÉNIeau là, le  
3 consortium qu'on a formé pour décrocher le contrat  
4 des compteurs d'eau, qui vont être les principaux  
5 acteurs là, en termes là de positionnement? Chez  
6 Dessau, est-ce que c'était vous?

7 R. Non. Chez nous, on avait un responsable qui  
8 s'appelait... en fait, pour la partie  
9 proposition...

10 Q. **[914]** Oui.

11 R. ... qui s'appelait François Dionne, et pour la  
12 partie exécution, c'était un dénommé Jean Plessis-  
13 Bélair.

14 Q. **[915]** O.K. Et si jamais il y a des gens au sommet  
15 qui devaient se parler là pour justement... vous  
16 êtes qualifié, faire toutes les étapes, et caetera,  
17 pour déposer finalement une soumission, quels  
18 auraient été les acteurs autant chez Simard  
19 Beaudry, chez vous et l'autre firme du consortium?

20 R. Là vous parlez pour... Excusez?

21 Q. **[916]** Pour GÉNIeau. C'est-à-dire si vous avez à  
22 vous rencontrer là pour discuter là, pour  
23 travailler là sur votre soumission en bonne et due  
24 forme parce que là vous avez été qualifié là.

25 R. Oui. Bon. Bien, dans ça, c'est quand même un

1 processus qui avait beaucoup de monde là.

2 Q. [917] Oui.

3 R. Les gens qui étaient là-dedans, c'étaient  
4 François...

5 Q. [918] Qui était décisionnel?

6 R. Chez nous, celui qui pilotait la proposition?

7 Q. [919] Oui.

8 R. François Dionne.

9 Q. [920] François Dionne. Chez Simard Beaudry?

10 R. Chez Simard Beaudry, c'est Adrien Vigneault.

11 Q. [921] O.K.

12 R. Qui ont été après ça sur le comité de direction du  
13 projet.

14 Q. [922] O.K. Monsieur Minicucci, est-ce qu'il serait  
15 peut-être un peu une personne comme vous, c'est le  
16 genre chez Simard Beaudry, c'est lui qui s'occupe  
17 là du développement des affaires? C'est lui qui...  
18 c'est lui qui va donner de l'argent à Union  
19 Montréal, c'est lui...

20 R. En fait, son rôle est beaucoup plus un rôle  
21 d'opérateur. Moi, je suis opérateur, opérateur dans  
22 les projets si on veut là. C'est plus un gars  
23 d'opération.

24 Q. [923] O.K. C'est à votre connaissance, Monsieur  
25 Sauriol, c'est-à-dire que, oui, c'était à votre

1           connaissance que les firmes, les firmes  
2           professionnelles et notamment les firmes de génie-  
3           conseil donnaient de l'argent, finançaient Union  
4           Montréal, est-ce que c'était à votre connaissance  
5           également que les grandes entreprises de  
6           construction à Montréal finançaient également?

7           R. Pas de la façon que ça a été démontré à la  
8           Commission. Mais, par contre...

9           Q. **[924]** Mais, encore. C'est ça.

10          R. Mais, par contre, c'est sûr que les entrepreneurs  
11          principaux comme vous... bien, les principaux que  
12          vous mentionnez...

13          Q. **[925]** Simard Beaudry.

14          R. ... c'est sûr qu'eux autres étaient sollicités  
15          parce qu'on les voyait dans les cocktails, donc en  
16          étant dans le cocktail, automatiquement ils étaient  
17          sollicité.

18          Q. **[926]** Catania?

19          R. Catania était dans les cocktails.

20          Q. **[927]** Les grandes firmes F. Catania, Simard  
21          Beaudry...

22          R. C'est ça, c'étaient dans les cocktails.

23          Q. **[928]** Parfait. Trois heures et quart (15 h 15), je  
24          prendrais une petite pause.

25          SUSPENSION DE L'AUDIENCE

1 REPRISE

2 LA GREFFIÈRE :

3 Monsieur Rosaire Sauriol, vous êtes sous le même  
4 serment.

5 R. Oui.

6 (15:46:07)

7 Me DENIS GALLANT :

8 Q. **[929]** O.K. Monsieur Sauriol, on va retourner à  
9 l'agenda de monsieur Frank Zampino. Allez-y. Ce qui  
10 fait en sorte, là, écoutez, je n'ai pas l'intention  
11 d'y aller, là... J'ai vraiment l'intention de les  
12 passer très vite et je vais les déposer en liasse.  
13 Alors, juste pour vous dire, alors des soupers avec  
14 vous, des rencontres au bureau du président, il va  
15 y en avoir, là, sur une base... une base assez  
16 quotidienne. Souper avec les Fortin et les Sauriol,  
17 petit-déjeuner Rosaire Sauriol, Rosaire Sauriol,  
18 Yves Lortie, donc avec monsieur... monsieur  
19 Zampino, Rosaire Sauriol et Martial Fillion. Donc,  
20 on voit, là, comme président du comité exécutif et  
21 ce que vous disiez tantôt, c'est... monsieur  
22 Zampino, il est partout, là, il est sur le terrain,  
23 là.

24 R. Tout à fait.

25 Q. **[930]** Il suit des contrats, puis il s'occupe... il

1 voit à ses affaires, c'est exact?

2 R. Tout à fait.

3 Q. **[931]** Ce qui va nous amener, je vais aller tout de  
4 suite parce que c'est quasiment toujours la même  
5 chose, je vais aller très vite. Je vais retourner,  
6 je vais aller à 6.25. Et là on voit qu'il y a  
7 encore des invitations dans les loges Dunton  
8 Rainville, Dessau Soprin, en date du onze (11) mars  
9 deux mille huit (2008). Et là vous avez comme  
10 invités Frank Zampino, Cosmo Maciocia, Sammy  
11 Forcillo, Francine Sénécal, Marcel Fillion, Bernard  
12 Trépanier, alors... Et ça, là, c'est ce que vous  
13 appelez les soirées du hockey, ce sont des gens de  
14 la Ville de Montréal, donc ça va continuer, ça.

15 R. Oui.

16 Q. **[932]** Et ça va nous amener - je vais continuer  
17 jusqu'au vingt (20) août deux mille huit (2008),  
18 qui va être 6.33, puis tout ce que j'ai... tout ce  
19 que... Je suis allé vite, là, Monsieur Sauriol, là,  
20 c'est... on ne réinvente pas la roue...

21 R. Non.

22 Q. **[933]** ... ce sont des rencontres au restaurant.

23 R. Je suis d'accord.

24 Q. **[934]** O.K. Et vous allez avoir la soirée Céline  
25 Dion le vingt (20) août deux mille huit (2008) :

1 Invitation de monsieur Rosaire Sauriol  
2 pour vous et votre épouse. Ont déjà  
3 confirmé : Claude Gladu, Jacques  
4 Goyette, Cosmo Maciocia, Jean-Jacques  
5 Rainville et Bernard Trépanier

6 C'est au Centre Bell. Vous souvenez-vous si c'est  
7 dans la loge de chez Dessau Soprin?

8 R. Dessau... bien, en fait, c'est la loge...

9 Q. [935] Dessau Dunton Rainville.

10 R. Oui, c'est ça, oui.

11 Q. [936] Parfait. Et c'est vous qui avez fait ces  
12 invitations-là, j'imagine?

13 R. Oui.

14 Q. [937] Parfait. Une question qui me brûle les  
15 lèvres, Monsieur, vous vous souvenez qu'en deux  
16 mille huit (2008), au mois de mai deux mille huit  
17 (2008), monsieur Zampino annonçait son départ de la  
18 Ville et qui va être effectif en juillet deux mille  
19 huit (2008). On retrouve encore des entrées de  
20 monsieur Zampino au mois d'août, là, ça va être la  
21 dernière entrée dans sa... probablement que ça a  
22 été mis avant son départ. Vous souvenez-vous des  
23 circonstances - parce que vous étiez très proche de  
24 monsieur Zampino - de son départ de la Ville de  
25 Montréal?

1 R. Les circonstances de son...

2 Q. **[938]** Oui, mais on ne les veut pas de ceux des  
3 journalistes, là, mais vous, là...

4 R. Les circonstances de son départ...

5 Q. **[939]** Oui.

6 R. ... de la Ville de Montréal?

7 Q. **[940]** Quand il est parti, là, comment ça s'est...  
8 J'imagine qu'il s'est confié à vous?

9 R. Bon. Écoutez, moi, ce que... il ne s'est pas  
10 vraiment confié à moi, là. Moi, c'est ce qu'il nous  
11 a dit, c'est que, lui, il voulait faire une  
12 nouvelle carrière. Ça, c'est ce que lui a raconté,  
13 là. C'est qu'il voulait refaire, en fait, s'en  
14 aller dans le privé, faire une nouvelle carrière  
15 puis se... en fait, laisser la politique. Alors, ça  
16 s'est fait drôlement parce que ça s'est... en fait,  
17 il n'a pas terminé le mandat, donc il y avait comme  
18 un sentiment d'urgence, je ne sais pas pourquoi, de  
19 vouloir quitter la politique et il a quitté la  
20 politique comme ça.

21 Q. **[941]** L'urgence, d'emblée, je pensais que vous  
22 alliez répondre à ma question, c'est-à-dire vous  
23 êtes allé sur le bateau de monsieur Accurso avec  
24 avec monsieur Zampino deux fois.

25 R. Oui.



1 Q. **[942]** Exact?

2 R. Oui. Oui.

3 Q. **[943]** O.K. Juste nous dire quand.

4 R. Ça a été fait en février deux mille sept (2007) et  
5 février deux mille...

6 Q. **[944]** Huit (2008)?

7 R. Huit (2008). Oui, c'est ça.

8 Q. **[945]** Parfait. Alors en février deux mille sept  
9 (2007), février deux mille huit (2008).

10 R. Oui.

11 Q. **[946]** En février deux mille sept (2007), GÉNIEau,  
12 vous êtes qualifié?

13 R. Oui.

14 Q. **[947]** Alors, monsieur Accurso, Simard Beaudry et  
15 Dessau, et, si ma mémoire ne me trompe pas, en  
16 février deux mille huit (2008) vous avez  
17 techniquement le contrat, là.

18 R. Vous avez raison.

19 Q. **[948]** O.K. Parfait. Alors, si je vous disais que le  
20 départ de monsieur Zampino est relié au voyage  
21 qu'il a fait avec monsieur Zampino (sic)?

22 R. Écoutez. Parce que ce qu'on dit, c'est que ça  
23 aurait été public.

24 Q. **[949]** Êtes-vous au courant si le maire de Montréal  
25 a appris que monsieur Zampino avait été sur le

1           bateau de monsieur Accurso avec vous, et notamment  
2           monsieur...

3           R. Avant... Avant l'annonce des journalistes?

4           Q. **[950]** Oui?

5           R. C'est une rumeur que j'ai entendue.

6           Q. **[951]** O.K. Est-ce que cette rumeur-là, elle était,  
7           elle venait de la principale personne concernée?

8           R. Lui, non.

9           Q. **[952]** Monsieur... Monsieur...

10          R. Lui ne l'a pas dit. Non.

11          Q. **[953]** O.K. Je cherche...

12          R. Bien, vous parlez... vous parlez de monsieur...

13          Q. **[954]** Je cherche à comprendre, là.

14          R. Oui.

15          Q. **[955]** O.K.? Vous êtes... Je vais être plus précis,  
16          là. On va remonter dans le temps.

17          R. Oui.

18          Q. **[956]** O.K.? Ça se fait comment, l'invitation, là?

19          Vous vous en allez aux Îles Vierges, là. Qui paie  
20          pour ça? Qui paie pour le voyage, en avion, ça se  
21          fait à l'invitation de qui?

22          R. O.K.

23          Q. **[957]** Allez-y.

24          R. Donc, en deux mille sept (2007), c'était le premier  
25          voyage, ça, en deux mille sept (2007). Donc, c'est

1 en deux mille six (2006) que moi j'ai reçu un appel  
2 de monsieur Accurso pour m'inviter, moi et ma  
3 conjointe, pour aller passer une semaine sur son  
4 bateau. Bon. Puis je savais que monsieur Accurso  
5 avait un bateau extraordinaire, avait en fait un  
6 bateau de luxe, dans les Caraïbes, et qu'il  
7 utilisait son bateau pour des amis ou pour son  
8 développement d'affaires.

9 Alors donc, il m'a contacté pour m'inviter  
10 avec ma conjointe. À ce moment-là j'ai dit, « Bon  
11 bien, regarde, il nous invite. » Moi, c'est, il m'a  
12 invité toutes dépenses payées, donc payer mon  
13 billet d'avion, payer le billet d'avion de ma  
14 conjointe, et on n'a payé zéro dépense sur le  
15 bateau lorsqu'on était là.

16 Q. **[958]** Et ça c'était une croisière de combien de  
17 temps que ça a duré, (inaudible)?

18 R. C'est une semaine. En fait, je dirais six ou sept  
19 jours, là. C'est comme une semaine, je dirais.

20 Q. **[959]** Et le bateau, si je comprends bien, il est  
21 accosté aux Îles Vierges, c'est ça?

22 R. Le bateau était dans les Îles Vierges britanniques,  
23 si je me souviens bien.

24 Q. **[960]** O.K.

25 R. Et puis là, par la suite, monsieur Accurso m'avise

1 que monsieur Zampino serait l'autre... En fait, il  
2 m'avise que monsieur Frank Minicucci, avec sa  
3 conjointe, étaient pour être invités, et il m'avise  
4 que monsieur Zampino, avec sa conjointe, seraient  
5 invités. Alors moi, la question que j'ai posée à  
6 monsieur Accurso à l'époque, j'ai dit, « Écoute,  
7 j'ai dit, il me semble que la proximité, tout ça,  
8 ce n'est peut-être pas une bonne idée d'inviter  
9 monsieur Zampino pour cette occasion-là. » Et...

10 Q. [961] C'est la peur de le brûler, dans le fond?

11 R. Bien, je pense que ce n'était peut-être pas... Ce  
12 n'était peut-être pas approprié... Enfin, ce  
13 n'était pas approprié, là, disons que c'est...

14 Q. [962] O.K., mais on s'entend, il y a plein de  
15 choses qui ne sont pas appropriées, que vous nous  
16 contez depuis ce matin, là.

17 R. Oui. Je comprends. Oui. Mais, en fait, je trouvais  
18 ça un peu inapproprié. Ceci étant dit, il m'a dit,  
19 monsieur Accurso, que c'était des connaissances de  
20 nombreuses années, vingt (20), trente (30) ans de  
21 connaissance, et que, qu'il serait président ou pas  
22 président du comité exécutif, qu'il serait élu ou  
23 non-élu, il l'inviterait pareil. Alors son  
24 explication, de toute façon c'était son invitation,  
25 c'était son bateau, alors moi j'ai accepté

1 l'invitation, puis, malheureusement, j'aurais peut-  
2 être dû la refuser, en sachant que monsieur Zampino  
3 était présent sur le bateau. Avec le recul, bien  
4 entendu.

5 Q. **[963]** Pourquoi? Parce que ça vous a coûté le  
6 contrat des compteurs d'eau?

7 R. Parce que c'était... C'est beaucoup plus que ça. Je  
8 pense que c'est tout l'environnement, si on veut,  
9 là. Disons qu'au niveau de la réputation de  
10 l'entreprise, au niveau de tout ce qui s'est dit  
11 par la suite, là, ça a été, je dirais... Les  
12 conséquences ont été très graves.

13 (15:55:43)

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Q. **[964]** Mais la différence qu'il y avait avec le  
16 bateau, là, de monsieur Accurso, la différence est  
17 en temps, en durée, et le lieu. Parce qu'autrement,  
18 les billets dans les loges, les nombreux dîners et  
19 soupers que vous avez eus avec lui, et les... Donc,  
20 c'est ça. Les repas et les cadeaux, c'est la même  
21 proximité, là. Sauf qu'elle est moins longue.

22 R. Vous avez raison.

23 Q. **[965]** Puis elle est à Montréal.

24 R. Vous avez raison.

25 Q. **[966]** Donc, qu'est-ce qu'il y avait de plus

1           choquant pour vous, puisque vous aviez cette  
2           proximité-là avec Frank Zampino et que vous alliez  
3           même chez son père de différent pour vous, à vos  
4           yeux, que le bateau?

5           R. Je vous dirais que c'est la durée surtout. La durée  
6           de l'événement. Et c'est quand même un événement  
7           qui est un peu... assez... plus exceptionnel,  
8           disons. Ce n'est pas à la portée de tous.

9           Me DENIS GALLANT :

10          Q. **[967]** Mais vous, en tant que...

11          R. Parce que quand on parle de billets de loge au  
12          hockey, il y a peut-être cent vingt (120) loges au  
13          Centre Bell, il y a beaucoup de monde qui, à  
14          l'époque... c'était acceptable, là, d'aller dans  
15          des loges de fournisseurs de services mais,  
16          aujourd'hui, ça ne l'est plus. Disons que si on  
17          revient dans le temps, on allait dans les loges, je  
18          pense que dans le temps on n'irait pas dans le  
19          bateau non plus. C'est mon opinion.

20          Q. **[968]** Est-ce que vous ne pensiez pas plutôt que ça  
21          pouvait mettre en danger le contrat des compteurs  
22          d'eau, qui était un contrat de plus de trois cents  
23          millions, qui va avoir été annulé... je n'ai pas  
24          besoin de refaire la genèse, là, puis le rapport du  
25          vérificateur général, mais en tant qu'homme

1 d'affaire, là, est-ce que ça vous a... plutôt ça  
2 qui vous a inquiété, de dire : « Écoutez, là, on  
3 est avec le président du comité exécutif puis on se  
4 met à risque, là »?

5 R. Je pense que c'était l'ensemble.

6 Q. **[969]** Ça aussi est une...

7 R. Ça faisait partie de l'ensemble. Vous avez raison.

8 Q. **[970]** Ça n'a pas aidé, en tout cas.

9 R. C'est sûr que non.

10 Q. **[971]** Ça c'est une première fois. Monsieur Zampino  
11 va avoir dit, à un moment donné, plus tard, dans  
12 les médias, qu'il a... il va aviser le maire et  
13 qu'il aura payé ses dépenses. Vous n'avez  
14 absolument rien payé puis je pense que vous êtes  
15 une personne un peu plus en moyen qu'un élu de la  
16 Ville de Montréal, on s'entend, là?

17 R. Vous avez sûrement raison.

18 Q. **[972]** Est-ce que vous avez une indication à savoir  
19 si monsieur Zampino a payé son voyage?

20 R. Aucune indication.

21 Q. **[973]** A payé quoi que ce soit?

22 R. Moi, je n'ai aucune indication que monsieur Zampino  
23 a payé son voyage.

24 Q. **[974]** Ce qui veut dire, selon vous, il n'a pas payé  
25 son voyage?

1 R. Écoutez, moi, j'ai lu, comme vous, qu'est-ce qui  
2 est écrit dans les médias...

3 Q. **[975]** Non, non, mais je parle... vous avez une  
4 meilleure relation que...

5 R. Moi, je pense que c'est... c'est parce que si,  
6 demain matin, vous décidez, vous, d'aller sur le  
7 bateau ou de louer le bateau, parce que c'est des  
8 « charters », vous pouvez le louer...

9 Q. **[976]** Ça coûte combien?

10 R. Je pense que ça se loue à soixante-quinze mille  
11 dollars (75 000 \$) pour une semaine. Alors, la  
12 réponse est dans ça. Donc, il a peut-être payé un  
13 montant mais certainement pas... en tout cas, je ne  
14 sais pas. Je ne sais pas si... je ne pourrais pas  
15 m'avancer.

16 Q. **[977]** Puis, vous, quand vous dites... parce qu'on  
17 va parler de vous, vous dites, même vous rendre aux  
18 Îles Vierges Britanniques, ça vous a coûté... vous  
19 et votre conjointe zéro.

20 R. Moi, c'est une invitation qui était vraiment, là,  
21 billets d'avion avec tout... tout compris. Il faut  
22 dire qu'on est des... on était des partenaires  
23 d'affaires puis, bon, c'est des choses, des fois,  
24 qui se font comme ça. J'ai déjà invité des gens à  
25 des parties de pêche aux saumons, des... mais pas



1 des... tu sais, ce n'est pas des choses qui  
2 n'étaient pas normales.

3 Q. **[978]** C'est ça, c'est des choses qui étaient  
4 normales.

5 R. Pour des affaires, pour des gens qui sont en  
6 « business », c'est correct.

7 Q. **[979]** Tout à fait. Tout à fait. Donc, selon ce que  
8 vous dites, c'est que monsieur Accurso ne vous  
9 écoute pas, vous dit : « Moi, je le connais depuis  
10 - je ne sais pas combien d'années - puis je  
11 l'invite. »

12 R. Trente (30) ans.

13 Q. **[980]** Et, manifestement, il va récidiver.

14 R. Oui.

15 Q. **[981]** Vous avez parlé d'un autre voyage. Est-ce que  
16 ce sont les mêmes personnes qui...

17 R. Février deux mille huit (2008), les mêmes personnes  
18 à l'exception que monsieur Accurso n'était pas  
19 accompagné, sa conjointe n'était pas... en fait, il  
20 n'avait plus sa conjointe avec lui.

21 Q. **[982]** Avez-vous des indications si monsieur  
22 Trépanier, Bernard Trépanier, a déjà été sur le  
23 bateau de monsieur Accurso? Parce que j'imagine  
24 qu'on jase, là, pendant une semaine, le monde dit :  
25 « Bien, oui, Bernard est déjà vu - ou - Untel est

1 déjà venu », avez-vous eu ces discussions-là avec  
2 monsieur Accurso à savoir qui avait été sur son  
3 bateau?

4 R. Je pense que, oui, effectivement, pour monsieur  
5 Trépanier. Il est allé. Ensuite, pour les autres,  
6 là, j'ai... les autres, je dois vous dire, je l'ai  
7 lu dans le journal.

8 Q. **[983]** Vous l'avez lu dans le journal. Mais ce que  
9 vous...

10 R. Dans le journal, mais...

11 Q. **[984]** ... connaissez, vous, là?

12 R. Je pense que monsieur Trépanier est allé, oui. Je  
13 ne sais pas s'il est allé plusieurs fois mais je  
14 pense qu'il est allé.

15 Q. **[985]** Qu'il est allé. Mais est-ce que ça vous a été  
16 confié par monsieur Trépanier ou par quelqu'un  
17 d'autre?

18 R. Je ne pourrais pas vous dire.

19 Q. **[986]** Deuxième voyage, est-ce que vous avez fait la  
20 même mise en garde à monsieur Accurso : « Écoute,  
21 Tony... »...

22 R. Oui. J'avais eu la... comme on dit, la... je  
23 m'étais contenté de son explication de la première  
24 fois, donc je n'ai pas reposé la question.

25 Q. **[987]** On s'entend que les compteurs d'eau c'était

1 un... c'est un gros projet?

2 R. Exact.

3 Q. **[988]** C'est un gros projet dans lequel Dessau a  
4 investi, a travaillé le projet. Peut-être juste  
5 même, pour vous qualifier, ça a coûté combien à  
6 Dessau se qualifier?

7 R. Bien, la qualification, la première étape, je vous  
8 dirais est de l'ordre de quatre-vingt mille dollars  
9 (80 000 \$). La deuxième étape... le tout au  
10 complet, pour la proposition, ça a coûté huit cent  
11 mille dollars (800 000 \$), plus, on a eu une  
12 facture à la fin de Aquatech, qui était notre  
13 partenaire pour la partie exploitation, ça a coûté  
14 tout près de un million de dollars.

15 (16:01:40)

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. **[989]** Je m'excuse. Qu'est-ce qui a coûté un million  
18 de dollars, pour vous qualifier et la préparation  
19 de l'offre?

20 R. Oui. En fait, quand on fait des projets complexes  
21 comme ça, c'est des projets qui demandent de la  
22 conception, qui demandent de mettre en place des  
23 équipes pendant de nombreuses semaines. C'est  
24 beaucoup, beaucoup, beaucoup de travail. Des  
25 estimations, des professionnels qui vont faire du

1 design pour choisir des équipements, pour choisir  
2 des... toutes les composantes, si on veut, du  
3 projet. Parce que c'est un peu un projet, comme on  
4 dit, PPP. Alors, c'est toujours assez complexe. Et  
5 c'est très, très long. Alors, ça nécessite beaucoup  
6 de ressources.

7           Chez nous, il y a peut-être une trentaine  
8 de personnes qui ont travaillé pendant tout près  
9 d'un an pour présenter la proposition. C'est usuel  
10 dans ce type de projet-là. Dans le cas du CHUM, là,  
11 c'est un projet qui a coûté vingt millions (20 M\$)  
12 pour faire une soumission. Dans le cas du CR CHUM,  
13 on a dépensé cinq millions (5 M\$) pour faire une  
14 soumission. Vous voyez que ces projets-là  
15 nécessitent... C'est parce que ces projets-là, ce  
16 qui arrive, c'est que le design n'est pas  
17 nécessairement fait. Il est avancé. Il y a des  
18 lignes directrices. Mais c'est pour ça qu'on a une  
19 étape de préqualification. Parce que les coûts de  
20 soumission sont tellement importants que tu ne peux  
21 pas demander à dix équipes de partir sur la ligne  
22 de départ. Il faut vraiment que tu aies une chance  
23 sur trois de gagner. Sinon, bien, c'est sûr que tu  
24 vas gaspiller de l'argent. Ça fait qu'à ce moment-  
25 là, les entreprises acceptent de faire ces

1 investissements-là.

2 Dans certains cas, on a ce qu'on appelle le  
3 « Step in » (sic). Donc, c'est une compensation qui  
4 est donnée au perdant de la soumission par le  
5 client pour... en fait au moins pour réduire une  
6 partie de ses coûts de soumission. Dans le cas du  
7 projet de la Ville de Montréal, il n'y avait pas de  
8 compensation pour le perdant.

9 Q. [990] Vous êtes associé Simard-Beaudry. Il y avait  
10 également Catania qui s'est associé avec SM?

11 R. Exact.

12 Q. [991] Et ensuite de ça, il y avait également SNC-  
13 Lavalin et... j'ai un blanc, aidez-moi.

14 R. Gaz Métro Plus.

15 Q. [992] Gaz Métro.

16 R. Et Suez.

17 Q. [993] Et Suez. Et finalement il y avait Veolia?

18 R. Oui.

19 Q. [994] Veolia ne s'est pas qualifiée. Et ensuite de  
20 ça, il y a eu... le projet a peut-être traîné en  
21 longueur. Et finalement au bout de la ligne, SNC-  
22 Lavalin ne déposera pas. Et vous allez remporter  
23 avec Tony Accurso, ou les entreprises Simard-  
24 Beaudry, je m'excuse, le contrat des compteurs  
25 d'eau qui est un gros contrat, qui était en forme

1 de PPP, si j'ai bien compris...

2 R. Exact.

3 Q. [995] ... le témoignage de monsieur Cadotte?

4 R. Exact.

5 Q. [996] Et à ce moment-là, Catania va arriver  
6 deuxième avec son consortium formé de SM. Ceci  
7 étant dit, je vous pose la question : Est-ce que ce  
8 contrat... Parce que selon monsieur Cadotte, qui  
9 n'a pas de preuve, mais il semblait dire que ce  
10 contrat-là, il vous était destiné d'avance?

11 R. Non, ce contrat-là est en libre compétition.  
12 Contrairement à ce qu'on a parlé avec les contrats  
13 de services professionnels où on avait vraiment un  
14 système de soumissions dirigées, un projet de cet  
15 ordre-là, de trois cent douze millions (312 M\$), ne  
16 pouvait pas être dirigé. Il n'y aurait pas une  
17 entreprise qui aurait accepté ça. Nous, on ne  
18 l'aurait pas accepté. SNC-Lavalin ne l'aurait pas  
19 accepté. Puis on n'est pas non plus dans le même  
20 registre des contrats de services professionnels.

21 Il faut comprendre que dans le contrat de  
22 services professionnels, comme on a expliqué  
23 plusieurs fois ici à la Commission, on est sur des  
24 barèmes. On est régi par des barèmes de, si on  
25 veut, d'ingénieurs. Donc, il y a le barème du

1           gouvernement, il y avait le barème de la Ville, le  
2           barème de Laval.

3                        Donc, c'est déjà des prix qui sont assez  
4           bien, des fourchettes de prix qui sont déjà bien  
5           définies. Dans un cas comme ça, on n'est pas du  
6           tout dans la même affaire. Là, à ce moment-là, on  
7           peut avoir des écarts de soumissions dépendamment  
8           comment les gens vont faire le design, comment ils  
9           vont être créatifs, comment ils vont analyser le  
10          projet. C'est vraiment une dimension beaucoup plus  
11          importante.

12                      Si on regarde le projet de l'autoroute 30  
13          qu'on a gagné en PPP, que j'avais mentionné hier,  
14          c'est un projet qu'on... en fait, on a laissé deux  
15          cents millions de dollars (200 M\$) sur la table.  
16          Donc, on était deux cents millions (200 M\$) moins  
17          cher que le deuxième soumissionnaire. Dans le cas  
18          de l'hôpital Ste-Justine, c'est l'inverse, on est  
19          arrivé cent millions (100 M\$) plus cher que le plus  
20          bas. T'sais, ce n'est pas des choses qui... C'est  
21          assez complexe.

22          Q. [997] Oui.

23          R. On n'investit pas non plus un million de dollars à  
24          faire une proposition quand c'est arrangé. Il n'y a  
25          personne qui accepterait ça. Le marché n'accepte

1 pas ça.

2 Q. **[998]** Parfait. Je peux vous suivre. Ce matin je  
3 vous ai parlé de corruption de fonctionnaires, ou  
4 de corruption d'élus. Puis là, on a souvent  
5 l'exemple classique qu'on donne, une enveloppe  
6 d'argent, une valise d'argent, et on a une  
7 corruption. Je vous ai posé les questions à savoir  
8 comment coûtait le voyage, la vacance sur le bateau  
9 de monsieur Accurso, et vous m'avez dit, au bas  
10 mot, soixante-dix mille dollars (70 000 \$).

11 R. Louer le bateau.

12 Q. **[999]** Louer le bateau, louer le bateau puis tout  
13 ça.

14 R. Bien, c'est pour huit personnes.

15 Q. **[1000]** Parfait.

16 R. Divisé par quatre.

17 Q. **[1001]** Et je n'ai pas le montant du salaire d'un  
18 élu à la Ville de Montréal à cette époque-là, mais  
19 je pense que c'est minimalement la moitié de son  
20 salaire annuel. On s'entend, là? Juste aller se  
21 payer... Monsieur Lachance l'a déjà évoqué, c'est  
22 le plus bel exemple d'une corruption. Vous, vous  
23 n'êtes pas corrompus, c'est un... Vous êtes deux  
24 entrepreneurs privés, là. Vous avez le droit de  
25 faire ce que vous voulez, là. Mais monsieur



1 Accurso, lui, invite quelqu'un, un élu de la Ville  
2 avec qui il a une relation contractuelle. Et là il  
3 en a une, là. Une grosse, là. C'est un des plus  
4 gros contrats que la Ville va octroyer.

5 Et vous nous dites qu'en aucun temps, en  
6 aucun temps monsieur Zampino ne pouvait absolument  
7 rien faire pour les compteurs d'eau, c'était  
8 totalement différent que l'ensemble des contrats?

9 R. Bien, je vous dirais que personne n'aurait accepté  
10 qu'un contrat comme ça puisse être dirigé d'une  
11 façon quelconque. Il y avait tellement de monde qui  
12 était impliqué dans le processus, là, on parlait  
13 d'avocats, de comptables, de... Du côté de la  
14 Ville, en tout cas, il y avait une batterie  
15 d'experts, de gens qui étaient autour de la table  
16 pour suivre le contrat.

17 C'est la même chose qu'on voit dans les  
18 PPP : plus le projet est complexe, plus il y a de  
19 professionnels qui sont autour des tables. Il y a  
20 des processus qui sont, comment je dirais, qui sont  
21 documentés. Il y a les... Les réunions sont  
22 enregistrées.

23 Q. **[1002]** Comment vous expliquez qu'une multinationale  
24 comme Veolia, qui a une grande expertise dans  
25 l'eau, c'est ce qu'on nous a expliqué, ne se

1           qualifie pas?

2           R. Bien, j'ai... Malheureusement j'ai su hier, en  
3           écoutant le témoignage, hier ou avant-hier, quand  
4           j'ai écouté le témoignage de monsieur Lavallée, ce  
5           que j'ai compris c'est qu'il y avait un problème  
6           financier, et ce que j'en ai déduit, parce que ça  
7           c'est un autre volet très important dans ces  
8           projets-là parce qu'on confie à une entreprise un  
9           actif important avec un contrat d'envergure, on  
10          veut être sûr qu'on ne fait pas affaire avec une  
11          coquille. Donc, nous on a souvent cette  
12          problématique-là.

13                   D'ailleurs, il y a un projet sur lequel on  
14          essaie de se qualifier, qui est un projet de Laval,  
15          pour l'amphithéâtre, et un des éléments qui donne  
16          vingt (20) points sur la classification, c'est ton  
17          bilan financier. Parce que tu vas... En fait, tu  
18          vas devenir un risque pour le client si tu n'as pas  
19          la capacité financière suffisante pour le projet,  
20          là. Alors, à ce moment-là, les garanties demandées  
21          au niveau financier sont énormes.

22                   Alors là, ce que j'ai compris, puis je n'ai  
23          pas la réponse, là, ce que j'ai compris de ce que  
24          j'ai entendu de monsieur Lavallée, c'est qu'ils ont  
25          probablement soumissionné avec une coquille, ou une

1 entreprise qui n'avait pas une capitalisation  
2 suffisamment importante pour signer ce contrat-là.  
3 C'est ce que je comprends.

4 Q. **[1003]** Je peux comprendre que des compagnies telles  
5 que la vôtre se qualifient. Dessau, l'expertise, la  
6 taille de l'entreprise, Simard Beaudry. Je peux  
7 comprendre également que SNC, avec Gaz Métro, puis  
8 monsieur Cadotte nous a expliqué que Gaz Métro  
9 également, il y avait une composante, qu'ils  
10 avaient une expertise dans ces systèmes-là ou dans  
11 l'eau. Catania SM, là, moi je regarde ça, là, puis  
12 je suis vraiment un outsider, là, êtes-vous  
13 d'accord avec moi que eux...

14 R. Mais...

15 Q. **[1004]** Eux n'avaient peut-être pas l'envergure pour  
16 faire ce genre de dossier-là?

17 R. Non. Pour être bien honnête avec vous, au tout  
18 début, quand la soumission a sorti, notre premier  
19 choix c'était de faire le contrat avec Veolia.

20 Alors on a été en contact avec Veolia  
21 pendant je ne me souviens plus quelle période de  
22 temps, mais pendant une certaine période de temps,  
23 pour faire un groupement avec eux, et  
24 malheureusement ça a fini avec... On ne s'est pas  
25 entendu, parce qu'ils demandaient une participation

1 qui était... En fait, ils voulaient contrôler, si  
2 on voulait, le groupement, ils demandaient une  
3 participation plus importante que, selon nous, ça  
4 méritait. Donc, on n'est pas... En fait, on n'est  
5 pas allé avec eux pour ces raisons-là, et c'est la  
6 raison pourquoi on a choisi Aquatech, qui est  
7 l'autre fournisseur.

8 Alors, pour répondre à votre question, moi,  
9 la compétition, la façon qu'on la voyait, là, quand  
10 tu pars sur la ligne puis on sait c'est qui les  
11 joueurs, on pensait que Veolia était pour se  
12 qualifier.

13 Q. **[1005]** O.K. Mais est-ce que vous avez pu avoir des  
14 doutes sur SM et Catania? Est-ce que Catania SM  
15 avaient l'envergure pour faire ce genre de dossier-  
16 là?

17 R. Je pense que si Veolia avait fait, ce que j'ai  
18 compris encore là du témoignage de monsieur...

19 Q. **[1006]** Quand je parle Veolia, là, je suis au  
20 deuxième...

21 R. D'après moi, écoutez, je n'ai pas vu la proposition  
22 Veolia... pas Veolia, mais la proposition SM avec  
23 Catania, mais il semblerait que c'était meilleur  
24 que... Ce que j'ai compris, là, mais je ne l'ai pas  
25 vue. Je ne peux pas vous répondre.

1 Q. **[1007]** Si moi je vous soumetts l'hypothèse que Frank  
2 Zampino avait deux grands bébés, là, à la Ville de  
3 Montréal, deux grands dossiers qu'il tenait  
4 mordicus, c'était les compteurs d'eau et le projet  
5 du Faubourg Contrecoeur, qui sont d'ordre, là, de  
6 plus de trois cent millions (300 M) chacun. Il y en  
7 a un qui mort dans l'oeuf, là, le vôtre, là, et  
8 l'autre qui s'est réalisé. Et que quand on sait...  
9 puis j'ai fait le tour des agendas avec vous puis  
10 vous l'avez dit, là, sous serment, que vous étiez  
11 très proche de monsieur Zampino, monsieur Zampino  
12 était proche de monsieur Catania, que monsieur  
13 Zampino était très proche de monsieur Tony Accurso,  
14 il le connaît depuis trente (30) ans. Êtes-vous  
15 d'accord avec moi que cette hypothèse-là tient la  
16 route, à savoir que monsieur Zampino s'est arrangé  
17 pour que des gens très proches, des gens qui  
18 financent énormément son parti puissent obtenir les  
19 deux plus grands contrats?

20 R. Dans le cas du contrat des compteurs d'eau, c'est  
21 négatif.

22 Q. **[1008]** Pour toutes les raisons que vous avez  
23 expliquées?

24 R. Pour toutes les raisons que j'ai expliquées. Et je  
25 pense que... encore là, en écoutant le témoignage

1 de monsieur Cadotte, j'ai compris pourquoi il  
2 n'avait pas déposé.

3 Q. **[1009]** Il n'avait pas de délai.

4 R. Non, mais il a dépensé quatre cent mille dollars  
5 (400 000 \$) pour faire la proposition, on a dépensé  
6 un million (1 M). C'est que, lui, il a arrêté la  
7 machine parce qu'il a reçu un addenda qui dit :  
8 « Reporté à une date indéterminée ». Mais ça ne  
9 veut pas dire que c'est reporté à une date  
10 indéterminée, que le projet ne se fait pas, là. Ça  
11 fait que, nous, les équipes ont a jamais arrêté.  
12 Les gens étaient toujours sur le terrain, on avait  
13 trente (30) personnes à temps plein qui faisait ça.  
14 On n'a jamais arrêté. Nous, notre compétition, là,  
15 c'était SNC-Lavalin.

16 Q. **[1010]** Mais vos liens avec Zampino, est-ce qu'ils  
17 ont fait en sorte que vous avez pu être avantagé?

18 R. Non, aucunement.

19 Q. **[1011]** D'avoir de l'information?

20 R. Aucune information.

21 Q. **[1012]** Aucune information?

22 R. On a reçu aucune information. Aucune information.

23 Q. **[1013]** Et toutes les rencontres avec monsieur  
24 Zampino, toutes les rencontres au restaurant, les  
25 vacances, les rencontres à son bureau, on parle du

1 système ordinaire d'octroi de contrats mais on ne  
2 parle jamais des compteurs d'eau?

3 R. Mais il faut comprendre que ce contrat-là c'est...  
4 au niveau technologique, je pense que monsieur  
5 Lavallée l'a bien expliqué. Au niveau technique,  
6 c'est très, très complexe, là. Alors, monsieur  
7 Zampino, là, je ne pense pas qu'il aurait pu  
8 rentrer dans ce projet-là pour commencer à  
9 expliquer que la grosseur des vannes puis les ci  
10 puis les ça... Écoutez, premièrement, ça n'a jamais  
11 existé puis il n'y a pas eu de discussion ou  
12 d'échanges d'informations avec monsieur Zampino  
13 pour ce contrat-là. Jamais.

14 (16:13:43)

15 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

16 Q. **[1014]** Vous êtes proche de monsieur Paolo Catania,  
17 qui était dans ce dossier-là, un concurrent avec  
18 vous?

19 R. Oui.

20 Q. **[1015]** Et puis vous avez écouté le témoignage de  
21 monsieur Lavallée hier, c'est ce que vous avez dit?

22 R. Oui.

23 Q. **[1016]** Vous vous rappelez peut-être que monsieur  
24 Lavallée a dit que lors de l'étape de la  
25 qualification, ils étaient associés avec CGI. Mais,

1 par ailleurs, lorsqu'on est rendus plus tard, à la  
2 soumission, CGI n'était plus dans le portrait. Est-  
3 ce qu'avec monsieur Catania, vous avez déjà échangé  
4 à savoir pourquoi... parce que là ça fait un petit  
5 bout de temps, pourquoi CGI s'était retiré du  
6 dossier?

7 R. Non, je n'ai pas posé la question.

8 Q. **[1017]** Jamais?

9 R. Non.

10 Me DENIS GALLANT :

11 Q. **[1018]** Est-ce que c'était réaliste quand on sait  
12 que, dans les mêmes... dans le même temps, en plus  
13 de tous les contrats, là, que Catania, F. Catania  
14 pouvait avoir, est-ce que c'était réaliste pour la  
15 taille de l'entreprise de F. Catania d'avoir ces  
16 deux contrats-là en même temps?

17 R. Aucune idée. Aucune idée, parce qu'il faut  
18 comprendre que le contrat des compteurs d'eau se  
19 réalisait sur une période de, je pense, quinze (15)  
20 ans, comme monsieur Lavallée l'a expliqué hier,  
21 donc c'est un contrat de l'ordre de quinze (15) à  
22 vingt millions (20 M) par année. Donc, à ce moment-  
23 là, au niveau de capacité de réalisation, je pense  
24 que ce n'était pas quelque chose qui était  
25 irréaliste. À cause...



1 Q. **[1019]** Ce n'était pas irréaliste?

2 R. Non, à cause de la durée. Tu sais, le montant est  
3 gros, comme vous dites, mais le montant s'étale sur  
4 tellement d'années que ça devient un contrat de  
5 vingt millions (20 M) par année, là, ou à peu près.

6 Q. **[1020]** Puis, à l'intérieur, il y a toute une  
7 question... parce que c'est sous forme de PPP de  
8 financement, de surveillance...

9 R. Il y avait un petit... un volet de financement, un  
10 volet de financement d'étapes de projet, oui.

11 Q. **[1021]** Monsieur Zampino va finalement quitter la  
12 Ville, en deux mille huit (2008), juillet deux  
13 mille huit (2008), et va finalement aboutir chez  
14 Dessau, on s'entend?

15 R. Vous avez raison.

16 Q. **[1022]** Je vais vous montrer un courriel, c'est à  
17 l'onglet...

18 Oui, je vais le produire, désolé. Oui, donnez-moi  
19 la cote.

20 LA GREFFIÈRE :

21 C'est 55P-584.

22 Me DENIS GALLANT :

23 Merci beaucoup.

24

25

1 55P-584 : Extraits de l'agenda électronique de  
2 Frank Zampino, en liasse.

3  
4 Q. [1023] Ça va être l'onglet 7. Alors, je vous  
5 évoquais que monsieur Zampino a annoncé son départ  
6 en mai deux mille huit (2008), le maire a fait une  
7 conférence de presse regrettant le départ de son  
8 président de comité exécutif et on annonçait un  
9 départ effectif, là, pour le mois de juillet. En  
10 date du vingt-trois (23) juillet, monsieur Zampino  
11 va communiquer avec son adjointe et... non, dans un  
12 premier temps, si vous allez en bas, le deuxième  
13 message, puis ce que j'ai caviardé, là, c'est  
14 vraiment... ça n'a aucun rapport avec notre  
15 Commission. Alors, la dame écrit à monsieur  
16 Zampino:

17 If you still having souper, dites  
18 bonjour à messieurs Sauriol de ma part  
19 et I am very sorry, vous pouvez me  
20 rejoindre plus tard ou demain.

21 Et c'est à huit heures quarante (8 h 40), elle  
22 va... monsieur Zampino va lui répondre. Il va dire:

23 Je viens de sortir du souper avec  
24 Rosaire et Jean-Pierre. Très bonne  
25 rencontre. On a parlé surtout de leur

1 plan d'affaires, des derniers  
2 résultats d'exercice, des lacunes chez  
3 le bureau du CFO actuel, de  
4 leadership, des perspectives d'avenir,  
5 mais surtout de la vie et de bons  
6 vins. Une très bonne rencontre, on  
7 s'en reparlera.

8 Est-ce que ces genres de rencontres pour faire du  
9 maraudage, comment ça s'est...

10 R. En fait, quand monsieur Zampino a quitté la  
11 politique, bon, il y a eu des discussions avec  
12 nous, mais je sais avec d'autres aussi, pour  
13 revenir dans le milieu des affaires et puis cette  
14 rencontre-là fait... en fait, c'était comme une  
15 rencontre exploratoire qu'on a eue, à ce moment-là,  
16 avec lui sur un peu sa vision puis en même temps,  
17 partager un peu le plan d'affaires de l'entreprise,  
18 ce qu'on faisait, où est-ce qu'on s'en allait par  
19 rapport à... comme j'expliquais tout à l'heure, au  
20 projet PPP, à l'international, et caetera, et  
21 caetera fait que c'est... Disons que c'est une  
22 rencontre qui a porté pas mal plus sur la vision de  
23 Dessau.

24 Q. **[1024]** O.K. Dans le fond... mais vous tentiez, là,  
25 de le recruter, là, il était sur le libre marché,

1 monsieur Zampino?

2 R. C'était, je dirais plutôt une rencontre  
3 exploratoire à ce moment-là parce que le  
4 recrutement s'est fait plus tard. Mais, oui, il  
5 était libre... je pense qu'il n'était nulle part,  
6 là. Il était à son compte, peut-être. Il était  
7 peut-être à son compte.

8 Q. **[1025]** Monsieur Zampino a... n'est pas ingénieur?

9 R. Non, mais c'est un poste de CFO qu'on parle.

10 Q. **[1026]** Qu'est-ce qu'un CFO, pour les besoins?

11 R. Un Chief Financial Officer.

12 Q. **[1027]** O.K. Et vous n'en aviez pas un? Vous aviez  
13 un besoin...

14 R. Bien, comme vous voyez dans...

15 Q. **[1028]** Il y en a un actuel, là.

16 R. Comme c'est écrit, bien là... comme c'est écrit,  
17 là, « les lacunes chez le bureau du CFO actuel »...

18 Q. **[1029]** O.K., ça c'est lui, ça?

19 R. Ça c'est l'autre personne. « Leadership », c'est  
20 l'autre personne, qu'on ne nommera pas, c'était ça.

21 Q. **[1030]** O.K. Et monsieur Zampino, c'est un monsieur  
22 que vous connaissiez depuis qu'il est maire de  
23 l'arrondissement de Saint-Léonard et c'est un  
24 monsieur, finalement, qu'il s'est fait prendre à  
25 aller sur un bateau qu'il n'avait pas d'affaires et

1 le maire l'a congédié. Puis vous, vous le  
2 récupérez, O.K. Comme décision d'affaires, là...

3 R. Bien, écoutez, je vais... on ne va pas... en tout  
4 cas, on peut...

5 Q. **[1031]** On peut pas réécrire l'histoire, là, mais...

6 R. On peut en parler longtemps, là, mais ça, je pense  
7 que c'est une des très grandes erreurs. On en a  
8 fait des erreurs, on en a parlé. On est ici parce  
9 qu'on a fait des erreurs, là. Mais ça, ça a été une  
10 des très, très grandes erreurs qu'on a faites. Ça a  
11 eu un impact énorme, là, pour l'entreprise. On l'a  
12 réalisé trop tard. Monsieur Zampino est rentré au  
13 mois de janvier et on lui a demandé de démissionner  
14 de son poste au mois d'avril, donc, il a fait  
15 quelques mois dans l'entreprise.

16 Q. **[1032]** Il a été engagé à combien? C'était quoi ses  
17 conditions?

18 R. C'était des... On a transféré...

19 Q. **[1033]** Je veux l'entendre de votre bouche.

20 R. ... je pense que c'est autour de deux cent  
21 cinquante mille dollars (250 000 \$).

22 Q. **[1034]** O.K. Et...

23 R. Qui était le salaire équivalent du nouveau CFO, en  
24 fait, c'est les conditions d'un poste CFO pour  
25 l'entreprise. Ce qu'on a fait, aussi, on a voulu

1 être prudent par rapport à tout ça, ça fait qu'on a  
2 fait faire une analyse du poste et ça a été fait,  
3 là, en transparence, là, si on veut. Sa candidature  
4 a été présentée au comité de direction pour le  
5 faire accepter, et on voulait le payer sur des  
6 normes « market ».

7 Q. **[1035]** O.K., sur des normes « market », quand on  
8 s'en va CFO dans une grande firme d'ingénierie  
9 comme la vôtre, j'imagine qu'on n'a pas juste un  
10 salaire, on a un bloc d'actions, j'imagine?

11 R. Oui, on lui avait offert, à ce moment-là... ce  
12 qu'on veut, nous, c'est que les hauts dirigeants de  
13 l'entreprise achètent les actions, donc, pour nous,  
14 c'est une marque de confiance puis en même temps,  
15 bien, pour eux, c'est comme un mode de  
16 rémunération. Si l'entreprise performe, c'est un  
17 mode de rémunération supplémentaire, et pour lui,  
18 je pense qu'on lui avait demandé d'acheter un bloc  
19 d'actions d'un million de dollars (1 M\$) que lui-  
20 même devait se financer avec une banque et qui...  
21 c'est comme ça qu'on fonctionne avec tous les  
22 cadres, en passant, ce n'était pas unique avec  
23 monsieur Zampino. Le nouveau CFO a le même  
24 « package » en passant, là.

25 Q. **[1036]** O.K.

1 (16:21:14)

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Q. **[1037]** Et l'ancien CFO juste avant monsieur Zampino  
4 gagnait combien par année?

5 R. Il avait, je pense, le même salaire, puis il avait  
6 un bloc d'actions de trois millions de dollars  
7 (3 M\$).

8 Me DENIS GALLANT :

9 Q. **[1038]** Finalement, l'aventure aura duré quatre  
10 mois.

11 R. C'est une... c'est une erreur monumentale.

12 Q. **[1039]** Je vais y revenir à l'erreur, c'est-à-dire  
13 que finalement ça va avoir duré quatre mois.

14 R. Ça a duré, oui, quatre mois.

15 Q. **[1040]** Monsieur Zampino va être remercié, ce que  
16 j'ai compris, de votre compagnie.

17 R. Exact.

18 Q. **[1041]** Une fois que les journalistes auront déterré  
19 l'histoire du bateau, ça a fait très mal.

20 R. Je vous dirais peut-être une petite nuance là. Le  
21 malaise, on l'a senti quand il est arrivé dans  
22 l'organisation.

23 Q. **[1042]** O.K.

24 R. Même s'il n'y avait pas d'article, il n'y avait pas  
25 de ci, il n'y avait pas de ça, on a eu un malaise

1            quand il est entré dans l'organisation, dans le  
2            sens où les gens posaient des questions. C'est  
3            quelque chose qui... en tout cas, on l'entendait  
4            aussi de certains clients, t'sais. Les gens  
5            disaient : « Coudon, vous avez engagé ce gars-là »,  
6            t'sais, puis... Je pense qu'on a rapidement saisi  
7            que c'était une erreur, qu'on n'aurait jamais  
8            jamais jamais dû faire ça. Lui, il nous disait  
9            qu'il avait beaucoup d'autres offres ailleurs.  
10           Malheureusement, c'est une erreur, puis on l'a  
11           commise.

12        Q. **[1043]** Monsieur Sauriol, mon rôle n'est pas de  
13           faire la morale, mais de vous poser des questions.

14        R. D'accord.

15        Q. **[1044]** Par contre, parce que vous l'avez dit, vous  
16           l'avez dit cet après-midi, du bout des lèvres ce  
17           matin, mais cet après-midi vous l'avez bien dit. Ce  
18           monsieur-là était... réglait l'ensemble des  
19           contrats à la Ville de Montréal, ce monsieur-là  
20           obligeait les firmes de génie-conseil à payer de  
21           grosses sommes d'argent, cette personne-là était à  
22           la tête d'un truquage de contrats sans précédent.  
23           J'imagine que vous n'avez pas eu d'autre exemple  
24           que ça. On parlera du MTQ demain, mais je pense, ça  
25           n'existe pas là, bien, selon ce que vous sembliez



1           dire hier.

2           R. C'est ça. On peut le faire tout de suite si vous  
3           voulez.

4           Q. **[1045]** Oui.

5           R. Ça n'existe pas.

6           Q. **[1046]** Bon. Ça n'existe pas. Et vous dites  
7           « j'engage ce gars-là » et vous attendez - parce  
8           que ce n'est pas personne d'autre que vous et Jean-  
9           Pierre qui l'avez engagé - et vous attendez que vos  
10          clients commencent à dire « bien, qu'est-ce c'est  
11          ça! Qui vous avez engagé là, Monsieur Sauriol, s'il  
12          vous plaît là? ».

13          R. On a fait... on a fait une erreur, on a fait une  
14          erreur, on a fait une erreur.

15          Q. **[1047]** Est-ce que vous avez payé...

16          R. Mais, on s'est rendu loin dans la vie, c'est parce  
17          qu'on a fait des décisions. Malheureusement, on  
18          fait des mauvaises décisions. Et ça, ça fait partie  
19          des mauvaises décisions qu'on a prises.

20          Q. **[1048]** Dans les mauvaises décisions, on a vu, en  
21          tout cas dans... on l'a fait ressortir au cours de  
22          nos travaux, beaucoup de ces... certaines personnes  
23          qui avaient un passé trouble se sont ramassées dans  
24          les firmes de génie-conseil. Vous avez entendu  
25          monsieur Marcil qui... qui a truqué des comités de

1 sélection; qui a reçu des pots de vin, selon des  
2 témoins; a donné de l'information privilégiée,  
3 selon la preuve déposée ici; s'est ramassé dans une  
4 firme de génie-conseil, et d'autres personnes.  
5 C'était également la norme ça jusqu'en deux mille  
6 neuf (2009) de ramasser... de ramasser des  
7 fonctionnaires...

8 R. D'engager...

9 Q. **[1049]** ... des fonctionnaires ou des élus avec un  
10 passé trouble?

11 R. D'engager des élus, je vous dirais que c'est plutôt  
12 très rare parce que ce ne sont pas des gens  
13 nécessairement qui ont une compétence dans notre  
14 secteur d'activités. À ma connaissance, je ne suis  
15 pas sûr s'il y en a eu d'autre que...

16 Q. **[1050]** De faire du développement des affaires, on  
17 n'a pas besoin d'être ingénieur.

18 R. Oui, mais dans des élus, je parle pour nous là.  
19 Vous voulez parler de l'industrie ou de Dessau?

20 Q. **[1051]** Je vais parler de Dessau.

21 R. O.K. Pour Dessau, je ne pense pas qu'au niveau des  
22 élus, à ma connaissance, on a eu d'autre cas que ce  
23 cas-là. Au niveau des fonctionnaires, on a  
24 engagé... on engage... on a engagé beaucoup de  
25 fonctionnaires qui viennent de différents secteurs

1 là si on veut. Et souvent ce sont des gens qui sont  
2 très fort techniquement. Actuellement, on réalise  
3 en Algérie un projet d'assistance à la maîtrise  
4 d'ouvrage qui est ce qu'on appelle l'Autoroute Est-  
5 Ouest qui est un projet de mille deux cents (1 200)  
6 kilomètres de route. Et la plupart des employés qui  
7 sont là, ce sont des retraités qui ont travaillé au  
8 ministère des Transports, qui travaillent  
9 maintenant pour Dessau en Algérie. Donc, il y a  
10 beaucoup de gens qui ont des compétences, qui ont  
11 travaillé dans le secteur public et qui, pour  
12 toutes sortes de raisons, quittent pour prendre  
13 leur retraite parce que, bon, c'est une question de  
14 pension, j'imagine, ou peut-être de nouveaux défis,  
15 et qui sont compétents techniquement. Et je pense  
16 que ces gens-là, c'est normal de les embaucher, en  
17 autant qu'on respecte les règles qui ont été mises  
18 en place là de... dépendamment du niveau du poste  
19 là, t'sais, il y a des nouvelles règles qui disent  
20 des deux ans puis tout ça, mais dépendamment des  
21 niveaux du poste. Mais, je pense que c'est normal  
22 que ces gens-là puissent travailler dans le secteur  
23 privé par la suite.

24 Et je vous dirais, actuellement, on vit  
25 aussi la même chose là. Il y a des employés qui

1 partent de nos entreprises, qui partent de chez  
2 Dessau pour aller travailler pour des ministères  
3 pour le gouvernement. Ça fait que la mobilité des  
4 gens, en autant que ça respecte les codes d'éthique  
5 puis les règles par rapport au niveau de  
6 l'importance des postes que les gens ont occupés,  
7 moi, je pense que c'est quelque chose qui... qui se  
8 fait.

9 Q. **[1052]** Je sais que vous avez fait un mea culpa  
10 trois fois là, mais monsieur... Et je ne prends pas  
11 les témoignages qui ont parlé de monsieur Zampino  
12 avant vous, mais uniquement votre témoignage. Et  
13 c'est un euphémisme de dire que vous avez embauché  
14 une personne qui est foncièrement malhonnête.

15 R. Nous avons fait une erreur.

16 Q. **[1053]** Parfait. Je vais déposer le courriel.

17 LA GREFFIÈRE :

18 La cote 585.

19 Me DENIS GALLANT :

20 Oui. C'est un courriel en date du vingt-trois (23)  
21 juillet deux mille huit (2008) et je m'appête à  
22 changer de sujet, Madame la Présidente, donc il  
23 reste cinq minutes. Le sujet va être un peu plus  
24 long.

25

1 55P-585 : Courriel de Frank Zampino, 23 juillet  
2 2008  
3

4 Très bien.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Très bien.

7 LA GREFFIÈRE :

8 Vous déposez le document?

9 Me DENIS GALLANT :

10 Oui, il est déposé.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Alors, à demain.

13 Me DENIS GALLANT :

14 Je peux juste même vous dire que...

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Oui.

17 Me DENIS GALLANT :

18 ... j'entrevois me rendre en chef à la pause  
19 demain, pour vous donner un ordre de grandeur.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Parfait.

22 Me DENIS GALLANT :

23 Parfait.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Est-ce qu'il y aura un contre-interrogatoire?

1 VOIX NON IDENTIFIÉE :

2 Oui.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Oui. D'autres personnes.

5 VOIX NON IDENTIFIÉE :

6 Possiblement, Madame.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Parfait.

9 VOIX NON IDENTIFIÉE :

10 Également.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Maître Tremblay.

13 Me ESTELLE TREMBLAY :

14 Probablement.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 O.K. Maître Décary?

17 Me MICHEL DÉCARY :

18 Oui.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Parfait.

21 Me DENIS GALLANT :

22 Q. **[1054]** Merci, Monsieur Sauriol.

23 R. Merci.

24 AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE

25

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17

Nous, soussignés, JEAN LAROSE et CLAUDE MORIN, sténographes officiels dûment autorisés à pratiquer avec la méthode sténotypie et sténomasque certifions sous notre serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle de la preuve en cette cause, le tout conformément à la Loi;

Et nous avons signé :

\_\_\_\_\_  
JEAN LAROSE  
Sténographe officiel

\_\_\_\_\_  
CLAUDE MORIN  
Sténographe officiel